

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SECRETARIAT GÉNÉRAL



REPUBLIC OF CAMEROUN  
PEACE-WORK-FATHERLAND

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

# ANNUAIRE STATISTIQUE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Edition 2019

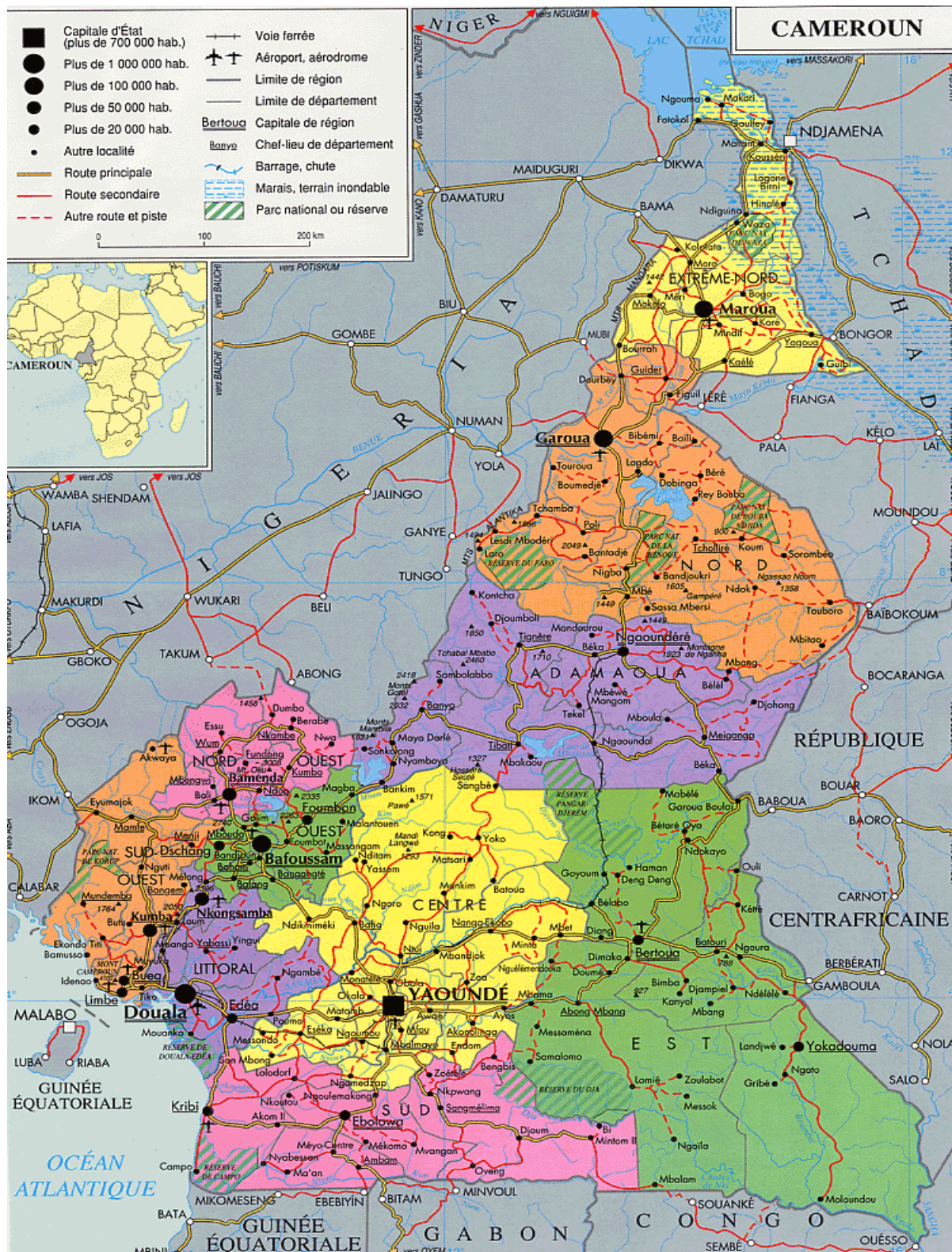


# PRÉSENTATION DU CAMEROUN

## CARTE DU CAMEROUN

SUPERFICIE: 475 650 KM<sup>2</sup>

POPULATION: 19 406 100 habitants (Estimation de 2010)





**Son Excellence Paul BIYA**  
*Président de la République*



**Monsieur Joseph DION NGUTE**  
*Premier Ministre, Chef du Gouvernement*



**Monsieur HELE Pierre**

*Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable*



**Dr NANA ABOUBAKAR DJALLOH,**  
*Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable*



**Madame GALEGA Prudence née BOBYIGA**  
*Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable*





## COMITÉ DE RÉDACTION

### Supervision Générale :

- **Monsieur HELE Pierre**, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
- **Dr NANA ABOUBAKAR DJALLOH**, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable.

### Coordination Générale :

- **Madame GALEGA Prudence née BOBYIGA**, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable.

### Comité Technique de rédaction de l'Annuaire Statistique :

- **Pr BRING**, Chef de la division des Etudes, des Projets et de la Coopération
- **Pr AMOUGOU Joseph Armathé**, Directeur de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)
- **Monsieur ALIM HAMADADI**, Directeur des Affaires Générales
- **Monsieur MBOH Hyacinth**, Directeur des Normes et du Contrôle (DNC)
- **Monsieur MATIP NOUGA Francis Dany**, Chef de la Cellule de Suivi
- **Madame WADOU née ZEKINE Angel**, Sous-Directeur de la Biodiversité et Biosécurité
- **Monsieur NGUIBOURI MAMIA Patrick Yves**, Chef de Section des Systèmes d'Informations Environnementales.

### Membres :

- **Dr FOFIRI NZOSSIE Éric Joël**, Sous-directeur des Plans de Gestion Environnementale
- **Monsieur ATANGANA KOUNA Patrick**, Chef de Service des Statistiques environnementales
- **Monsieur FOPA LANGOUO Georges Bertrand**, Chargé d'Etudes Assistant N°1 à la Cellule de Suivi
- **Monsieur OBEN NDIOM François**, Chargé d'Etudes Assistant N°2 à la Cellule de Suivi
- **Monsieur YANKAP NOUTANEWO Alain Pascal**, Chef de service de Gestion des Systèmes d'Informations et des bases de données Environnementales
- **Monsieur MEZUI ASSOUMOU Bertrand**, Chargé d'Etudes Assistant N°1 à la Cellule des Projets et de la Coopération
- **Monsieur DAMBO Simon**, Chargé d'Etudes Assistant N°1 à la Cellule Informatique
- **S.M. WAYANG Raphaël**, Chef Service de Protection de la Biodiversité
- **Madame BODO MBALLA Nadine épouse ATIBAK**, Contrôleur de Gestion Programme 362 MINEPDED,
- **Monsieur ZANG ZANG Martin Alain**, Contrôleur de Gestion Programme 363 MINEPDED
- **Monsieur BELA MANGA Théophile**, Chef Service des déchets à la Direction des Normes et du Contrôle,
- **Monsieur MISSI MISSI Philippe**, Ingénieur d'Etude N°1 Suivi du Climat
- **Monsieur ZOA MVENG Ambroise**, Chargé d'Etudes Assistant N°1 à la Cellule des Etudes et de la Prospective
- **Monsieur PATAMAKEN ANECK Simon Ndibnuh**, Chef de service de l'accueil et orientation

### Traduction :

- **Monsieur GOUET GOUET Joseph**, Chef de la Cellule de Traduction

### Appui Technique :

#### *Equipe de la Coopération Allemande à travers la GIZ/ProPFE :*

- **Madame NGO NYOBE Victorine Mireille**, Conseillère Technique à la GIZ-ProPFE
- **Madame ISSEKIN ONGMISSI Amandine**, Conseillère Technique à la GIZ-ProPFE

#### *Equipe Institut National de la Statistique :*

- **Madame FOMO Marie Antoinette**, Chef de la Division des Statistiques Environnementales à l'Institut National de la Statistique
- **Monsieur SOHKADJIE SONGO Pierre**, Chef de la Cellule des Statistiques Environnementales à l'Institut National de la Statistique
- **Monsieur FOMEKONG**, Chargé d'Etudes Assistant à la Cellule des Statistiques Environnementales à l'Institut National de la Statistique.



## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigles	Signification adoptée
AES	Audit Environnemental et Social
APA	Accès et Partage des Avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques
APV-FLEGT	Accords de Partenariat Volontaire – Forest Low Enforcement Governance and Trade
AROE	Attestation de Respect des Obligations Environnementales
BF	Budget de Fonctionnement
BIP	Budget d'Investissement Public
CAB	Cabinet
CAFI	Central Africa Forest Initiative
CAN	Club des Amis de la Nature
CB2	Développement des cAPAcités de base pour la mise en œuvre des accords multilatéraux de l'environnement au Cameroun
CBD	Convention on Biology Diversity
CCES	Cahier de Charges Environnementales et Sociales
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDN	Contribution Déterminées au niveau National
CelSuivi	Cellule de Suivi
CFC	Chlorofluorocarbone
CIDE	Centre d'Information et de Documentation sur l'Environnement
CIE	Comité interministériel
CILSN	Comité Inter – régional de Lutte contre la Sécheresse dans la Région du Nord
CPDN	Contribution Prévue Déterminée au niveau National
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
DAG	Direction des Affaires Générales
DAJ	Division des Affaires Juridiques
DCGR	Direction de la Conservation et de la Gestion des Ressources Naturelles
DD	Développement Durable
DDPE	Direction du Développement des Politiques Environnementales
DEPC	Division des Etudes, des Projets et de la Coopération
DNC	Direction des Normes et du Contrôle
DPDD	Direction de la Promotion du Développement Durable
DR	Délégation Régionale
EIES	Etude d'Impact Environnemental et Social
FINEX	Financement Extérieur
Gg eq CO <sub>2</sub>	en Giga gramme équivalent CO <sub>2</sub>
HCFC	Hydro chlorofluorocarbures
IPN	Indice de Précipitation Normalisé
MINCOMMERCE	Ministère du Commerce
MINEP	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable

<b>Sigles</b>	<b>Signification adoptée</b>
<b>ND</b>	Non disponible
<b>NIE</b>	Notice d'Impact Environnemental
<b>ONACC</b>	Observatoire National sur les Changements Climatiques
<b>ONG</b>	Organisation non Gouvernementale
<b>OSS</b>	Observatoire du Sahara et du Sahel
<b>PANLCD</b>	Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification
<b>PCB</b>	Polychlorobiphényles
<b>PGES</b>	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
<b>PINESMAP - BPCE</b>	Participative Integrated Ecosystem Services Management Plans for Bakassi Post Conflict Ecosystems
<b>PLEG</b>	Professeur des Lycées d'Enseignement Général
<b>PLET</b>	Professeur des Lycées d'Enseignement Technique
<b>PM</b>	Premier Ministère
<b>PNACC</b>	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
<b>PNSEE</b>	Programme National de Sensibilisation et D'Evaluation Environnementale
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>POP</b>	Polluants Organiques Persistants
<b>PVCI</b>	Procès-verbal de Constatation d'Infraction
<b>R+1</b>	Rez - de - Chaussée plus un étage
<b>REDD+</b>	Réduction des Émissions issues de la Déforestation et de la Dégradation, Gestion durable, conservation des forêts et Augmentation des stocks de Carbone
<b>REPECC</b>	Programme de Résilience des Populations aux Effets du Changement Climatique
<b>RIO</b>	Ressources Interne Ordinaire
<b>SAO</b>	Substances Appauvrissant la couche d'Ozone
<b>SG</b>	Secrétaire Général
<b>SNIGES</b>	Système National d'Inventaire des Gaz à Effet de Serre
<b>SSE</b>	Sous Secteur Environnement
<b>SUFACHAC</b>	Sustainable farming and critical habitat conservation to achieve biodiversity mainstreaming and protected areas management effectiveness in Western Cameroon

## AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) a le plaisir de présenter la première édition de son Annuaire Statistique.

En tant qu'outil d'aide à la décision, cette publication constitue une référence en matière d'information statistique dans le domaine de l'Environnement et du Développement Durable. Vous y trouverez, sans difficultés, des informations sur les questions de désertification, de changements climatiques, de Gestion durable de la biodiversité, de pollutions et nuisances, de substances chimiques toxiques et/ou dangereuses ainsi que de Gouvernance environnementale. Pour sa première édition, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable a voulu se donner pour principaux objectifs de :

- Capitaliser les informations récentes existantes sur ses activités, projets et programmes en vue de promouvoir, à terme, l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques sectorielles ;
- Éveiller une prise de conscience sur l'importance de la protection de l'environnement.

L'aboutissement de ce travail est un processus engagé par la Division des Etudes, des Projets et de la Coopération, le Centre d'Information de Documentation sur l'environnement ainsi que la Cellule de Suivi avec l'appui technique et financier de la GIZ/ProPFE ; il s'insère dans une plage globale de cinq (05) ans (2014 à 2018).

Nous exprimons notre profonde gratitude aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux sectoriels pour leurs accompagnements multiformes :

- L'Institut National de la Statistique ;
- La Coopération Allemande à travers la GIZ/ProPFE ;
- Les autres administrations sectorielles, entreprises et associations.

Puissent tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce document être remerciés.

Nous restons à l'écoute pour toutes les suggestions de nos lecteurs en vue de l'amélioration des prochaines éditions.

*Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature  
et du Développement Durable*

**HELE PIERRE**



# SOMMAIRE

COMITÉ DE RÉDACTION .....	9
SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	11
AVANT PROPOS .....	13
SOMMAIRE .....	15
LISTE DES TABLEAUX .....	17
LISTE DES GRAPHIQUES .....	21
INTRODUCTION .....	23
I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	25
II- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE .....	25
III- PRÉSENTATION DU SOUS-SECTEUR « ENVIRONNEMENT » .....	26
CONCEPTS CLÉS ET DÉFINITIONS .....	32

## CHAPITRE 1 : LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES TERRES, LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....35

I- Lutte contre la dégradation des terres et des paysages .....	38
II- Lutte contre la perte de la biodiversité .....	42
III- Lutte contre les changements climatiques .....	49



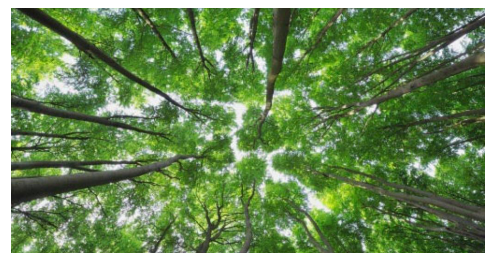
## CHAPITRE 2 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET LES SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES .....69

I- Renforcement de la police environnementale .....	72
II- Accompagnement du MINEPDED aux Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'assainissement urbain .....	74
III- Gestion écologique des déchets .....	75



## CHAPITRE 3 : PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE .....83

I- Évaluations environnementales .....	86
II- Gestion de l'information environnementale .....	92
III- Intégration du développement durable dans les secteurs .....	96



## CHAPITRE IV : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL .....99

I- Renforcement du cadre juridique et normatif .....	101
II- Gestion des ressources .....	103
III- La coopération au MINEPDED .....	113



ADMINISTRATION ET CONTACTS .....	118
----------------------------------	-----





## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1.1 :</b>	Évolution de la superficie des terres restaurées et du nombre de plants mis en terre dans le cadre de l'opération « Sahel vert »	38
<b>Tableau 1.2 :</b>	Évolution du nombre d'emplois temporaires et de longue durée créés dans le cadre de la restauration des espaces fortement dégradés dans la région de l'Extrême-Nord	39
<b>Tableau 1.3 :</b>	Répartition des ouvriers par taches et par genre	39
<b>Tableau 1.4 :</b>	Évolution des superficies des berges restaurées et du nombre de plants mis en terre dans le cadre de l'Aménagement du bassin versant de la Bénoué	40
<b>Tableau 1.5 :</b>	Évolution de la Superficie de terres reboisées et du Nombre de plants mis en terre dans le cadre des initiatives de restauration	41
<b>Tableau 1.6 :</b>	Évolution du nombre de communes ayant bénéficié des accompagnements dans le cadre de l'opération« ville verte »	41
<b>Tableau 1.7 :</b>	Évolution des superficies de mangroves restaurées et du nombre des palétuviers mis en terre dans les départements de l'Océan et de la Sanaga Maritime	42
<b>Tableau 1.8 :</b>	Nombre de sites de jacinthe d'eau et d'autres d'espèces envahissantes restaurés	43
<b>Tableau 1.9 :</b>	Superficie (ha) nettoyée de jacinthe d'eau et d'espèces envahissantes	43
<b>Tableau 1.10 :</b>	Nombre de sites de valorisation de la jacinthe d'eau et des autres espèces envahissantes créés	44
<b>Tableau 1.11 :</b>	Évolution du nombre de sites identifiés	44
<b>Tableau 1.12 :</b>	Évolution du nombre de personnes formées à la valorisation de la Jacinthe d'eau	44
<b>Tableau 1.13 :</b>	Liste des espèces aquatiques et vertébrées envahissantes au Cameroun	46
<b>Tableau 1.14 :</b>	Liste des espèces envahissantes vectrices des maladies animales et humaines au Cameroun	47
<b>Tableau 1.15 :</b>	Bonnes pratiques de résilience et d'adaptation mises en place dans les communes pilotes de Darack, Kousseri, Maga, Moulvouday, Touloum, Lagdo et Pitoa.	49
<b>Tableau 1.16 :</b>	Documents stratégiques et techniques élaborés dans le cadre de la REDD+	51
<b>Tableau 1.17 :</b>	Bulletins d'information des activités REDD+	52
<b>Tableau 1.18 :</b>	Cartes et bulletins d'alerte du couvert forestier (déforestation et dégradation)	52
<b>Tableau 1.19 :</b>	Documents d'orientation techniques et projets REDD+	54
<b>Tableau 1.20 :</b>	Documents publiés par l'ONACC en 2017 et 2018	54
<b>Tableau 2.1 :</b>	Inspections environnementales de 2014 à 2017	72
<b>Tableau 2.2 :</b>	Photographie des inspections environnementales en 2018	72
<b>Tableau 2.3 :</b>	Données sur la lutte contre les emballages plastiques	73
<b>Tableau 2.4 :</b>	Nombre de communes accompagnées et quantités de déchets d'emballages collectés de 2015 à 2018	74
<b>Tableau 2.5 :</b>	Permis délivrés entre 2013 et 2018 par type et par région	75
<b>Tableau 2.6 :</b>	Permis environnementaux délivrés par année et par type de 2013 à 2018	76
<b>Tableau 2.7 :</b>	Nombre de visas techniques délivrés pour les équipements contenant les SAO de 2013 à 2018	76
<b>Tableau 2.8 :</b>	Quantité de déchets gérés de manière écologique de 2013 à 2018	76
<b>Tableau 2.9 :</b>	Quantité de déchets solides gérés de manière écologique de 2013 à 2018 par Région (tonnes)	76
<b>Tableau 2.10 :</b>	Quantité de déchets solides gérés de manière écologique de 2013 à 2018 par Type de déchets (tonnes)	77

<b>Tableau 2.11 :</b>	Quantité de déchets liquides gérés de manière écologique de 2013 à 2018 par Régions (litre)	77
<b>Tableau 2.12 :</b>	Quantité de déchets liquides gérés de manière écologique de 2013 à 2018 par Type (litre)	78
<b>Tableau 2.13 :</b>	Quantité (tonnes) et pourcentage des déchets recyclés au Cameroun de 2015 à 2018	78
<b>Tableau 2.14 :</b>	Production des déchets dangereux des entreprises au Cameroun	78
<b>Tableau 2.15 :</b>	Gestion des PCB inventoriés au Cameroun depuis 2012	79
<b>Tableau 2.16 :</b>	Gestion des autres POPs et pesticides obsolètes inventoriés au Cameroun depuis 2012	79
<b>Tableau 2.17 :</b>	Quantité d'équipements contenant des SAO importés de 2014 à 2018	80
<b>Tableau 2.18 :</b>	Quotas d'importation des SAO de 2014 à 2018	80
<b>Tableau 2.19 :</b>	Importations des produits chimiques entre 2015 et 2018	81
<b>Tableau 3.1 :</b>	Évolution du suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale par région	86
<b>Tableau 3.2 :</b>	Évolution du suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale planifiés par région (en %)	86
<b>Tableau 3.3 :</b>	Évolution du suivi des cahiers de charges environnementales et sociales par région (en %)	87
<b>Tableau 3.4 :</b>	Évolution du suivi de Plans de Gestion Environnementale et Sociale des projets structurants suivis par région (en %)	87
<b>Tableau 3.5 :</b>	Évolution du nombre des Plans de Gestion Environnementale et sociale par secteur	88
<b>Tableau 3.6 :</b>	Répartition (%) des Plans de Gestion Environnementale et sociale par secteur par année	89
<b>Tableau 3.7 :</b>	Nombre AROE délivrées dans les régions des zones forestières	90
<b>Tableau 3.8 :</b>	Nombre de sessions du Comité Interministériel de l'Environnement	91
<b>Tableau 3.9 :</b>	Nombre de documents de stratégie et/ou de politiques élaborés en matière d'Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable	92
<b>Tableau 3.10 :</b>	Cumul du nombre de documents centralisés et disponibles dans les bibliothèques du MINEPDED	93
<b>Tableau 3.11 :</b>	Nombre de campagnes de sensibilisations organisées	93
<b>Tableau 3.12 :</b>	Nombre de personnes sensibilisées lors des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement	93
<b>Tableau 3.13 :</b>	Nombre d'interventions par thématiques abordées lors des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement	94
<b>Tableau 3.14 :</b>	Nombres/ types d'évènement organisés lors des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement	94
<b>Tableau 3.15 :</b>	Nombre de passage par type de média lors des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement	94
<b>Tableau 3.16 :</b>	Nombre de supports/publications/microprogrammes diffusés/distribués dans le cadre l'information environnementale	94
<b>Tableau 3.17 :</b>	Évolution du Nombre de Bases de données thématiques déployées dans le SIE	96
<b>Tableau 3.18 :</b>	Proportion de CTD ayant un responsable en charge du volet environnementale (en %)	96
<b>Tableau 3.19 :</b>	Nombre des associations/ONG agréées œuvrant dans le domaine de l'environnement en partenariat avec le MINEPDED	97
<b>Tableau 3.20 :</b>	Nombre de Cabinets agréés en matière de réalisation des études d'impact environnemental et social et audit	97

<b>Tableau 4.1 :</b>	Textes réglementaires du MINEPDED	102
<b>Tableau 4.2 :</b>	Données sur la gestion des contentieux au MINEPDED	103
<b>Tableau 4.3 :</b>	Personnel par sexe du MINEPDED	103
<b>Tableau 4.4 :</b>	Affectation du personnel selon le poste de responsabilité	104
<b>Tableau 4.5 :</b>	Budget du MINEPDED par programme (En milliers de FCFA)	108
<b>Tableau 4.6 :</b>	Budget d'Investissement Public du MINEPDED (En milliers de FCFA)	108
<b>Tableau 4.7 :</b>	Budget de Fonctionnement Public du MINEPDED (En milliers de FCFA)	109
<b>Tableau 4.8 :</b>	Évolution du taux de consommation du budget de 2014 à 2018	109
<b>Tableau 4.9 :</b>	Évolution de la dotation budgétaire révisée et quotas Annuel du MINEPDED de 2014 à 2018 (en milliers)	109
<b>Tableau 4.10 :</b>	Ratio du BIP et du BF par rapport au budget global	109
<b>Tableau 4.11 :</b>	Ratio du Budget du MINEPDED par rapport au budget du Cameroun	110
<b>Tableau 4.12 :</b>	Part du budget du MINPEDD consacré à la construction/réhabilitation des services centraux et déconcentrés (en milliers de FCFA)	110
<b>Tableau 4.13 :</b>	Ressources transférées aux Communes dans le cadre de la Décentralisation (en milliers de FCFA)	111
<b>Tableau 4.14 :</b>	Ressources transférées aux Communes dans le cadre du Projet Sahel vert (en milliers de FCFA)	111
<b>Tableau 4.15 :</b>	Ressources transférées aux Communes dans le cadre de l'Aménagement des Bassins versant de la Bénoué (en milliers de FCFA)	111
<b>Tableau 4.16 :</b>	Ressources transférées aux Communes dans le cadre de l'Opération Villes vertes (en milliers de FCFA)	111
<b>Tableau 4.17 :</b>	Ressources transférées aux Communes dans le cadre de la lutte contre les emballages (en milliers)	112
<b>Tableau 4.18 :</b>	Ressources transférées aux Communes dans le cadre de la lutte contre la jacinthe d'eaux (en milliers)	112
<b>Tableau 4.19 :</b>	Ressources transférées aux Communes dans le cadre de la Restauration des Mangroves dans le département de la Sanaga Maritime (en milliers)	112
<b>Tableau 4.20 :</b>	Conventions ratifiées par le Cameroun (AME)	113
<b>Tableau 4.21 :</b>	Contribution financière des projets pilotés par le MINEPDED	114
<b>Tableau 4.22 :</b>	Nombre de Projets pilotés par le MINEPDED	115
<b>Tableau 4.23 :</b>	Etat d'exécution des projets au MINEPDED	116



## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique 1 a :</b>	Évolution du nombre de foyers améliorés distribués annuellement dans le cadre de « l'Opération Sahel Vert »	39
<b>Graphique 1 b :</b>	Variation du nombre de sites restaurés transférés aux Communes	40
<b>Graphique 1 c :</b>	Nombre de plants de bambou mis en terre en 2018	42
<b>Graphique 1 d :</b>	Nombre d'emplois générés	43
<b>Graphique 1 e :</b>	Nombre de régions dans lesquelles les plantes envahissantes les plus répandues sont présentes	45
<b>Graphique 1 f :</b>	Répartition des espèces envahissantes - ravageuses et vectrices des maladies des cultures au Cameroun les plus répandus sur le territoire national	45
<b>Graphique 1 g :</b>	Nombre de plantes envahissantes présentes par Régions	46
<b>Graphique 1 h :</b>	Production annuelle des racines sèches de l'Echinops giganteus de 2012 à 2018 en Kg	48
<b>Graphique 1 i :</b>	Production annuelle des racines sèches du Monodia whitei de 2015 à 2018 en Kg	48
<b>Graphique 1 j :</b>	Évolution du nombre de personnes exposées aux risques d'inondation dans les communes de Darack, Kousseri, Maga, Moulvouday, Touloum, Lagdo et Pitoa	50
<b>Graphique 1 k :</b>	Evolution du nombre de personnes exposées aux risques de sécheresse dans les communes de Darack, Kousseri, Maga, Moulvouday, Touloum, Lagdo et Pitoa	50
<b>Graphique 1 l :</b>	Évolution des forêts du Cameroun de 1990 à 2010 sur des sites pilotes définis dans les régions de l'Est, du Sud, du Littoral, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest, de l'Ouest et de l'Adamaoua	53
<b>Graphique 1 m :</b>	Taux de déforestation moyen par an affiché et superficie défrichée par zone agro-écologique	54
<b>Graphique 1 n :</b>	Quantité d'émissions Nettes des gaz à effet de serre par type en 1994 et 2000 (en GgECO <sub>2</sub> )	56
<b>Graphique 1 o :</b>	Évolution des émissions Nettes des gaz à effet de serre par Secteur en Giga gramme équivalent CO <sub>2</sub> (Gg eq CO <sub>2</sub> )	56
<b>Graphique 1 p :</b>	Précipitations moyennes annuelles à Maroua de 1950 à 2015	57
<b>Graphique 1 p.1 :</b>	IPN annuels de la ville de Maroua	57
<b>Graphique 1 q :</b>	Précipitations moyennes annuelles à Garoua de 1950 à 2015	57
<b>Graphique 1 q.1 :</b>	IPN annuels de la ville de Garoua	57
<b>Graphique 1 r :</b>	Précipitations moyennes annuelles à Ngaoundéré de 1950 à 2015	58
<b>Graphique 1 r.1 :</b>	IPN annuels de la ville de Ngaoundéré	58
<b>Graphique 1 s :</b>	Précipitations moyennes annuelles à Yaoundé de 1950 à 2015	58
<b>Graphique 1 s.1 :</b>	IPN annuels de la ville de Yaoundé	58
<b>Graphique 1 t :</b>	Précipitations moyennes annuelles à Bertoua de 1950 à 2015	59
<b>Graphique 1 t.1 :</b>	IPN annuels de la ville de Bertoua	59
<b>Graphique 1 u :</b>	Précipitations moyennes annuelles à Ebolowa de 1950 à 2015	59
<b>Graphique 1 u.1 :</b>	IPN annuels de la ville d'Ebolowa	59
<b>Graphique 1 v :</b>	Précipitations moyennes annuelles à Bafoussam de 1950 à 2015	60
<b>Graphique 1 v.1 :</b>	IPN annuels de la ville de Bafoussam	60
<b>Graphique 1 w :</b>	Précipitations moyennes annuelles à Bamenda de 1950 à 2015	60
<b>Graphique 1 w.1 :</b>	IPN annuels de la ville de Bamenda	60
<b>Graphique 1 x :</b>	Précipitations moyennes annuelles à Douala de 1950 à 2015.	61

<b>Graphique 1 x.1 :</b>	IPN annuels de la ville de Douala	61
<b>Graphique 1 y :</b>	Précipitations moyennes annuelles à Mamfe de 1950 à 2015	61
<b>Graphique 1 y.1 :</b>	IPN annuels de la ville de Mamfé	61
<b>Graphique 2 a :</b>	Températures moyennes annuelles à Maroua de 1975 à 2010	62
<b>Graphique 2 a.1 :</b>	Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Maroua de 1969 à 2015.	62
<b>Graphique 2 b :</b>	Températures moyennes annuelles à Garoua de 1975 à 2005	62
<b>Graphique 2 b.1 :</b>	Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Garoua de 1979 à 2011	63
<b>Graphique 2 c :</b>	Températures moyennes annuelles à Ngaoundéré de 1975 à 2010	63
<b>Graphique 2 c.1 :</b>	Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Ngaoundéré de 1979 à 2008	63
<b>Graphique 2 d :</b>	Températures moyennes annuelles à Yaoundé de 1940 à 2005	64
<b>Graphique 2 d.1 :</b>	Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Yaoundé de 1979 à 2018	64
<b>Graphique 2 e :</b>	Températures moyennes annuelles à Bertoua de 1940 à 2005	64
<b>Graphique 2 e.1 :</b>	Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Bertoua de 1979 à 2008	65
<b>Graphique 2 f :</b>	Températures moyennes annuelles à Ebolowa de 1975 à 2008	65
<b>Graphique 2 f.1 :</b>	Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville d'Ebolowa de 1971 à 2000	65
<b>Graphique 2 g :</b>	Températures moyennes annuelles à Bafoussam de 1990 à 2015.	66
<b>Graphique 2 g.1 :</b>	Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Bafoussam de 1990 à 2008	66
<b>Graphique 2 h :</b>	Températures moyennes annuelles à Bamenda de 1971 à 2000	66
<b>Graphique 2 h.1 :</b>	Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Bamenda de 1971 à 2000	67
<b>Graphique 2 i :</b>	Températures moyennes annuelles à Douala de 1960 à 2000	67
<b>Graphique 2 i.1 :</b>	Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Douala de 1960 à 2000	67
<b>Graphique 2 j :</b>	Températures moyennes annuelles à Douala de 2003 à 2015.	68
<b>Graphique 2 j.1 :</b>	Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Mamfe de 2003 à 2015	68
<b>Graphique 2 k :</b>	Proportion (en %) des PCB inventoriés éliminés et non éliminés au Cameroun depuis 2012	79
<b>Graphique 2 l :</b>	Proportion (en %) des POPs inventoriés éliminés et non éliminés au Cameroun depuis 2012	80
<b>Graphique 2 m :</b>	Evolution du nombre des Plans de Gestion Environnementale et sociale par sous-secteur (2006-2018)	89
<b>Graphique 2 n :</b>	Repartition du nombre total d'aroe délivrées (2014-2018)	90
<b>Graphique 2 o :</b>	Évolution du Nombre de visiteurs enregistrés au Centre d'Information et de Documentation sur l'Environnement	95
<b>Graphique 2 p :</b>	Évolution du Nombre de visiteurs sur le site web	95
<b>Graphique 2 q :</b>	Textes réglementaires du MINEPDED	102
<b>Graphique 2 r :</b>	Répartition du personnel par sexe du MINEPDED	104
<b>Graphique 2 s :</b>	Etat d'exécution des projets au MINEPDED	116

# Introduction





## I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), partie prenante du Système National d'Information Statistique (SNIS), a pris acte des différentes recommandations, interpellations et sollicitations qu'imposent le Document de Stratégie pour la croissance et l'Emploi (DSCE), les Objectifs du Développement Durable (ODD) et plus particulièrement la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique dans sa deuxième phase (SNDS2), qui prévoient notamment en ses axes et objectifs stratégiques : (i) le développement des statistiques de sources administratives dans tous les ministères et organismes de service public (objectif 2 de l'axe stratégique N°2), et (ii) l'élaboration d'une politique de diffusion des statistiques officielles (objectif 1 de l'axe N°3). C'est fort de tout ceci que le MINEPDED pour pallier cette insuffisance en matière de disponibilité des données statistiques dans son domaine de compétences et dans le souci de rendre disponible celles-ci, s'est engagé dans un processus devant aboutir à la production de son tout premier annuaire statistique.

Tout au cours de l'évolution de ce processus, le MINEPDED a fait face à de nombreuses difficultés, notamment la nécessité d'obtenir des données à partir des indicateurs suffisamment clairs et renseignables par tous les producteurs de l'information environnementale. Cette action permettra d'avoir une vision à court et à moyen terme sur les besoins en gestion de ladite information et plus encore en termes de présentation, restitution et diffusion en temps réel de celle-ci du point de vue statistique.

## II- APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

La production du présent annuaire statistique s'est opérée suivant une démarche classique, en quatre (04) étapes: (i) l'élaboration de la maquette et des outils de collecte des données ; (ii) la collecte des données sur le terrain ; (iii) l'exploitation et l'analyse des données collectées ; (iv) la rédaction.

### i. Élaboration de la maquette de l'annuaire

Les indicateurs de la maquette globale de l'annuaire statistique du MINEPDED ont été d'une part, extraits de la stratégie du sous-secteur environnement, protection de la Nature et Développement Durable, de l'étude sur les Indicateurs environnements du Cameroun, des Programmes Annuels de Performance du MINEPDED, des Objectifs de Développement Durable (ODD) et, des différentes conventions ratifiées internationales par le Cameroun en matière

d'environnement et d'autres part, complétés par une analyse des besoins en informations auprès des directions techniques et la structure sous-tutelle du MINEPDED (ONACC).

Dans cette maquette globale qui a été validée dans le cadre d'un atelier, le souci de renseigner l'ensemble desdits indicateurs a conduit à une architecture qui intègre les actions et activités menées dans les quatre programmes du MINEPDED.

## ii. Collecte des données sur le terrain

---

Les structures enquêtées pour la production du présent annuaire statistique ont été les suivantes :

- Les les directions du MINEPDED (DEPC, DAJ, DNC, DPDD, DCGR, DDPE, DAG, CIDE).
- L'Observatoire Nationale sur les Changements Climatiques (ONACC) ;
- Les différents projets et programmes du MINEPDED ;
- Les services déconcentrés du MINEPDED (Délégations Régionales et Délégations Départementales).

## iii. Exploitation des données

---

Les données collectées ont été saisies, apurées et traitées. Toutes les informations produites ont été confrontées et consolidées pour l'élaboration des tableaux de synthèse et des graphiques.

## iv. Rédaction de l'annuaire statistique

---

Les données disponibles à l'issue de la collecte et traitées, ont été insérées dans les tableaux ou présentées sous forme de graphiques (pour les informations uni modales), afin d'en faciliter la lecture. Les tableaux ont été ensuite commentés pour apprécier l'information saillante dans l'espace et dans le temps.

# III- PRÉSENTATION DU SOUS-SECTEUR « ENVIRONNEMENT »

## III.1- Missions du MINEPDED

### III.1.1- Historique

Suite à la participation active du Cameroun aux conférences de Stockholm sur l'environnement de 1972 et de Rio de Janeiro de 1992, le Gouvernement a intégré de manière formelle dans ses politiques publiques les considérations environnementales. C'est ainsi qu'ont été créés successivement :

Le Comité permanent de l'Homme et de la Biosphère (Comité MAB).

**1984 – 1992** : Création de la Sous - Direction de l'Environnement et des Établissements Humains au sein du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire (MINPAT) ;

**1992 - 2004** : Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) chargé de la gestion de l'environnement et des ressources forestières et fauniques avec en son sein une Direction de l'environnement qui sera érigé en Secrétariat Permanent à l'Environnement (SPE) ;

**2004 à 2011** : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP), issu de la dissolution du de l'Environnement et des Forêts (MINEF). Suite aux Décret N°2004/320 du 08 décembre 2004 portant création du MINEP, Décret N°2005/117 du 14 avril 2005 portant organisation du MINEP et Décret N°2005/496 du 31 décembre 2005 modifiant les dispositions du précédent décret, le MINEP est créé, organisé et réorganisé. Sa mission principale est l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique environnementale et de la protection de la nature ;

**2011 à nos jours** : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), crée par décret N°2011/408 du 9 décembre 2011, est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable.

### *III.1.2- Missions du MINEPDED*

Le MINEPDED est placé sous l'autorité d'un Ministre. Il est assisté d'un ministre délégué. A ce titre, il est chargé de :

- la définition des modalités et principes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- la définition des mesures de gestion environnementale en liaison avec les Ministères et Organismes Spécialisés concernés ;
- l'élaboration des plans directeurs sectoriels de protection de l'environnement en liaison avec les Départements Ministériels concernés ;
- la coordination et le suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou internationale en matière d'environnement et de la nature en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
- le suivi de la conformité environnementale dans la mise en œuvre des grands projets ; l'information du public en vue de susciter sa participation à la gestion à la protection et à la restauration de l'environnement et de la nature ;
- la négociation des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et de leur mise en œuvre en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;
- la mise en œuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et du développement durable en liaison avec les administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et sur le Comité inter – régional de Lutte contre la Sécheresse dans le Nord (CILS).

### III.2- Instruments majeurs de politiques et de gestion du Sous Secteur Environnement (SSE)

Les actions du MINEPDED sont sous-tendues par différents instruments au rang desquels la loi cadre de 1996, la stratégie du SSE de 2015 et les différents engagements à l'échelle internationale.

#### III.2.1- Loi cadre relative à la gestion de l'environnement

La gestion de l'environnement et des ressources naturelles s'inspire, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, des principes suivants :

- a) le principe de précaution selon lequel l'absence de certitude, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption des mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable ;
- b) le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable ;
- c) le principe pollueur-payeur, selon lequel les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de la lutte contre celle-ci et de la remise en l'état des sites pollués doivent être supportés par le pollueur ;
- d) le principe de responsabilité, selon lequel toute personne qui, par son action, crée des conditions de nature à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination dans des conditions propres à éviter lesdits effets ;
- e) le principe de participation selon lequel :
  - *chaque citoyen doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses ;*
  - *chaque citoyen a le devoir de veiller à la sauvegarde de l'environnement et de contribuer à la protection de celui-ci ;*
  - *les personnes publiques et privées doivent, dans toutes leurs activités, se conformer aux mêmes exigences ;*
  - *les décisions concernant l'environnement doivent être prises après concertation avec les secteurs d'activité ou les groupes concernés, ou après débat public lorsqu'elles ont une portée générale ;*
- f) le principe de subsidiarité selon lequel en l'absence d'une règle générale ou spéciale du droit écrit en matière de protection de l'environnement, la norme coutumière identifiée d'un terroir donné et avérée plus efficace pour la protection de l'environnement s'applique.

Le Gouvernement élabore les politiques environnementales et en coordonne la mise en œuvre.

A cette fin, il :

- établit les normes de qualité pour l'air, l'eau, le sol et toutes normes nécessaires à la sauvegarde de la santé humaine et de l'environnement ;
- établit des rapports sur la pollution, l'état de conservation de la diversité biologique et sur l'état de l'environnement en général ;
- initie des recherches sur la qualité de l'environnement et les matières connexes ;
- prépare une révision du Plan National de Gestion de l'Environnement, selon la périodicité prévue à l'article 14 de la présente loi, en vue de l'adapter aux exigences nouvelles dans ce domaine ;

- initie et coordonne les actions qu'exige une situation critique, un état d'urgence environnemental ou toutes autres situations pouvant constituer une menace grave pour l'environnement ;
- publie et diffuse les informations relatives à la protection et à la gestion de l'environnement ;
- prend toutes autres mesures nécessaires à la mise en œuvre de la loi Cadre sur l'Environnement.

Il est assisté dans ses missions d'élaboration de coordination, d'exécution et de contrôle des politiques environnementales par la Commission Nationale Consultative de l'Environnement et du Développement Durable dont les attributions, l'organisation et le fonctionnement sont fixés par des décrets d'application de la loi Cadre sur l'Environnement.

### *III.2.2- Stratégie du SSE*

#### **a) Objectif du DSCE en relation avec le Sous – secteur**

L'objectif poursuivi par le MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Dans cet esprit, il s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le DSCE et relevant du sous-secteur environnement, à savoir :

- assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable (OMD N° 7) ;
- améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales;
- inverser les tendances actuelles de la déperdition des ressources naturelles;
- organiser et encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires, de la société civile en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'au sommet des Nations Unies sur le développement durable le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030. Dans cet agenda mondial, le MINEPDED trouve son ancrage entre autres sur les ODD suivants :

- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable (ODD 2) ;
- Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable ressources en eau (ODD 6) ;
- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables (ODD 7) ;
- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et répercussions (ODD 13) ;
- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources (ODD 14) ;
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable (ODD 15).

## b) Rappel de la vision du SSE

L'objectif stratégique du MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Sur la base de la corrélation entre l'objectif ministériel et les objectifs visant notre contribution dans la mise en œuvre de la stratégie décennale nationale de développement, trois programmes opérationnels et un programme support ont été extraits du Plan d'Actions, de la Revue des Programmes et du Cadre de Dépenses à Moyen terme des triennats précédents.

## c) L'objectif global de la stratégie et les axes prioritaires

Cette vision avait retenu les quatre axes stratégiques ci-après pour la période 2014-2018 :

- **Axe stratégique 1** : Intégration des principes de développement durable dans l'élaboration des politiques nationales ;
- **Axe stratégique 2** : Préservation des ressources naturelles ;
- **Axe stratégique 3** : Gestion des pollutions et des nuisances ;
- **Axe stratégique 4** : Amélioration de la gouvernance et gestion stratégique du sous - secteur de l'environnement et du développement durable.

## d) Présentation des quatre programmes

Fonction	Programme	Objectif du Programme	Indicateur	Années			
				2015	2016	2017	2018
Assainissement et protection de l'environnement	Programme 361: LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Réduire la dégradation des terres et promouvoir les mesures de résilience, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques	Pourcentage des terres restaurées dans les espaces fortement dégradés dans la zone prioritaire N°1 Région de l'Extrême-nord (1 116 700 ha)	2,1% soit 23450 ha de terre reboisés	2,32% soit 26 000 ha de terres reboisés	2,48% de terres restaurées soit 27 750 ha	2,70% de terres restaurées soit 30 250 ha
			Nombre de bonnes pratiques de résilience, d'atténuation et d'adaptation mises en place ou renforcées et adoptées par les populations cibles	02 bonnes pratiques renforcées	03 bonnes pratiques renforcées 03 documents contenant des mesures d'adaptation et d'atténuation	04 bonnes pratiques renforcées 04 documents contenant des mesures d'adaptation et d'atténuation	05 bonnes pratiques renforcées 05 documents contenant des mesures d'adaptation et d'atténuation
	Programme 362: GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE	Restaurer les écosystèmes de mangrove et de plans d'eau dégradés	Superficie de mangroves restaurées	08 ha	09 ha plants de palétuviers produits et mis en terre soit 0,9%	10 ha plants de palétuviers produits et mis en terre soit 1%	12 ha plants de palétuviers produits et mis en terre soit 1,2%
			Superficie de plan d'eau débarrassée de la Jacinthe d'eau (Wouri, retenue de Lagdo et Nyong).	80 hectares (plans d'eau) débarrassés de la jacinthe d'eau	90 hectares (plans d'eau) débarrassés de la jacinthe d'eau	100 hectares (plans d'eau) débarrassés de la jacinthe d'eau	110 hectares (plans d'eau) débarrassés de la jacinthe d'eau
	Programme 363: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	Réduire les pollutions et nuisances environnementales	Nombre d'installations inspectées	1800 installations inspectées	3708 installations inspectées	4043 installations à inspectées	4343 installations à inspectées

Fonction	Programme	Objectif du Programme	Indicateur	Années			
				2015	2016	2017	2018
	Programme 364: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes	Taux de mise en œuvre des activités budgétisées du MINEPDED	70%	70%	75%	81%

### III.2.3 Engagements au niveau régional et international

#### a) Coopération bilatérales et multilatérale

Le Cameroun a signé un grand nombre d'Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) tant au niveau international que régional ou sous régional. Les AME sont conclus en fonction de différentes thématiques de l'environnement marin et côtier, des sols et de la désertification, de l'air et du climat, de la biodiversité et des déchets.

Les plus importants sont les suivants :

- la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ;
- la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ;
- la Convention des nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD/CNULCD) ;
- la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) ;
- la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) ;
- la Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de RAMSAR) ;
- la Convention du Patrimoine mondial naturel et culturel (WHC).

Le présent annuaire comprend quatre (04) parties à savoir :

- **Chapitre 1** : Lutte contre la dégradation des terres, la perte de la biodiversité et les Changements Climatiques ;
- **Chapitre 2** : Lutte contre les pollutions et les nuisances et les substances chimiques nocives et/ou dangereuses ;
- **Chapitre 3** : Promotion du développement durable ;
- **Chapitre 4** : Gouvernance environnementale.

## CONCEPTS CLÉS ET DÉFINITIONS

**Bassin versant** : c'est une aire délimitée par des lignes de partage des eaux, à l'intérieur de laquelle l'ensemble des eaux tombées est drainé vers un même exutoire.

**Contrôle** : opération de vérification du respect de la mise en œuvre des recommandations issues des inspections environnementales ou de vérification de la conformité par rapport aux normes préétablies.

**Désertification** : est considérée au Cameroun comme étant : «un processus de dégradation/modification des écosystèmes et des ressources naturelles à des degrés divers affectant le cadre de vie des populations» y compris dans les zones humides, para humides, forestières et côtières.

**Développement durable** : mode de développement qui vise à satisfaire les besoins de développement des générations présentes sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs.

**Écart de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme** : volume total des précipitations humides atmosphériques (pluie, neige, grêle, rosée, etc.) tombant sur le territoire du pays pendant un an, comparé à sa moyenne annuelle à long terme (moyenne arithmétique des précipitations pendant au moins 30 années consécutives).

**Écart de la température moyenne annuelle par rapport à la moyenne annuelle à long terme** : c'est l'écart de la température moyenne annuelle de l'air par rapport à sa moyenne annuelle à long terme (moyenne arithmétique sur au moins 30 années consécutives).

**Écosystème** : Ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (ou biocénose) et son environnement géologique, édaphique, hydrologique, climatique, etc. Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'échange d'énergie et de matière permettant le maintien et le développement de la vie.

**Espace fortement dégradé** : zone la plus touchée du point de vue de la désertification en raison des conditions du milieu naturel et des conditions climatiques plus sévères.

**Établissement classé** : les établissements qui présentent des causes de danger ou des inconvénients, soit pour la sécurité, la salubrité ou la commodité du voisinage, soit pour la santé publique, ou pour l'agriculture, ainsi que pour la pêche.

**Gaz à effet de serre** : Gaz absorbant une partie des rayons solaires en les redistribuant sous la forme de radiations au sein de l'atmosphère terrestre, phénomène appelé effet de serre. Plus d'une quarantaine de gaz à effet de serre ont été recensés par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) parmi lesquels figurent : la vapeur d'eau (H<sub>2</sub>O), le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), l'hydrofluorocarbures (HFC), le perfluorocarbure (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>).»

**Gestion écologique des déchets** : toutes mesures pratiques permettant d'assurer que les déchets sont gérés d'une manière qui garantisse la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les effets nuisibles que peuvent avoir ces déchets.

**Inspection conjointe** : une mission réalisée par une équipe d'inspecteurs issus des différentes administrations habilitées à mener les missions d'inspections dans les établissements classés.

**Inspection environnementale** : toute opération qui a pour but de s'assurer qu'une activité se déroule dans le respect des lois, règlement, directives, normes et standards nationaux ou internationaux établis pour une meilleure protection de l'environnement.

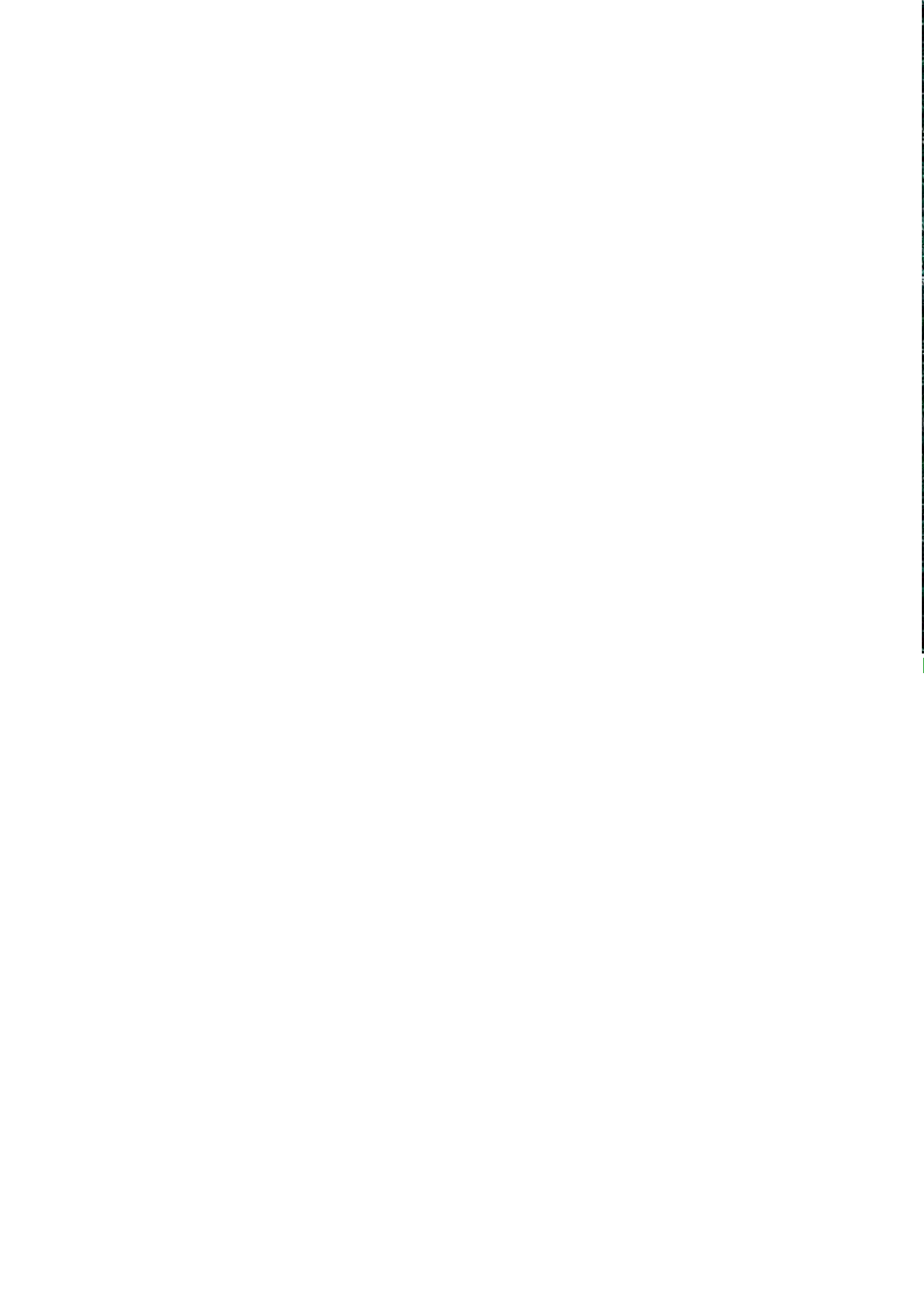
**Mangrove** : désigne les forêts côtières trouvées dans les estuaires abrités et le long des berges et des lagunes dans les régions tropicales et subtropicales (FAO), toute espèce animale ou végétale, adaptée à la salinité des écosystèmes côtiers des régions intertropicales soumises à des échanges entre le milieu terrestre et l'océan.



**Mise en défens** : Zone soustraite au parcours du bétail, aux exploitations quelle que soit leur nature et aux feux de brousse. Les périmètres mis en défens sont généralement clôturés. Par extension et dans le cadre de la foresterie rurale, les périmètres de protection et de restauration sont appelés mise en défens.

**Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)** se définit comme « un état dans lequel la quantité et la qualité des ressources en terre nécessaires pour soutenir les fonctions et les services éco systémiques et améliorer la sécurité alimentaire restent stables ou augmentent à des échelles temporelles et spatiales et des écosystèmes donnés ». COP12 UNCCD.

**Plantes invasives** : plantes exotiques introduites qui, par leur prolifération, produisent des changements significatifs au niveau des écosystèmes.





# CHAPITRE 1 :

## LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES TERRES, LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES .....37

- I- Lutte contre la dégradation des terres et des paysages .....38
- II- Lutte contre la perte de la biodiversité .....42
- III- Lutte contre les changements climatiques .....49



## CHAPITRE 1 :

# LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES TERRES, LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La biodiversité, les changements climatiques et la désertification constituent des thématiques “indissociables” du chantier de la protection de l’environnement au Cameroun. La mise en œuvre des trois conventions des Nations Unies issues du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, à savoir la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNUCLD) est traduite par la mise en place des politiques, des stratégies et des plans de protection de l’environnement (loi N 96/12 du 05 Août 1996 portant Loi Cadre relative à la Gestion de l’Environnement, la loi 2003 sur la Biotechnologie moderne au Cameroun et son décret d’application, la Stratégie et Plan d’Action National pour la Biodiversité (SPANB), le Plan d’Action National de Lutte Contre la Désertification (PANLCD), le Plan National d’Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC), l’Accord de Paris (CDN, SNIGES), la Stratégie nationale REDD+, etc.).

Malgré les efforts menés par le Gouvernement Camerounais, les problématiques de la lutte contre la désertification, de la perte de la biodiversité et des effets néfastes des changements climatiques sont de plus en plus cruciales.

Dans ce contexte, le MINEPDED a initié entre autres le programme 361 intitulé « Lutte contre la désertification et les changements climatiques » dont l’objectif est de réduire la dégradation des terres et de promouvoir les mesures de résilience, d’atténuation et d’adaptation aux changements climatiques. Sa mise en œuvre s’appuie sur trois actions, notamment la Promotion et restauration de la nature, la Lutte contre les changements climatiques et le Renforcement du monitoring environnemental.

## I- LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES TERRES ET DES PAYSAGES

La mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD) au Cameroun a pour fondement le Plan d'Action National de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD) élaboré depuis 2007 par le Gouvernement du Cameroun à travers le MINEP. Ce Plan identifie la zone soudano-sahélienne du pays comme la plus touchée par la désertification. Ainsi, les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord ont été désignées comme les zones d'intervention prioritaires. L'objectif global du PAN/LCD vise à inverser les tendances de la désertification/dégradation des terres pour lutter contre la pauvreté et pour favoriser un développement durable.

Pour mettre en œuvre le PAN/LCD dans les deux zones d'intervention prioritaires, le MINEPDED a initié le Projet Sahel-Vert dans la Région de l'Extrême-Nord et le Projet d'aménagement du Bassin-Versant de la Bénoué dans celle du Nord.

### I.1- Restauration des terres dans les espaces fortement dégradés de la Région de l'Extrême-Nord

- a. Superficie / Pourcentage des terres restaurées dans les espaces fortement dégradés dans la Région de l'Extrême-Nord

**Tableau 1.1 : Évolution de la superficie des terres restaurées et du nombre de plants mis en terre dans le cadre de l'opération « Sahel vert »**

Années	Superficie restaurée par an	Superficie restaurée cumulée	Pourcentage de terres restaurées par an	Pourcentage cumulé de terres restaurées	Nombre de plants mis en terre (en millier)	Nombre de plants mis en terre cumulés (en millier)
	(ha)	(ha)	(%)	(%)	(Nombre)	(Nombre)
2008	3 000	3 000	0,269	0,269	480	480
2009	3 000	6 000	0,269	0,537	480	960
2010	3 500	9 500	0,313	0,851	560	1520
2011	3 500	13 000	0,313	1,164	560	2080
2012	3 000	16 000	0,269	1,433	480	2560
2013	2 500	18 500	0,224	1,657	400	2960
2014	2 500	21 000	0,224	1,881	350	3310
2015	2 500	23 500	0,224	2,104	300	3610
2016	2 450	25 950	0,219	2,324	300	3910
2017	1 750	27 700	0,157	2,481	210	4120
2018	1 250	28 950	0,112	2,592	150	4270
<b>Total</b>	<b>28 950</b>	<b>28 950</b>	<b>2,592</b>	<b>2,592</b>	<b>4270</b>	<b>4270</b>

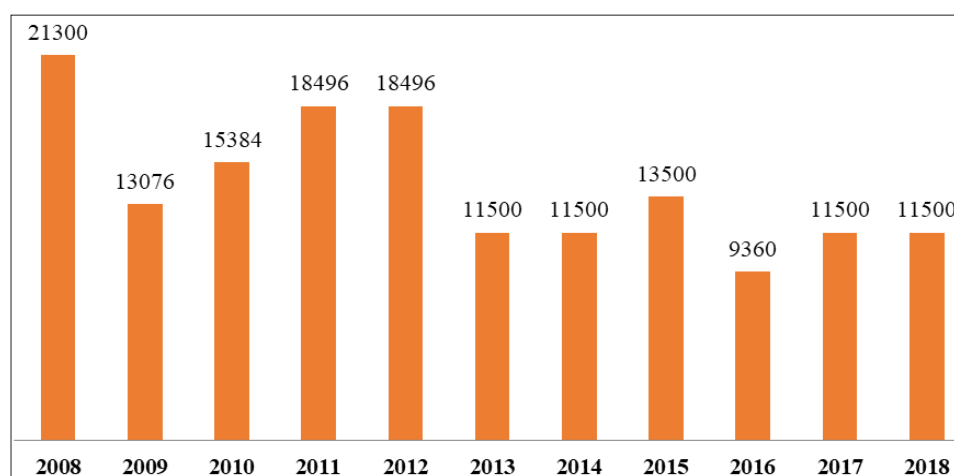
Source : MINEPDED (Rapports annuels d'activités de la DCGR et de la Délégation Régionale de l'Extrême-Nord) 2008, 2018

Les pourcentages sont calculés par rapport à la superficie totale à restaurer (1 116 700 ha)/an ;  
Le taux de régénération moyenne est de 65,11% dont le maximum est de 80% et le minimum est de 40%.

b. Nombre de foyers améliorés distribués

Le nombre total de foyers distribués entre 2008 et 2018 est de 155 552.

**Graphique 1.a : Évolution du nombre de foyers améliorés distribués annuellement dans le cadre de « l'Opération Sahel Vert ».**



c. Nombre d'emplois temporaires et de longue durée créés dans le cadre de la restauration des espaces fortement dégradés dans la région de l'Extrême-Nord

**Tableau 1.2 : Évolution du nombre d'emplois temporaires et de longue durée créés dans le cadre de la restauration des espaces fortement dégradés dans la région de l'Extrême-Nord**

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'emplois temporaires	1350	1350	1580	1845	1860	1515	1290	1305	1326	1085	901
Nombre d'emplois de longue durée (au moins 3 ans)	480	460	555	555	465	470	332	258	344	258	172
<b>Total</b>	<b>1830</b>	<b>1810</b>	<b>2135</b>	<b>2400</b>	<b>2325</b>	<b>1985</b>	<b>1622</b>	<b>1563</b>	<b>1670</b>	<b>1341</b>	<b>1073</b>

Source : MINEPDED/Délégation Régionale de l'Extrême-Nord, rapports d'activités 2008-2018

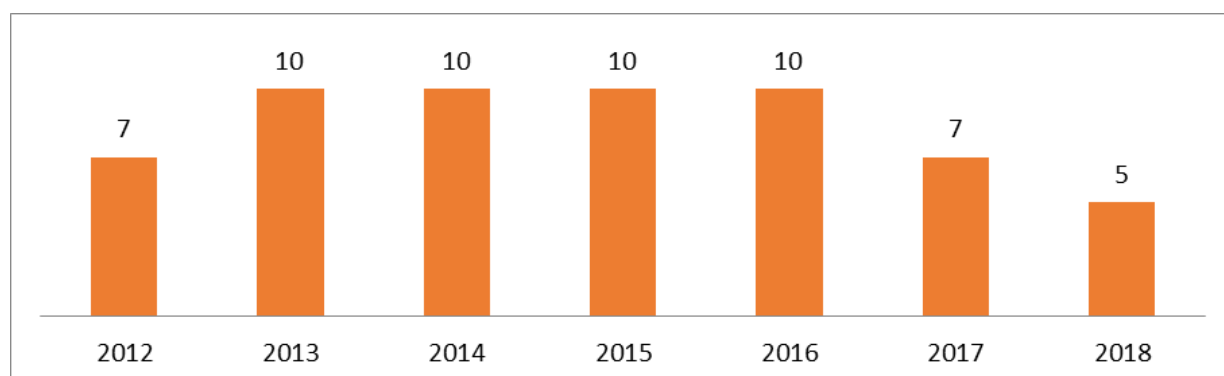
**Tableau 1.3 : Répartition des ouvriers par taches et par genre**

Année	Débroussaillage			Piquetage + trouaison			Mise en terre			Arrosage			Gardiennage			Total
	hme	fem	jne	hme	fem	jne	hom	fem	jne	hom	fem	jne	hom	fem	jne	
2008	40	10	30	35	15	30	10	40	10	5	45	10	5	/	10	295
2009	40	10	30	35	15	30	10	40	10	5	45	10	5	/	10	295
2010	40	10	30	35	15	30	10	40	10	5	45	10	5	/	10	295
2011	40	10	30	35	15	30	10	40	10	5	45	10	5	/	10	295
2012	40	10	30	35	15	30	10	40	10	5	45	10	5	/	10	295
2013	40	10	30	35	15	30	10	40	10	5	45	10	5	/	10	295
2014	40	10	30	35	15	30	10	40	10	5	45	10	5	/	10	295
<b>Total</b>	<b>280</b>	<b>70</b>	<b>210</b>	<b>245</b>	<b>105</b>	<b>210</b>	<b>70</b>	<b>280</b>	<b>70</b>	<b>35</b>	<b>315</b>	<b>70</b>	<b>35</b>	<b>/</b>	<b>70</b>	<b>2065</b>

Source : DCGR/MINEPDED ; DR/MINEPDED/EN 2008-2014

#### d. Sites restaurés et transférés aux Communes

**Graphique 1.b : Variation du nombre de sites restaurés transférés aux Communes**



Source : DCGR/MINEPDED ; DR/MINEPDED/EN

### I.2- Restauration du Bassin Versant de la Bénoué dans la Région du Nord

#### a. Superficies des berges restaurées et nombre de plants mis en terre dans le cadre de l'Aménagement du bassin versant de la Bénoué

**Tableau 1.4 : Évolution des superficies des berges restaurées et du nombre de plants mis en terre dans le cadre de l'Aménagement du bassin versant de la Bénoué.**

Département	Communes	Sites de reboisement (village/localité)	Superficie (ha)	Nombre de plants mis en terre	Année de mise en place	Linéaire des berges	
Bénoué	Garoua III	Bocklé-Babla	63	20 000	2010	20	
	Pitoea	Pitoea	60	20 000	2011	10	
	Garoua III	Babla-Djoulol Bocki	63	20 000	2012	20	
	Lagdo		Doulol-Bocki Gounougou-Riao	63	20 000	2013	13
			Riao-Karewa	45	15 000	2014	15
	Garoua III		Karewa-Babbla	30	10 000	2015	
			Babla	22.5	4 000	2016	
	Pitoea		Pitoea	12	10 000	2017	
			Pitoea	24	10 000	2018	
<b>TOTAL</b>			<b>382.5</b>	<b>129 000</b>		<b>78</b>	

Source : MINEPDED/Délégation Régionale du Nord/Délégation Départementale de la Bénoué. 2010-2018.

### I.3- Restauration des terres et paysages dégradés dans les autres Régions

Outre les résultats du projet sahel vert, d'autres actions en faveur du reboisement sont menées dans les autres régions du Cameroun dans le cadre des célébrations des Journées Mondiales de l'environnement, de la Lutte contre la désertification et de la Biodiversité, des appuis aux Clubs des Amis de la Nature et des initiatives privées.



**Tableau 1.5 : Évolution de la Superficie de terres reboisées et du Nombre de plants mis en terre dans le cadre des initiatives de restauration**

Années	Adamaoua		Centre		Est		Littoral		Nord		Nord-ouest		Ouest		Sud		Sud-ouest		Total	
	Nombre de plants mis en terre	Superficie (ha)	Nombre de plants mis en terre	Superficie (ha)	Nombre de plants mis en terre	Superficie (ha)	Nombre de plants mis en terre	Superficie (ha)	Nombre de plants mis en terre	Superficie (ha)	Nombre de plants mis en terre	Superficie (ha)	Nombre de plants mis en terre	Superficie (ha)	Nombre de plants mis en terre	Superficie (ha)	Nombre de plants mis en terre	Superficie (ha)	Nombre de plants mis en terre	Superficie (ha)
2014	2 000	1,80	900	2,38	5 780	5,20	1 820	1,64	ND	ND	ND	ND	50	0,04	1 625	1,46	1 982	1,78	14 157	14,30
2015	1 500	1,35	3 850	2,28	3 523	3,17	464	0,42	ND	ND	2500	2,25	7 110	6,40	450	0,40	1 169	1,05	20 566	17,31
2016	2 005	1,80	1 380	3,34	34 393	30,94	2 250	2,02	8 064	20	10220	9,19	1 600	1,44	5 330	4,80	250	0,22	65 492	73,76
2017	3900	3,51	2 311	2,28	20	0,02	10 700	9,63	4 950	5,75	9200	8,28	676	0,61	268	0,24	20	0,02	32 045	30,32
2018	2 543	2,29	1 350	2,38	750	0,67	14 000	12,60	392 645	3189	4100	3,69	165 033	103,00	288	0,26	1 221	1,10	581 930	3314,98
<b>TOTAL</b>	<b>11 948</b>	<b>10,75</b>	<b>9 791</b>	<b>12,64</b>	<b>44 466</b>	<b>40</b>	<b>29 234</b>	<b>26,30</b>	<b>405 659</b>	<b>3214,75</b>	<b>26 020</b>	<b>23,41</b>	<b>174 469</b>	<b>111,49</b>	<b>7 961</b>	<b>7,16</b>	<b>4 642</b>	<b>4,18</b>	<b>714 190</b>	<b>3450,68</b>

Source : MINEPDED/Délégations Régionales et Départementales Rapport 2014-2018

## I.4- Restauration des paysages urbains

- a. Nombre des communes ayant bénéficié des appuis dans le cadre de l'opération « ville verte »

**Tableau 1.6 : Évolution du nombre de communes ayant bénéficié des accompagnements dans le cadre de l'opération « ville verte »**

Régions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ADAMAOUA	1	0	3	1	2	2	2	2
CENTRE	1	2	0	1	2	1	1	4
EST	1	0	1	1	0	0	1	0
EXTREME-NORD	1	2	1	1	0	3	4	4
LITTORAL	1	0	0	1	0	1	1	1
NORD	1	2	0	1	0	1	1	0
NORD-UEST	1	2	0	0	1	0	2	1
UEST	1	0	1	1	4	1	3	2
SUD	1	0	1	0	2	1	1	1
SUD-UEST	1	0	1	1	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>16</b>

Sources : Rapports annuels de performance du MINEPDED et Rapports d'activités des Délégations Régionales 2011-2018

## II- LUTTE CONTRE LA PERTE DE LA BIODIVERSITE

### II.1- Restauration des écosystèmes de mangroves

Tableau 1.7 : Évolution des superficies de mangroves restaurées et du nombre des palétuviers mis en terre dans les départements de l'Océan et de la Sanaga Maritime.

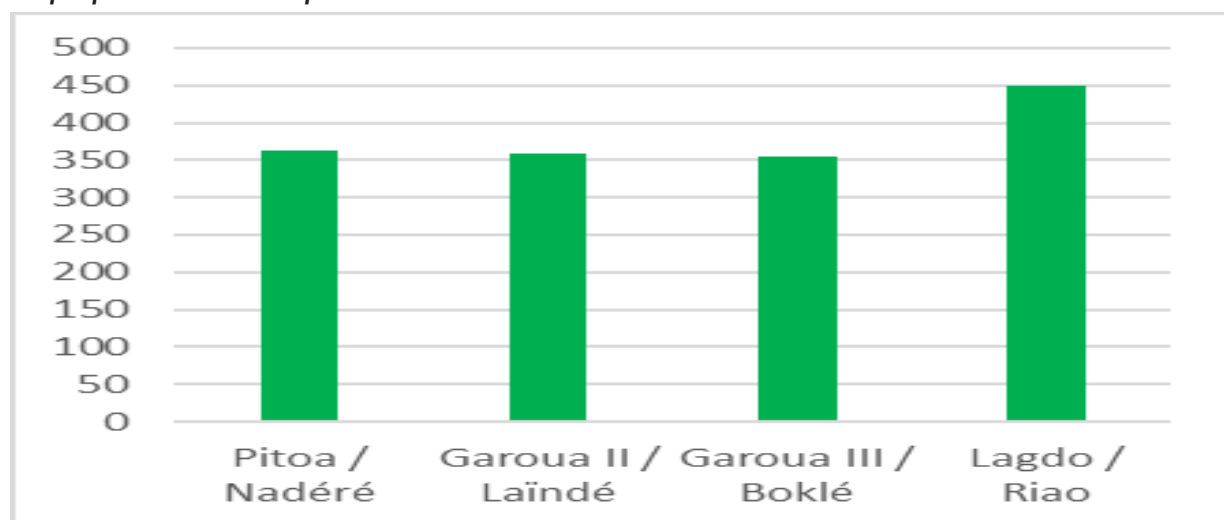
Année	Département	Arrondissement	Localité	Nombre de palétuviers plantés	Superficie reboisée (ha)
2010	Océan	Lokoundjé	Lokoundjé-village	8 653	0,87
		Lokoundjé	Béhondo	4 221	0,42
		Campo	Campo beach	4 601	0,46
		Campo	Ipono	2 525	0,25
2011		Campo	Bouandjo	10 000	1
		Kribi II	Londji	10 000	1
2012		Campo	Bouandjo	7 000	0,7
		Kribi II	Londji	13 000	1,3
2013	Kribi II	Londji	20 000	2	
2016-2017	Sanaga Maritime	Mouanko	Mouanko (Yoyo II)	10 000	1,14
2018		Mouanko		18 200	2,5
		Dizangué		5 000	1
<b>Total</b>				<b>113 200</b>	<b>12,64</b>

Source : MINEPDED/DCGR

### II.2- Initiative pilote de restauration de la biodiversité par le bambou

- a. Nombre de plants de bambou mis en terre dans les sites pilotes (Pitoa, Garoua II, Garoua III et Lagdo)

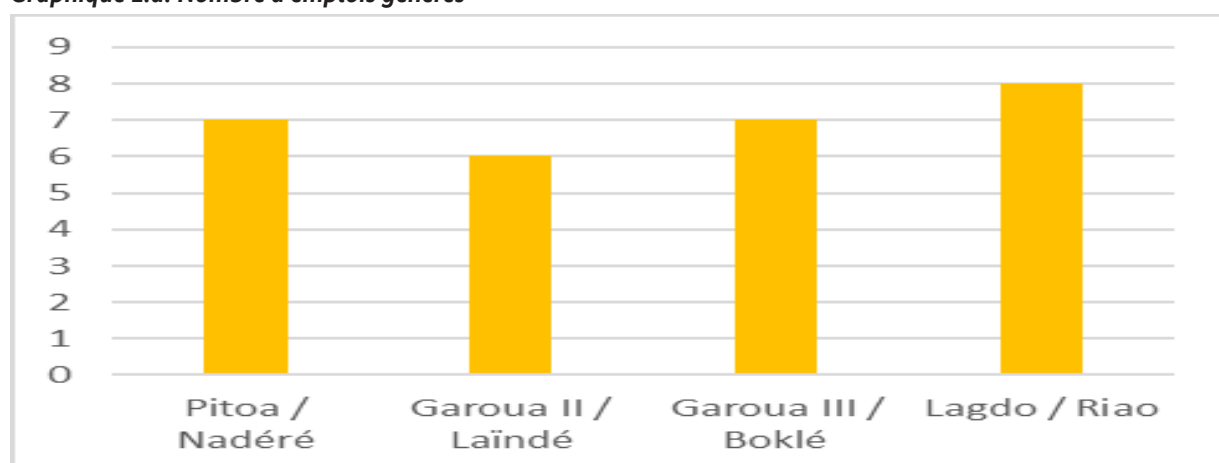
Graphique 1.c : Nombre de plants de bambou mis en terre en 2018



Source : MINEPDED/DCGR

b. Nombre d'emplois générés

**Graphique 1.d: Nombre d'emplois générés**



Source : MINEPDED/DCGR

### II.3- Restauration des plans d'eau et de la biodiversité des Bassins hydrographiques

a. Nombre de sites infestés par de jacinthe d'eau et d'autres espèces envahissantes restaurés

**Tableau 1.8 : Nombre de sites de jacinthe d'eau et d'autres d'espèces envahissantes restaurés**

COMMUNES	2014	2015	2016	2017	2018
Lagdo	01	01	03	06	01
Douala IV	02	02	04	05	02
Douala V	0	01	02	03	02
Ngaoundéré III	0	0	0	1	1
Fiko et Bonaléa	0	0	02	02	01
Mbalmayo	0	01	01	01	02
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>09</b>

Sources : MINEPDED, Projet lutte contre la jacinthe d'eau, Rapports 2014-2018

b. Surface des plans d'eau débarrassée de jacinthe d'eau et d'autres espèces envahissantes restaurés..

**Tableau 1.9 : Superficie (ha) nettoyée de jacinthe d'eau et d'espèces envahissantes**

COMMUNES	2014	2015	2016	2017	2018
Lagdo	0	03	03	03	3
Douala IV	03	10	10	10	12
Douala V	0	7	8	9	4
Ngaoundéré III	0	0	0	4	4
Dbombari	0	0	0,5	0,6	0
Mbalmayo	0	0,1	1	1	1
Cameroun	3	20.1	22,5	27,6	24

Sources : MINEPDED, Projet lutte contre la jacinthe d'eau, Rapports 2014-2018

c. Nombre de site de valorisation de la jacinthe d'eau et des autres espèces envahissantes créés

**Tableau 1.10 : Nombre de sites de valorisation de la jacinthe d'eau et des autres espèces envahissantes créés**

Départements	Communes	2014	2015	2016	2017	2018
Nyong et so'o	Mbalmayo	0	0	0	1	1
Bénoué	Lagdo	2	2	3	3	2
Vina	Ngaoundéré III	0	0	0	1	1
Wouri	Douala IV, Douala V	1	1	2	2	2
Moungo	Fiko	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

Sources : MINEPDED, Projet lutte contre la jacinthe d'eau, Rapports 2014-2018

d. Nombre de nouveaux sites de jacinthe d'eau et d'espèces envahissantes identifiés

**Tableau 1.11 : Évolution du nombre de sites identifiés**

Département	Sites	2014	2015	2016	2017	2018
Nyong et so'o	Mbalmayo	0	2	2	1	0
Nyong et Mfoumou	Ayos	0	0	0	0	1
VINA	Ngaoundéré III	0	0	0	1	1
Bénoué	Lagdo	1	0	2	5	5
Wouri	Douala IV, Douala V	2	2	5	5	5
Moungo	Fiko	0	0	1	1	0
<b>Cameroun</b>		<b>3</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>12</b>

Sources : MINEPDED, Projet lutte contre la jacinthe d'eau, Rapports 2014-2018

e. Nombre de personnes formées à la valorisation de la Jacinthe d'eau

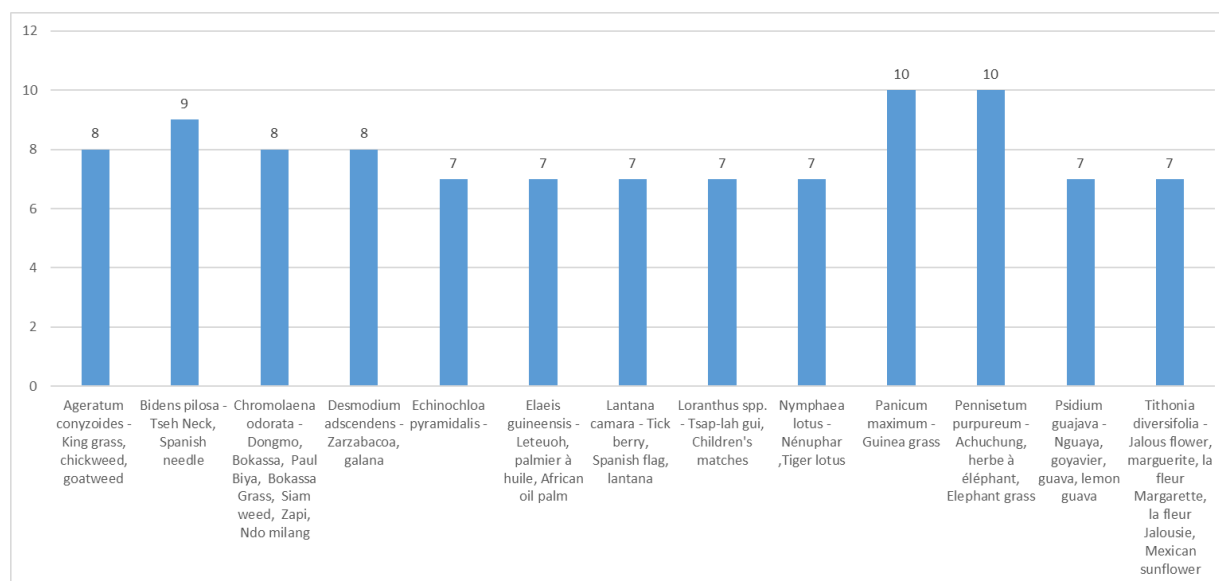
**Tableau 1.12 : Évolution du nombre de personnes formées à la valorisation de la Jacinthe d'eau**

Sites	2014	2015	2016	2017	2018
Nyong et so'o	0	0	0	35	0
Bénoué	180	110	130	130	140
Wouri	60	70	100	120	100
Moungo	0	0	60	60	0
Vina	0	0	0	35	35
<b>Total</b>	<b>240</b>	<b>180</b>	<b>290</b>	<b>250</b>	<b>135</b>

Sources : MINEPDED, Projet lutte contre la jacinthe d'eau, Rapports 2014-2018

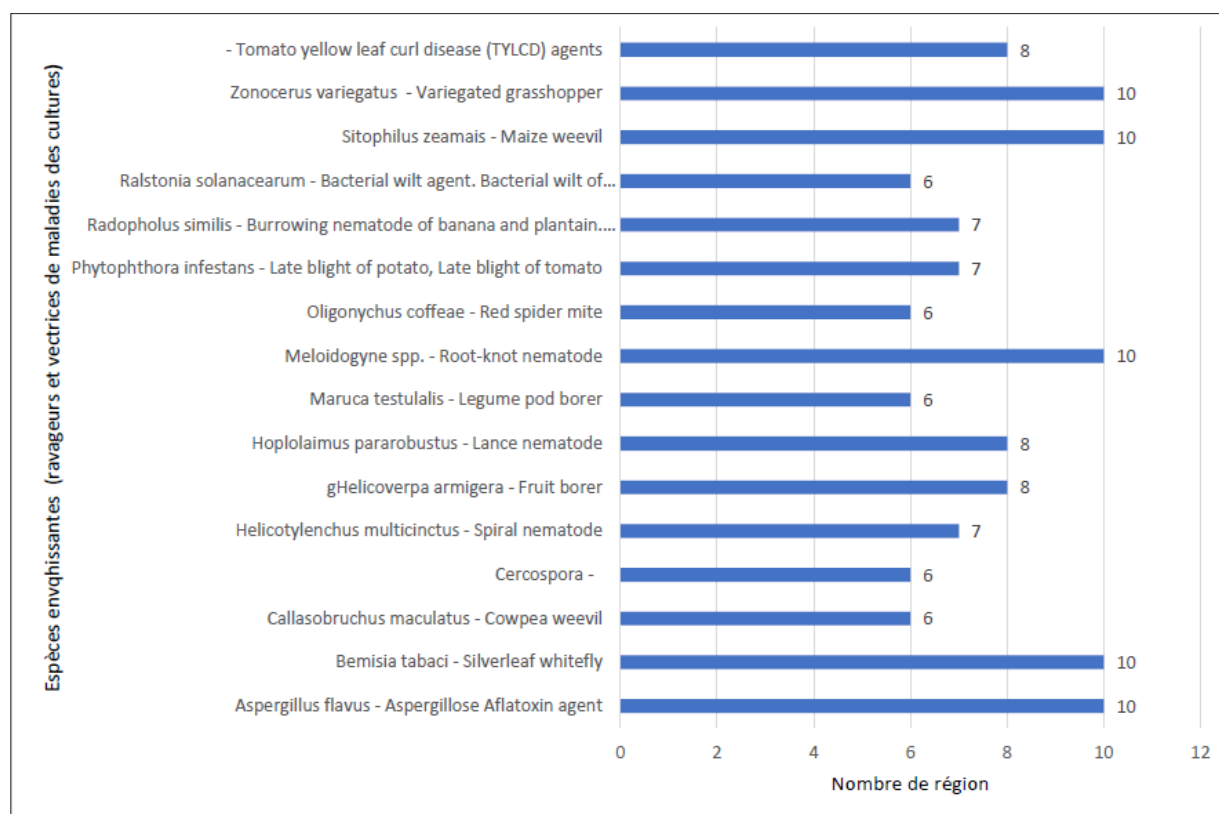
f. Nombre de Plantes envahissantes les plus répandues au Cameroun

**Graphique 1.e : Nombre de régions dans lesquelles les plantes envahissantes les plus répandues sont présentes**



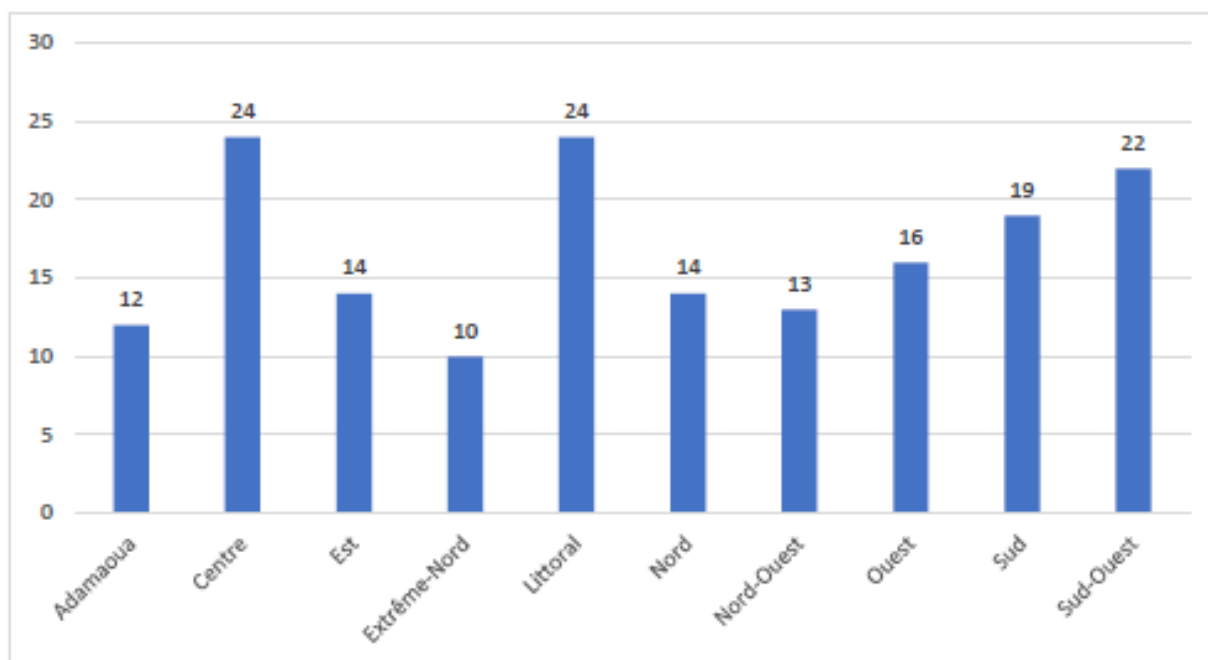
Sources : MINEPDED, Projet Biosécurité 2018

**Graphique 1.f : Répartition des espèces envahissantes - ravageuses et vectrices des maladies des cultures au Cameroun les plus répandus sur le territoire national**



Sources : MINEPDED, Projet Biosécurité 2018

**Graphique 1.g : Nombre de plantes envahissantes présentes par Régions**



Sources : MINEPDED, Projet Biosécurité 2018

**Tableau 1.13 : Liste des espèces aquatiques et vertébrées envahissantes au Cameroun**

Species name	Common name in Cameroon	Adamawa	Centre	East	Far North	Littoral	North	North west	South	South west	West
<i>Ploceus spp.</i>	Weaver bird	P	A	A	P	A	P	A	A	A	A
<i>Quelea quelea</i>	Quelea bird, oiseau gendarme	P	A	A	P	A	P	A	A	A	A
<i>Ramphotyphlops braminus</i>	Flowerpot snake	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
<i>Thryonomys sp.</i>	Cane rat, grass-cutters, cutting grass	A	P	P	A	A	A	A	P	A	A

Source : MINEPDED, Projet Biosécurité 2018

P Présent

A Absent

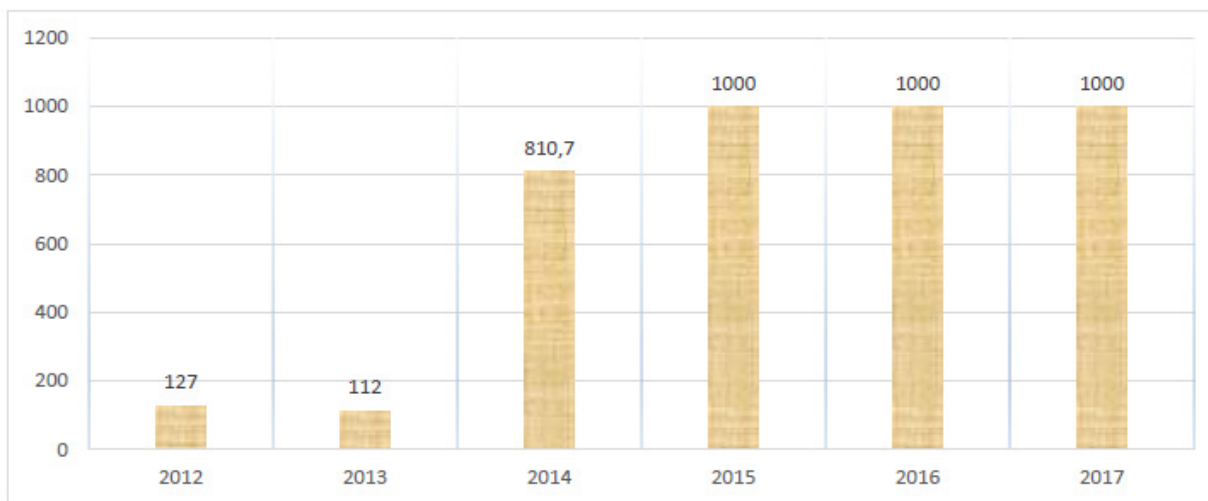
**Tableau 1.14 : Liste des espèces envahissantes vectrices des maladies animales et humaines au Cameroun**

Species name	Common name in Cameroon	REGION TAXON IS KNOWN FROM									
		Adamaoua	Centre	East	Far North	Littoral	North	North-West	South	South-West	West
African Horse Sickness virus	African Horse Sickness	P	A	A	A	A	P	P	A	A	A
African Swine Fever Virus (ASFV)	Swine plaque	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Avian cholera	Fowl sickness	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Avian influenza virus	Bird Flu	A	A	A	P	A	P	A	A	A	A
Bacillus anthracis	Anthrax	P	A	P	A	A	P	P	A	P	P
Brucella abortus	Brucellosis	P	A	A	A	A	P	P	A	A	A
Clostridium chauvoei	Black quarter disease agent, Black-leg Farrya	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Ebola virus	Ebola	A	A	A	A	A	A	A	P	A	A
Eimeria	Coccidiosis	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Foot and Mouth Disease Virus (FMDV)	Aptus fever, Gobju	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
HIV virus (Human Immuno-deficiency)	AIDS-SIDA	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Infectious bursitis virus	Gumboro	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Marek virus	Marek	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Measles virus	Measles	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Mycobacterium bovis	Tuberculosis	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Mycobacterium tuberculosis	Tuberculosis	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Mycoplasma mycoides	Contagious Bovine Pleuropneumonia	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Neisseria meningitidis	Meningitis	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Newcastle disease virus	Newcastle disease	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Peste-des-petits-ruminants virus	Peste des petits ruminants	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Poliomyelitis virus	Poliomyelitis	A	P	A	A	A	A	A	P	A	P
Rabies virus	Rabies	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Streptococcus pyogenes	Erysipelas disease agent	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Trypanosoma spp.	Sleeping sickness	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Vibrio cholerae	Cholera	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Yellow fever virus	Yellow fever	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P

Sources : MINEPDED, Projet Biosécurité 2018

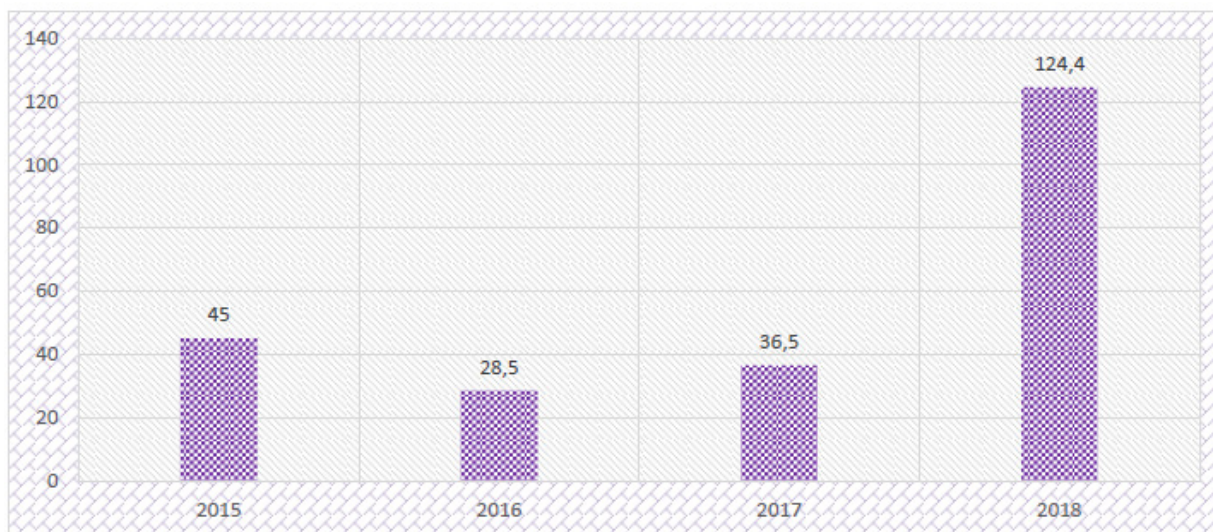
## II.4- Promotion et valorisation des ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées

**Graphique 1.h : Production annuelle des racines sèches de l'Echinops giganteus de 2012 à 2018 en Kg**



Sources : MINEPDED/Projet APA, 2018

**Graphique 1.i : Production annuelle des racines sèches du Mondia whitei de 2015 à 2018 en Kg**



Sources : MINEPDED/Projet APA, 2018



### III- LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le réchauffement climatique est sans équivoque et constitue probablement l'enjeu majeur de notre siècle. Des centaines de milliers de Camerounais sont touchés par les catastrophes liées à ce phénomène. Conscient de la réalité des impacts néfastes des changements climatiques, l'État du Cameroun a ratifié en 1994 la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), adhéré au protocole de Kyoto en 2002 et participe régulièrement aux négociations internationales sur le climat. En date du 28 Septembre 2015 à Bonn, le Cameroun a soumis sa Contribution Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) auprès de la Convention Cadre des Nations Unies pour le Changement Climatique (CCNUCC) avec un objectif de réduction de 32% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035 par rapport à l'année de référence 2010. Ensuite, il a déposé son instrument de ratification de l'Accord de Paris auprès de l'ONU le 29 juillet 2016 passant automatiquement de la CPDN à la Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Pour marquer son engagement dans la lutte contre les changements climatiques au niveau national, plusieurs actions ont été entreprises notamment l'engagement dans le processus REDD+, la mise en œuvre des actions de résilience, la communication sur les changements climatiques et la création de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

#### III.1- Renforcement de la résilience des populations aux effets des changements climatiques

##### a. Bonnes pratiques de résilience et d'adaptation mises en place

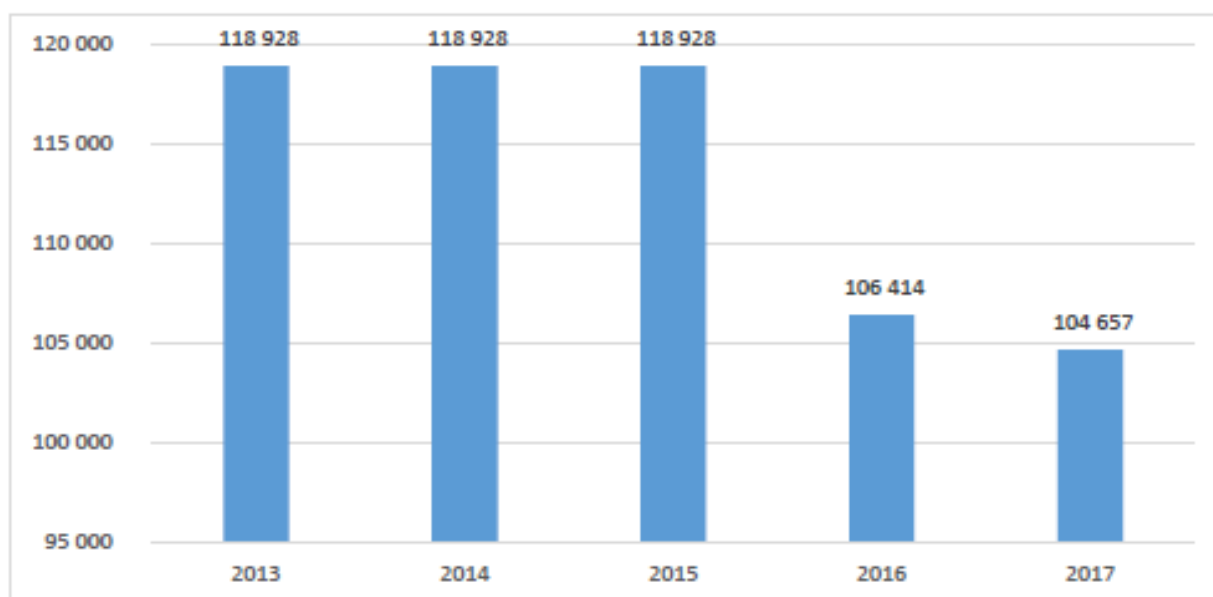
**Tableau 1.15 : Bonnes pratiques de résilience et d'adaptation mises en place dans les communes pilotes de Darack, Kousseri, Maga, Moulvouday, Touloum, Lagdo et Pitoa.**

Indicateurs	Unités	2015	2016	2017
Proportion cumulée des populations ayant adopté les bonnes pratiques agrosylvopastorales mises en place dans les communes de Darack, Kousseri, Maga, Moulvouday, Touloum, Lagdo et Pitoa	%	10	57	70
Nombre de bonnes pratiques de résilience et d'adaptation mises en place améliorées	Nombre	1	3	5
Nombre d'outils d'aide à la décision développés (plan ORSEC, Cartographie de Zones à risques...Etc)	Nombre	4	3	5

Source : MINEPDED/DCGR/ REPECC 2015-2017

b. Évolution du nombre de personnes exposées aux risques d'inondation dans les 07 communes

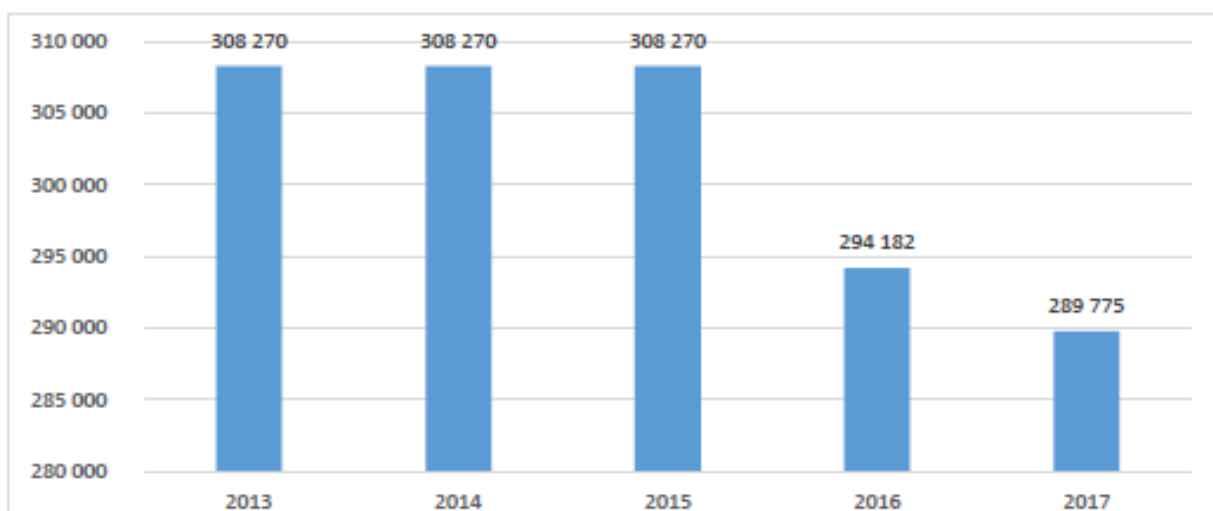
**Graphique 1.j : Evolution du nombre de personnes exposées aux risques d'inondation dans les communes de Darack, Kousseri, Maga, Moulvouday, Touloum, Lagdo et Pitoa**



Source : MINEPDED/DCGR/ REPECC, Rapports 2013-2017

c. Évolution du nombre de personnes exposées aux risques de sécheresse dans les 07 communes Darack, Kousseri, Maga, Moulvouday, Touloum, Lagdo et Pitoa

**Graphique 1.k : Evolution du nombre de personnes exposées aux risques de sécheresse dans les communes de Darack, Kousseri, Maga, Moulvouday, Touloum, Lagdo et Pitoa**



Source : MINEPDED/DCGR/ REPECC Rapport 2013-2017

Le graphique montre que le nombre de personnes exposées aux risques de sécheresse décroît les deux dernières années de mise en œuvre du REPECC.

#### Encadré 1 : Présentation du processus REDD+

Dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le Gouvernement s'est fixé pour objectif de réduire les émissions nationales de 32% d'ici 2035 par rapport au niveau de référence des émissions projetés de 2010 (la contribution déterminée du pays).

Les forêts occupent plus de 2/3 de la superficie du territoire national et jouent de ce fait un rôle important dans l'économie camerounaise. Cependant, elles sont menacées par la déforestation et la dégradation anthropique. En effet, Les taux de perte du couvert végétal sont en augmentation passant de 0,34% à 0,57% et à 0,90% pour les périodes 2000-2005, 2005-2010 et 2010-2014 respectivement (Hansen et al. 2013). Les projections de la déforestation indiquent que ce taux pourrait tripler dans certaines zones agro-écologiques (ZAE) d'ici 2035. Raison pour laquelle, le Cameroun s'est engagé en 2008 à mettre en œuvre les activités de Réduction des émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation et de la Dégradation des forêts en adhérant au Processus REDD+. Il a élaboré son document Readiness Preparation Plan (RPP) et l'a fait approuver par le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier de la Banque Mondiale en février 2013.

De ce fait, la REDD+ est considérée comme un outil de développement qui permettra au Cameroun d'atteindre l'objectif de développement durable que le gouvernement s'est fixé dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et de la Vision du Cameroun à l'horizon 2035 (« Cameroun pays émergent en 2035 »).

**Le MINEPDED a élaboré plusieurs documents techniques et stratégiques dans le cadre du processus REDD+.**

**Tableau 1.16 : Documents stratégiques et techniques élaborés dans le cadre de la REDD+**

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de documents stratégiques	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	1
Nombres de documents techniques	0	0	0	0	0	0	1	1	0	4	0

Source : MINEPDED/DCGR Rapports 2008-2018

Cinq (05) documents stratégiques élaborés: le R-PIN, le RPP, la Stratégie Nationale de Communication sur le mécanisme de réduction des émissions issues de la déforestation et la dégradation des forêts, le PIF et la stratégie nationale REDD+.

Documents techniques élaborés: le CLIP, Plan d'action pour la mise en œuvre d'un système national de surveillance du carbone forestier du Cameroun, analyse des moteurs de la Déforestation, des options stratégiques et du niveau de référence, etc.

**Tableau 1.17 : Bulletins d'information des activités REDD+**

Année	2016	2017	2018
Nombre de numéros de bulletins édités	3	3	1
Nombre d'exemplaires produits	900	900	200

Sources : MINEPDED /DCGR, Rapports 2016-2018

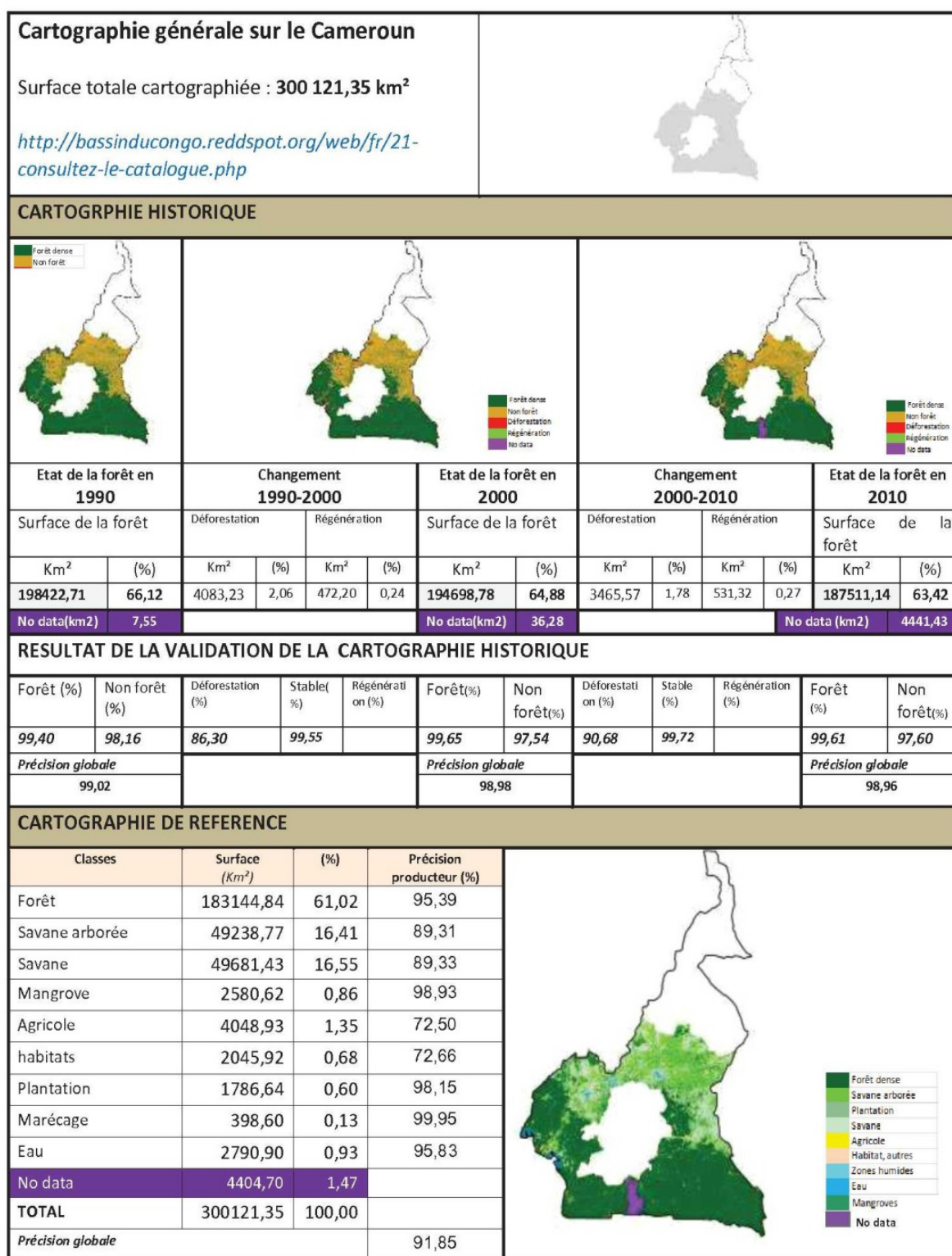
**Tableau 1.18 : Cartes et bulletins d'alerte du couvert forestier (déforestation et dégradation)**

Année	2017	2018
Nombre de cartes produites	3	0
Nombre de numéros de bulletins d'alerte		4

Sources : MINEPDED /DCGR, Rapports 2017-2018

Les cartes portent sur l'évolution du couvert forestier du Cameroun de 2000 à 2015.

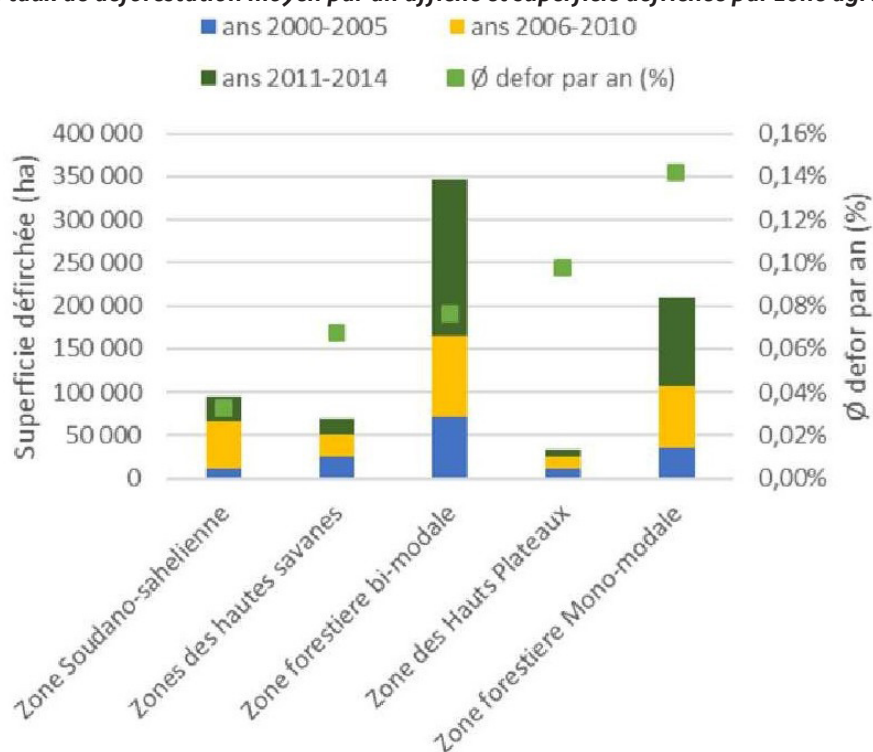
**Graphique 1.1 : Évolution des forêts du Cameroun de 1990 à 2010 sur des sites pilotes définis dans les régions de l'Est, du Sud, du Littoral, du Sud-Ouest, du Nord-Ouest, de l'Ouest et de l'Adamaoua**



Cartographies forestières historiques et détaillées du Cameroun 2015

a. Dynamique de la déforestation en superficie par zone agro-écologique de 2000 à 2014

Graphique 1.m : taux de déforestation moyen par an affiché et superficie défrichée par zone agro-écologique



Source : Rapport analyse approfondie des moteurs de la déforestation et la dégradation en tenant compte des cinq zones agro-écologiques, 2016.

Tableau 1.19 : Documents d'orientation techniques et projets REDD+

Indicateurs	2008	2009	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de Projets Pilotes REDD+ élaborés	1	0	3	0	15	3	3	1
Nombre de Projets Pilotes REDD+ élaborés et en cours d'exécution	0	0	0	0	0	0	0	5
Nombre de documents d'orientation technique	0	0	0	0		1	0	2

Sources : Rapports Annuels de Performance du MINEPDED (DCGR), 2008-2018

### III.3- Suivi du Climat et Interprétation économique et sociale des impacts par l'ONACC

Tableau 1.20 : Documents publiés par l'ONACC en 2017 et 2018

Indicateurs	Unités	2017	2018
Nombre de Bulletins climatiques trimestriels et saisonniers	Nombre	4	4
Nombre de bilans climatiques annuels produits	Nombre	0	1
Nombre de bilans climatiques mensuels produits	Nombre	0	12
Nombre de profils climatiques produits	Nombre	0	2

Sources : Rapports Annuels de Performance du MINEPDED, ONACC, 2017-2018

### Encadré 2 :

L'Observatoire National sur les Changements Climatique (ONACC) a été créé en 2009 et est devenu une Direction Générale en 2019. Elle a pour principales missions de suivre et évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux des changements climatiques et proposer des mesures de prévention, d'atténuation et/ou d'adaptation aux effets néfastes et risques liés à ces changements climatiques. Cette Institution est la cheville ouvrière de l'application des politiques climatiques établies et proposées par le Ministère en charge de l'Environnement. Les documents produits par l'ONACC sont :

- Les profils climatiques des régions ;
- Les bilans climatiques et des impacts sur les secteurs de développement annuels ;
- Les bulletins climatiques et des impacts sur les secteurs de développement trimestriels ;
- Les bulletins climatiques décennaires ;
- Les calendriers agricoles ;
- Les rapports de perturbations climatiques dans le secteur de l'agriculture ;
- Les rapports d'inventaire de gaz à effet de serre ;
- Les Rapport d'évaluation des vulnérabilités des populations et des zones géographiques ;
- Le Bilan Carbone et des services écosystémiques rendus par les forêts ;
- Les rapports d'impacts économiques du climat dans différentes régions ;
- La Prévision de l'insécurité alimentaire liée au climat.

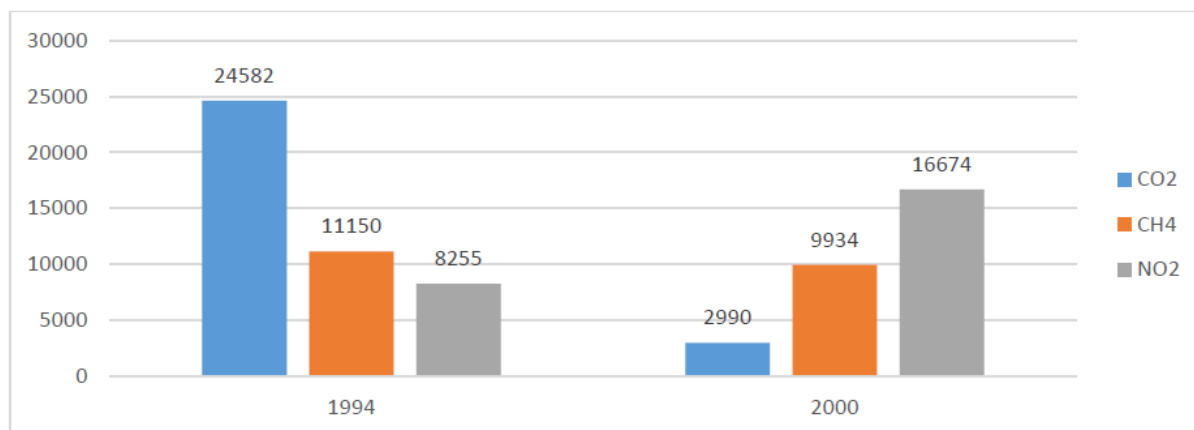
### III.4- Suivi, analyse du climat et évaluation des impacts des changements climatiques

Les changements climatiques ont un impact sur la croissance économique et sur les populations à travers les menaces sur plusieurs secteurs notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie, l'énergie, les ressources en eau et la santé humaine.

- a. Quantité d'émissions Nettes des gaz à effet de serre par type en 1994 et 2000 (en GgECO<sub>2</sub>)

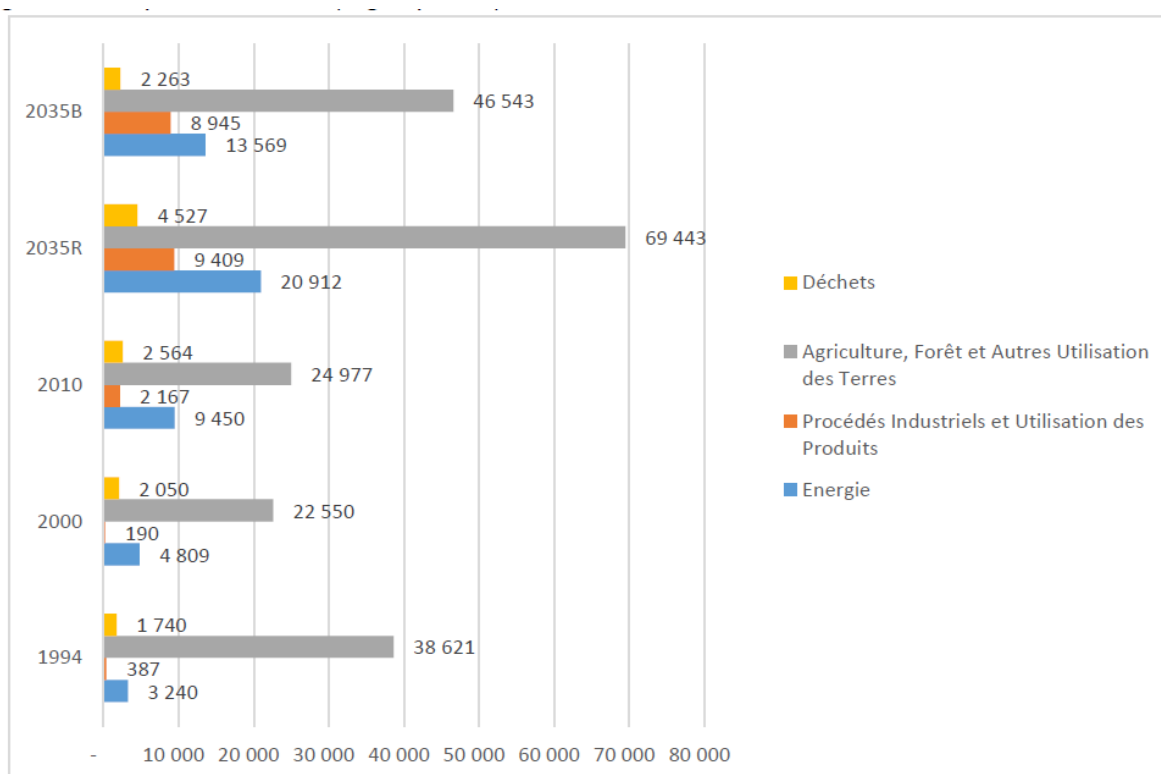
Les gaz à effet de serre doivent être quantifiés, suivis par le biais du Système National d'Inventaire de Gaz à Effet de Serre (SNIGES) et les résultats, publiés ensuite dans les Rapports Biennaux et les Communications Nationales sur les Changements Climatiques.

**Graphique 1.n : Quantité d'émissions Nettes des gaz à effet de serre par type en 1994 et 2000 (en GgECO2).**



Sources : Première, deuxième Communications Nationales sur les Changements Climatiques 2004 et 2015.

**Graphique 1.o : Evolution des émissions Nettes des gaz à effet de serre par Secteur en Giga gramme équivalent CO2 (Gg eq CO2)**



Source : Première et deuxième Communications Nationales sur les Changements Climatiques et les Contributions Déterminées au Niveau National du Cameroun (CDN)

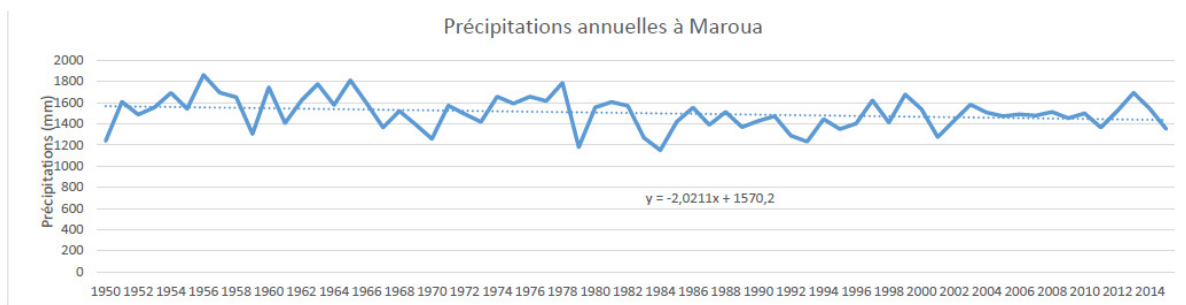
b. Précipitations moyennes et Ecart de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme

Les graphiques présentent d'une part, l'évolution des précipitations par région, d'autre part, l'évolution de l'Indice de Précipitation Normalisée(IPN) d'évaluation des tendances de sécheresse.



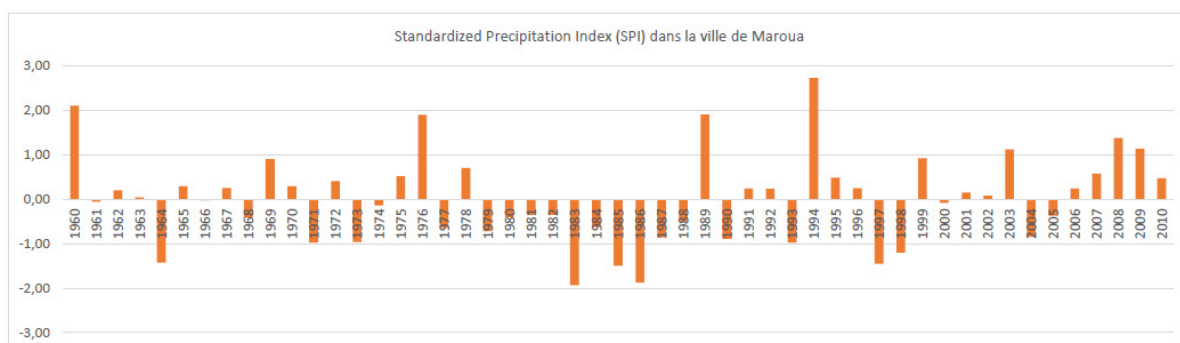
Précipitations moyennes et Écarts de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Zone Agro-écologique Soudano-Sahélienne.

**Graphique 1.p : Précipitations moyennes annuelles à Maroua de 1950 à 2015**



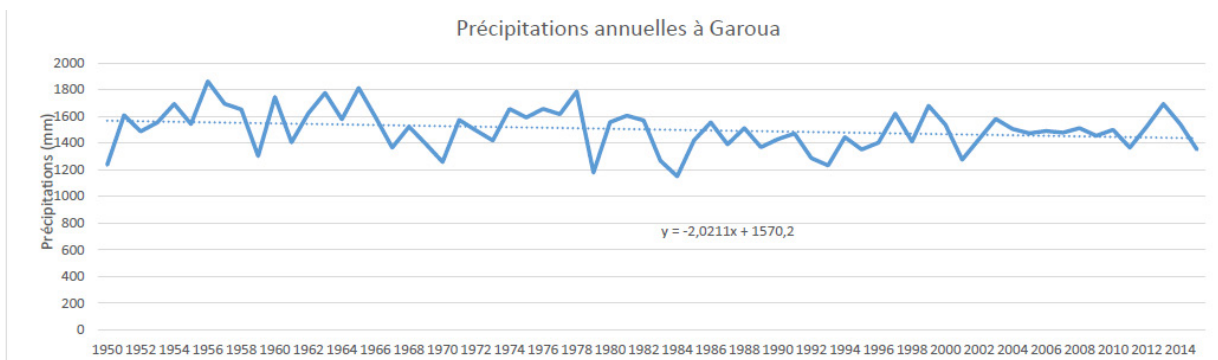
Source : ONACC, 2018

**Graphique 1.p.1 : IPN annuels de la ville de Maroua.**



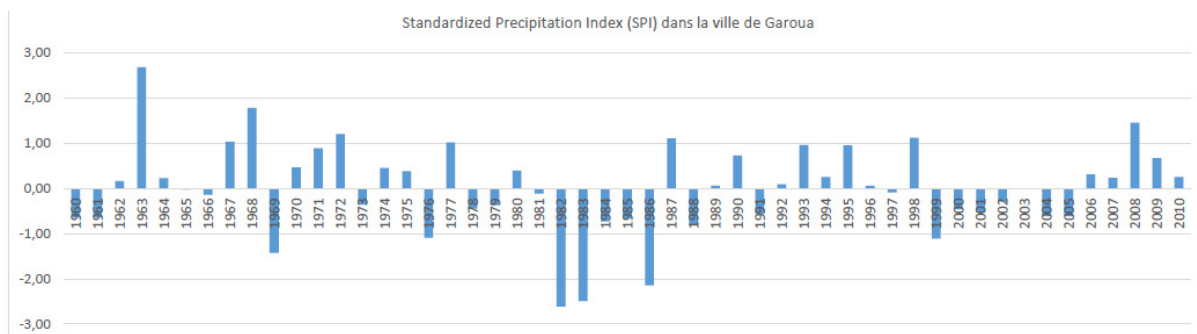
Source : ONACC, 2018 et MINEPDED/DCGR

**Graphique 1.q : Précipitations moyennes annuelles à Garoua de 1950 à 2015.**



Source : ONACC, 2018

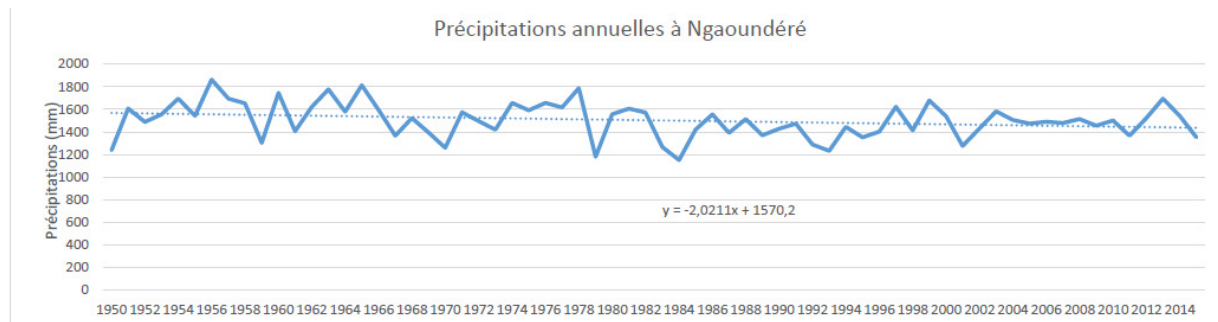
**Graphique 1.q.1 : IPN annuels de la ville de Garoua.**



Source : ONACC et MINEPDED/DCGR

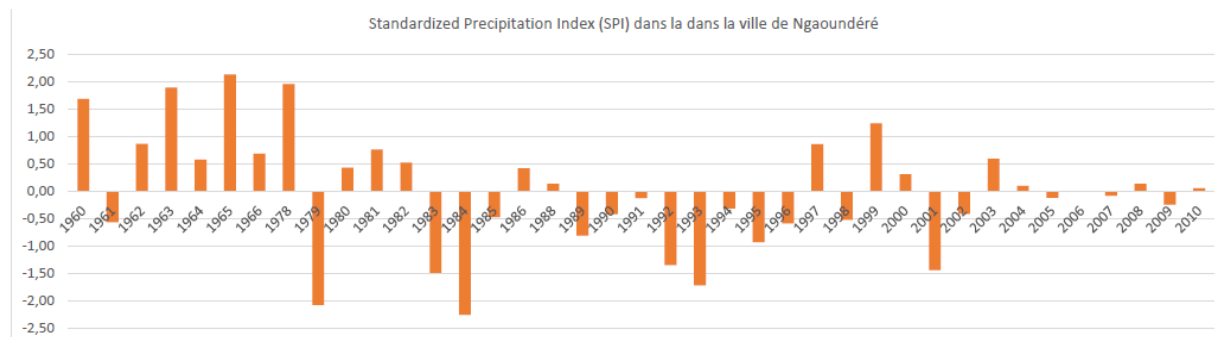
Précipitations moyennes et Écarts de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Zone Agro-écologique des Hautes Savanes.

**Graphique1.r : Précipitations moyennes annuelles à Ngaoundéré de 1950 à 2015**



Source : ONACC, 2018 et MINEPDED/DCGR

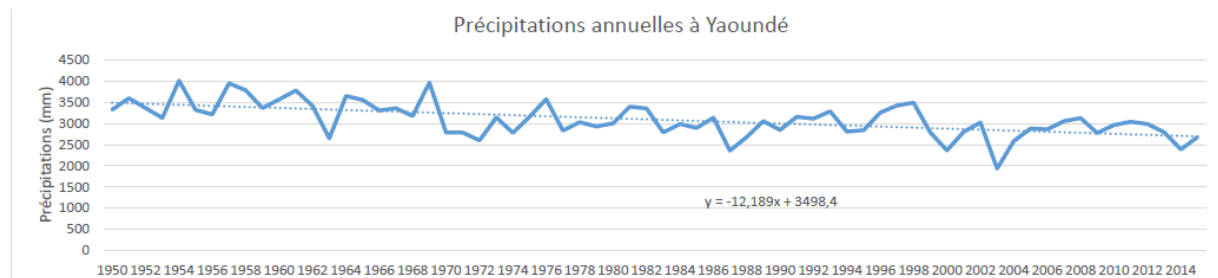
**Graphique1.r.1 : IPN annuels de la ville de Ngaoundéré**



Source : ONACC, 2018 et MINEPDED/DCGR

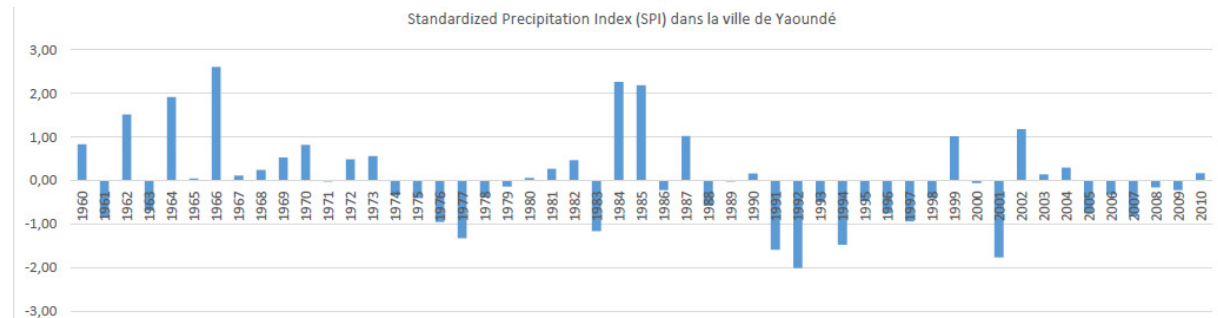
Précipitations moyennes et Écarts de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Zone Agro-écologique Forestière Bimodale.

**Graphique 1.s : Précipitations moyennes annuelles à Yaoundé de 1950 à 2015**



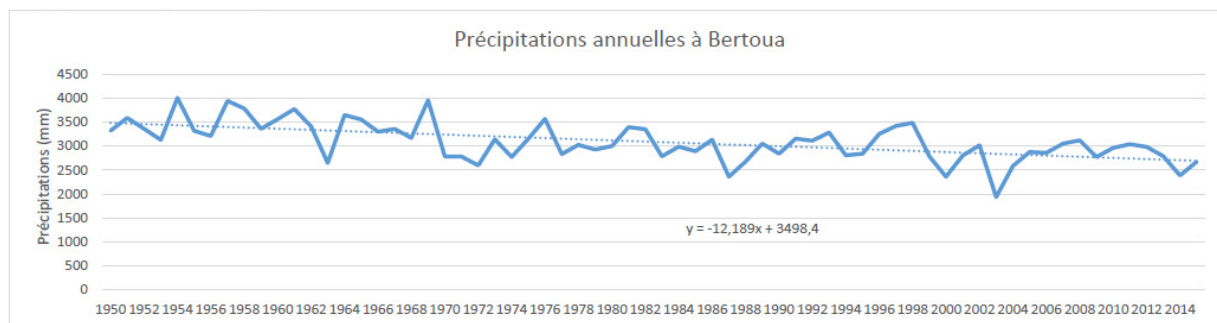
Source : ONACC, 2018

**Graphique 1.s.1 :IPN annuels de la ville de Yaoundé.**



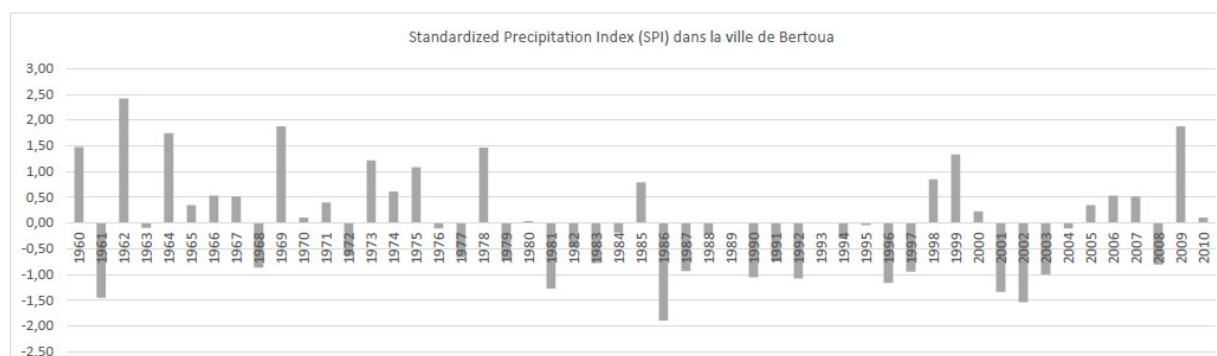
Sources : ONACC, 2018

**Graphique 1.t : Précipitations moyennes annuelles à Bertoua de 1950 à 2015**



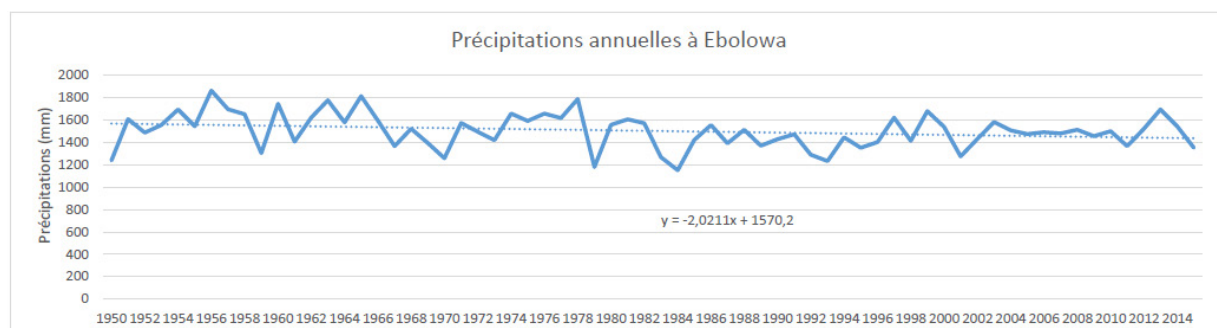
Source : ONACC, 2018

**Graphique 1.t.1 : IPN annuels de la ville de Bertoua**



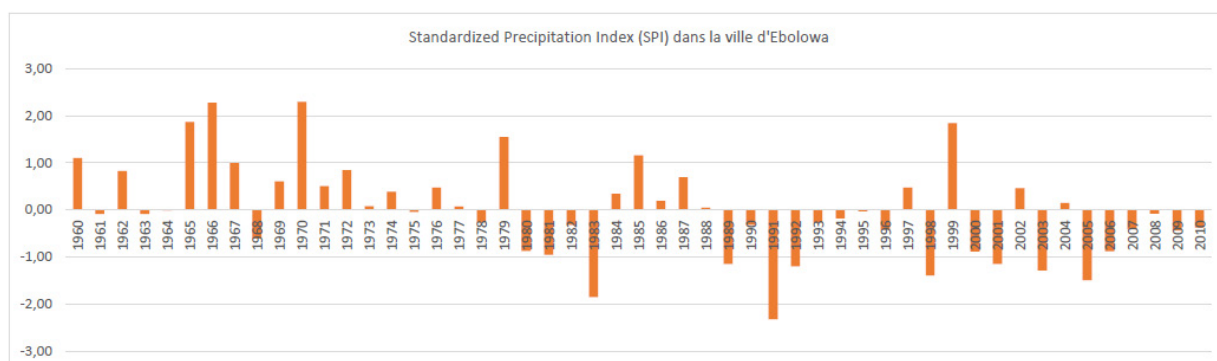
Sources : ONACC, 2018

**Graphique 1.u : Précipitations moyennes annuelles à Ebolowa de 1950 à 2015**



Source : ONACC, 2018

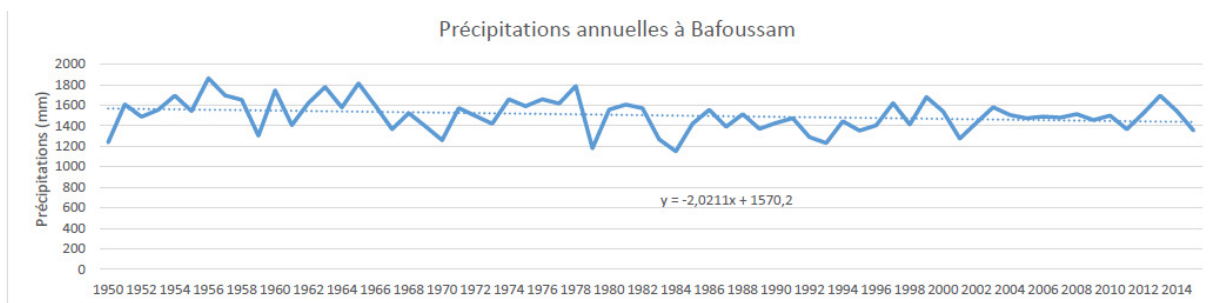
**Graphique 1.u.1 : IPN annuels de la ville d'Ebolowa**



Source : ONACC, 2018 et MINEPDED/DCGR

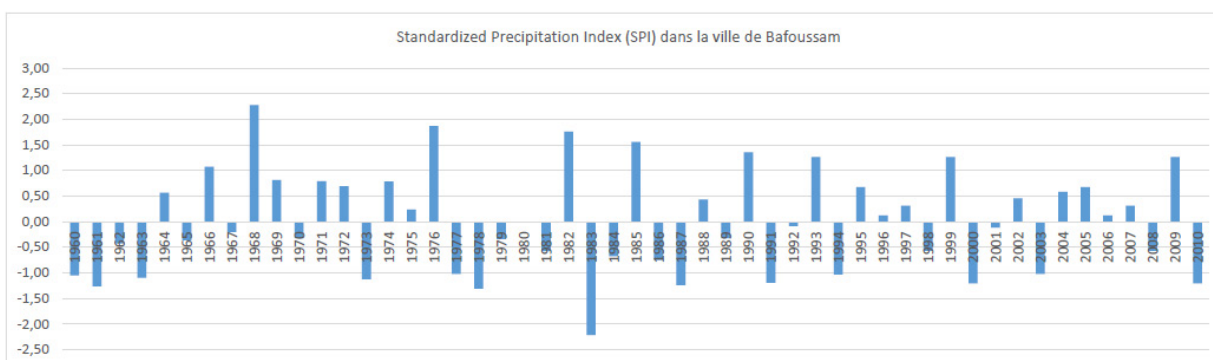
Précipitations moyennes et Ecart de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Zone Agro-écologique des Hauts-Plateaux.

**Graphique 1v : Précipitations moyennes annuelles à Bafoussam de 1950 à 2015**



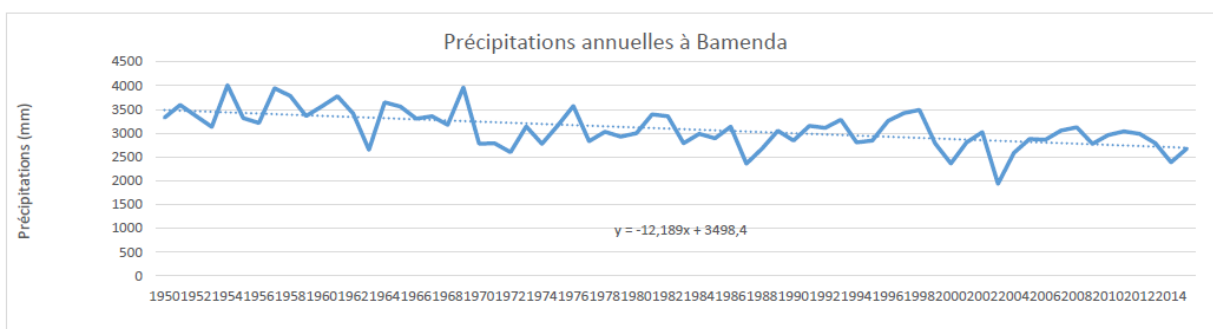
Sources : ONACC, 2018

**Graphique 1.v.1 : IPN annuels de la ville de Bafoussam**



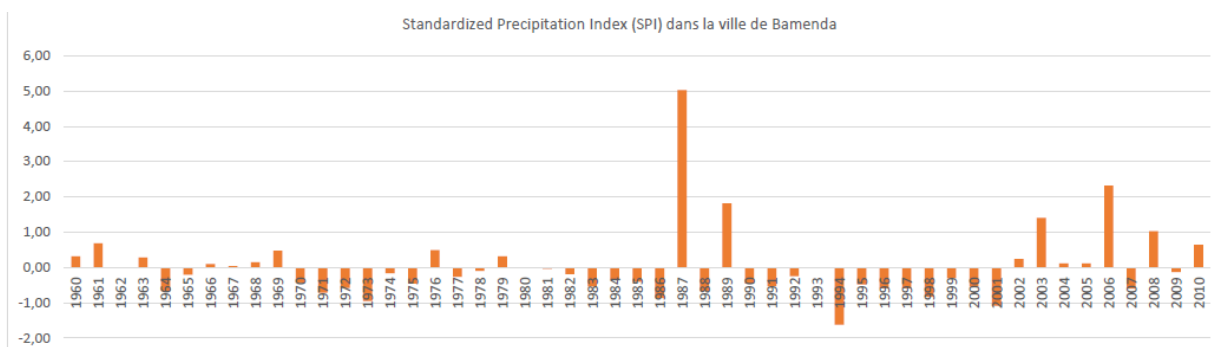
Source : ONACC et MINEPDED/DCGR

**Graphique 1.w : Précipitations moyennes annuelles à Bamenda de 1950 à 2015**



Source : ONACC

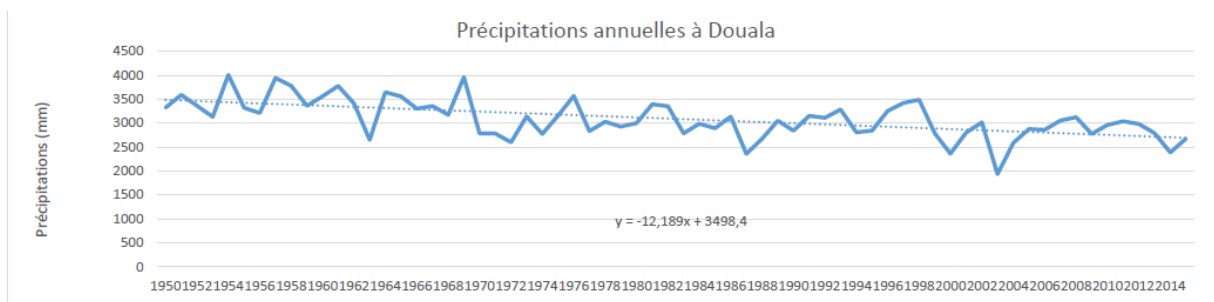
**Graphique 1.w.1 : IPN annuels de la ville de Bamenda.**



Source : ONACC et MINEPDED/DCGR

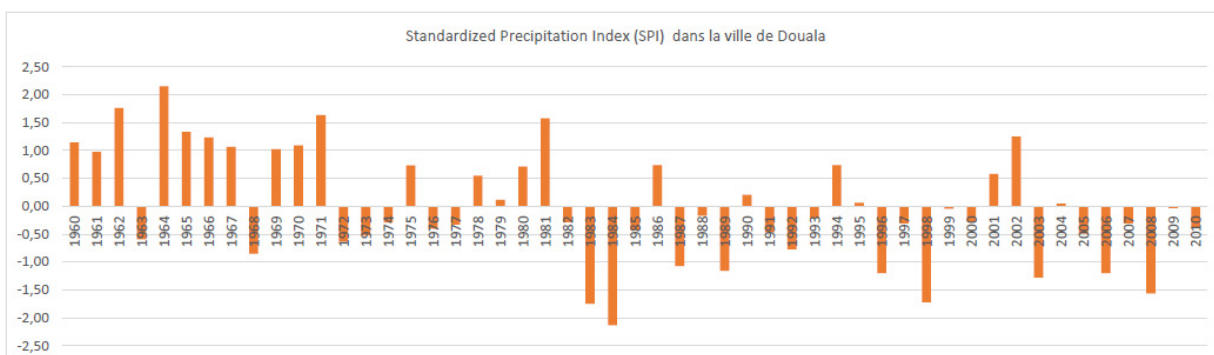
Précipitations moyennes et Écarts de la moyenne annuelle des précipitations par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Zone Agro-écologique Forestière monomodale.

**Graphique 1.x : Précipitations moyennes annuelles à Douala de 1950 à 2015.**



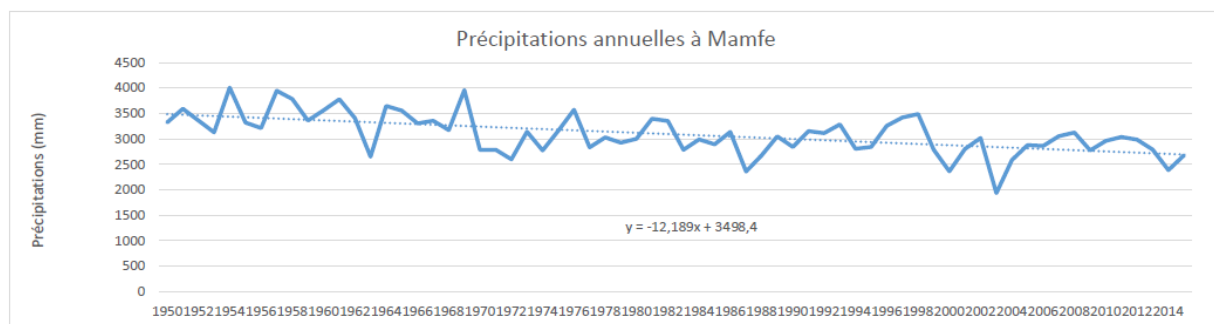
Source : ONACC

**Graphique 1.x.1 : IPN annuels de la ville de Douala.**



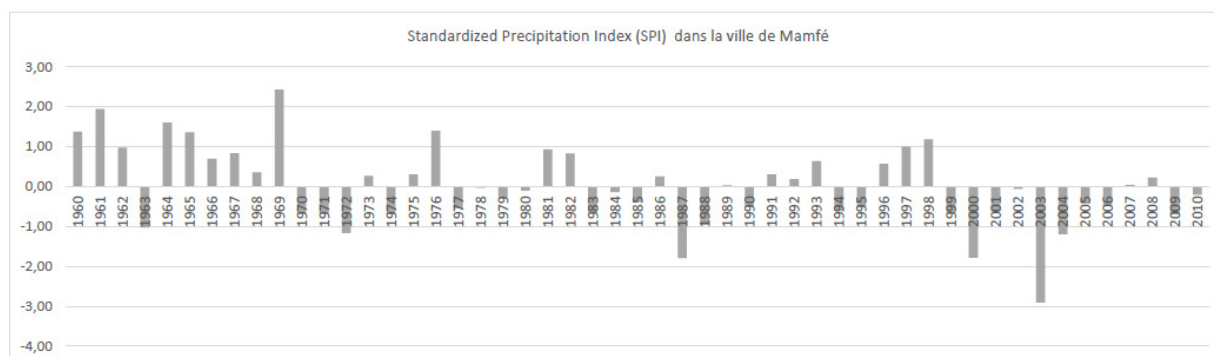
Source : ONACC et MINEPDED/DCGR

**Graphique 1.y : Précipitations moyennes annuelles à Mamfe de 1950 à 2015.**



Source : ONACC

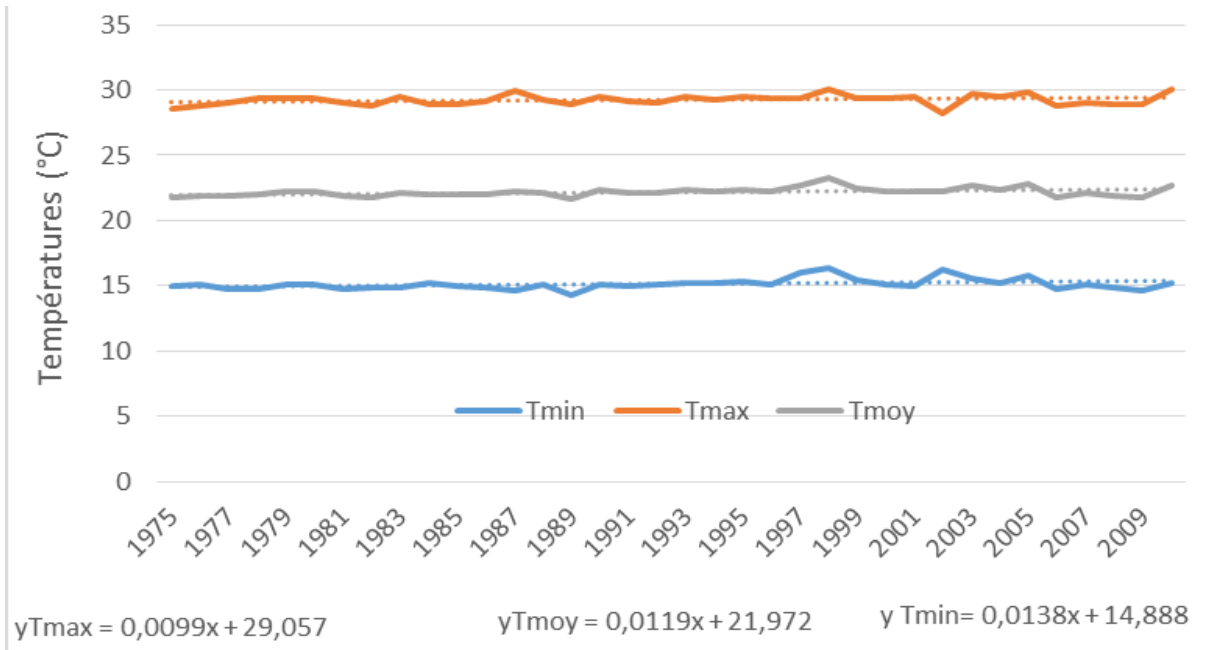
**Graphique 1.y.1 : IPN annuels de la ville de Mamfé.**



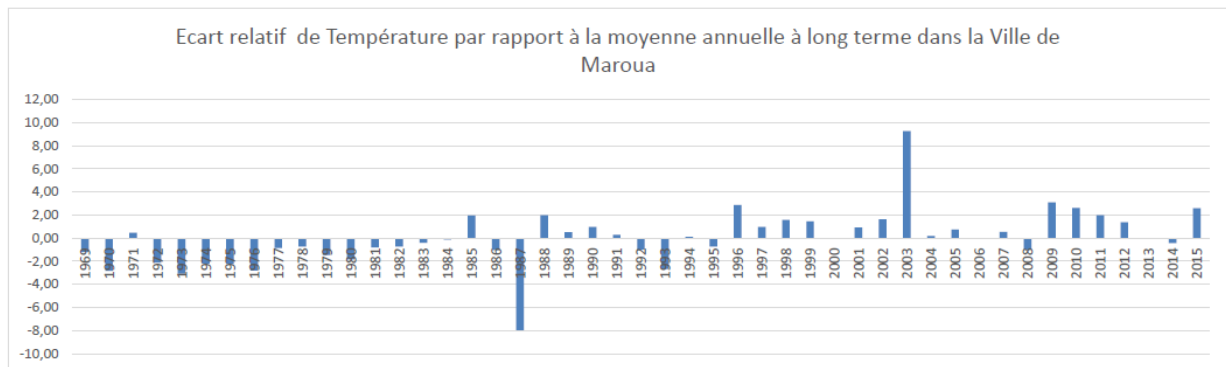
Source : ONACC et MINEPDED/DCGR

c. Températures moyennes et Ecart de la moyenne annuelle des températures par rapport à la moyenne annuelle à long terme.

**Maroua**

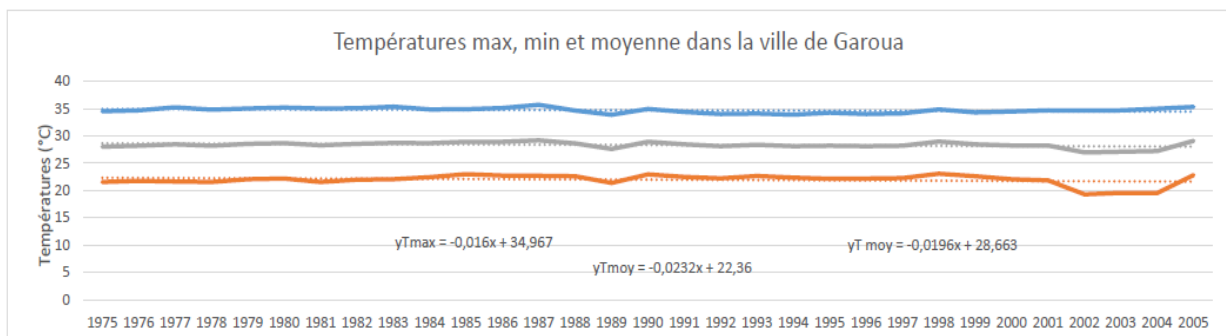


**Graphique 2 a : Températures moyennes annuelles à Maroua de 1975 à 2010. Source : ONACC**

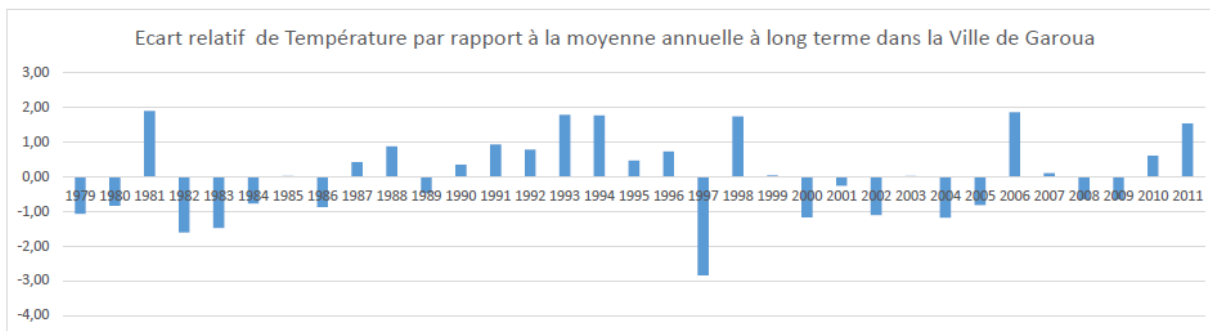


**Graphique 2 a.1 : Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Maroua de 1969 à 2015. Source : ONACC et MINEPDED/DCGR**

**Garoua**

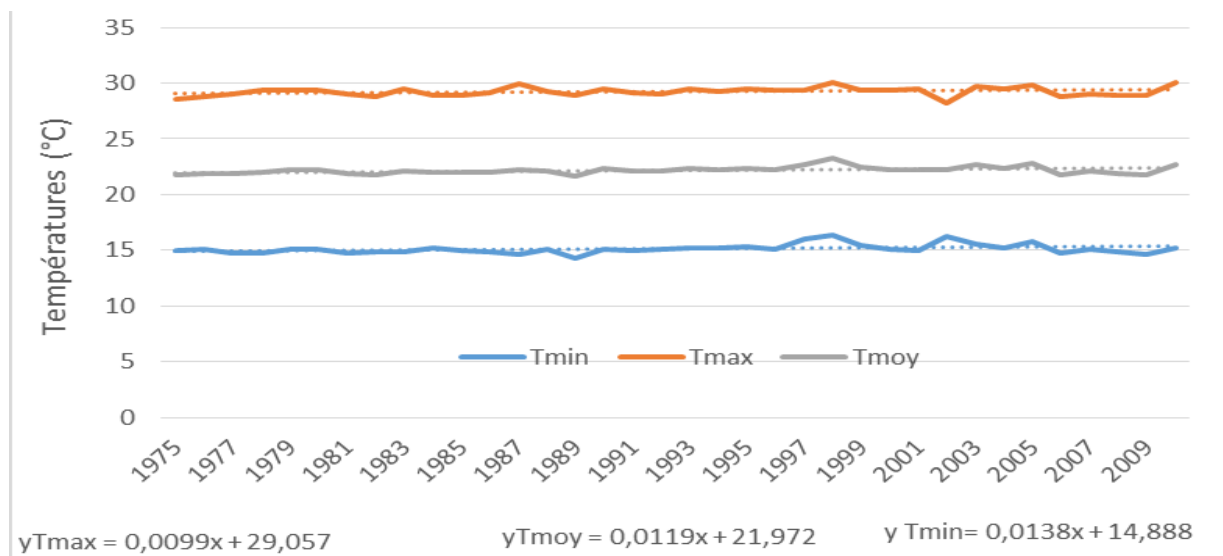


**Graphique 2 b : Températures moyennes annuelles à Garoua de 1975 à 2005. Source : ONACC**

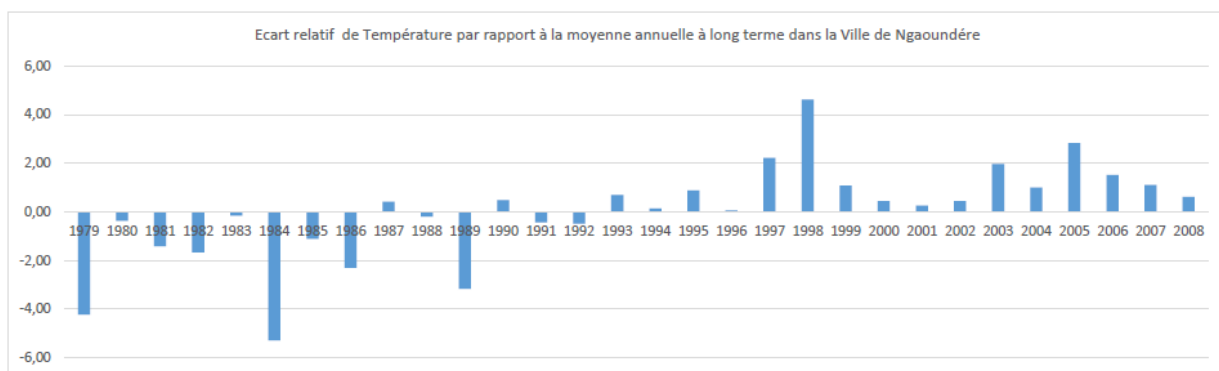


**Graphique 2 b.1 : Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Garoua de 1979 à 2011.** Source : ONACC et MINEPDED/DCGR

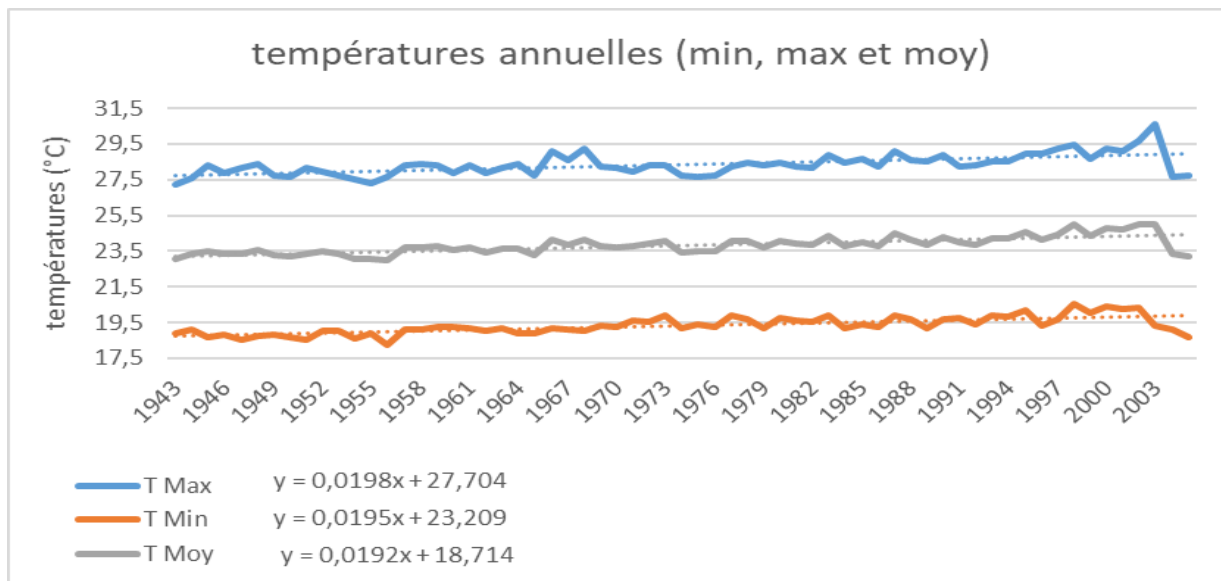
**Ngaoundéré**



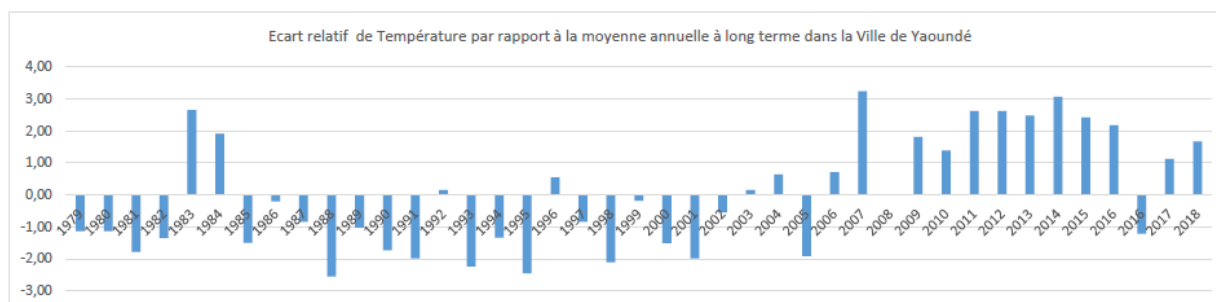
**Graphique 2 c : Températures moyennes annuelles à Ngaoundéré de 1975 à 2010.** Source : ONACC



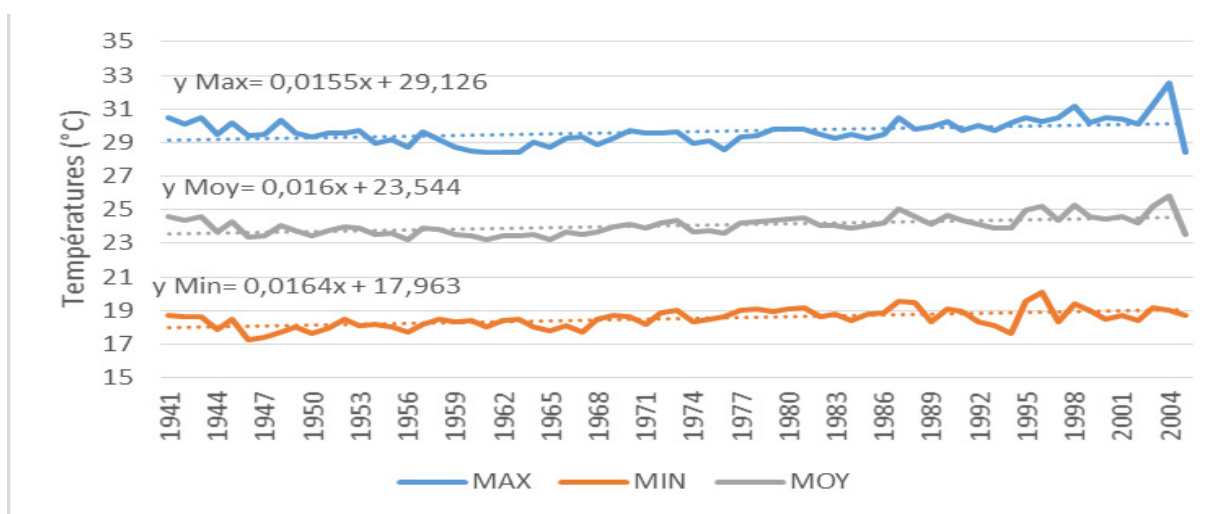
**Graphique 2 c.1 : Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Ngaoundéré de 1979 à 2008.** Source : ONACC et MINEPDED/DCGR



Graphique 2 d : Températures moyennes annuelles à Yaoundé de 1940 à 2005. Source : ONACC

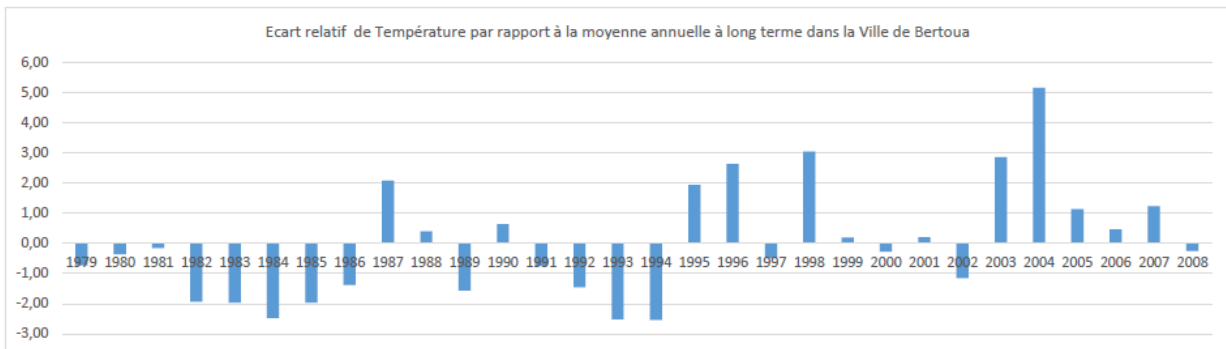


Graphique 2 d.1 : Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Yaoundé de 1979 à 2018. Source : ONACC et MINEPDED/DCGR



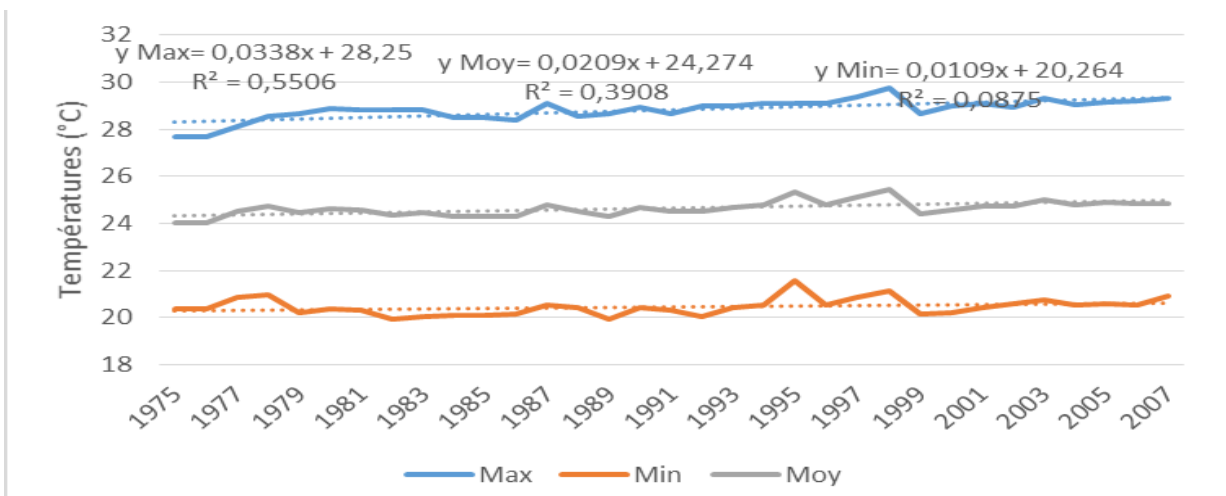
Graphique 2 e : Températures moyennes annuelles à Bertoua de 1940 à 2005. Source : ONACC



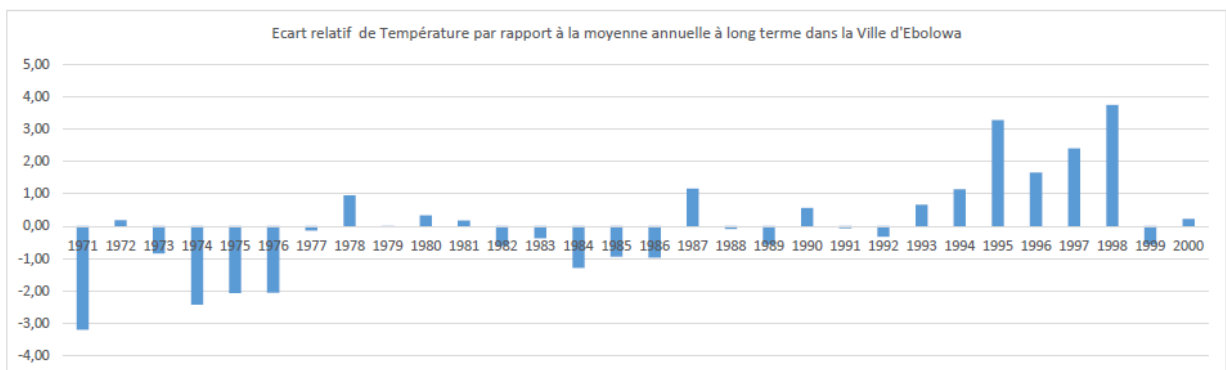


**Graphique 2 e.1 : Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Bertoua de 1979 à 2008.** Source : ONACC et MINEPDED/DCGR

### Ebolowa

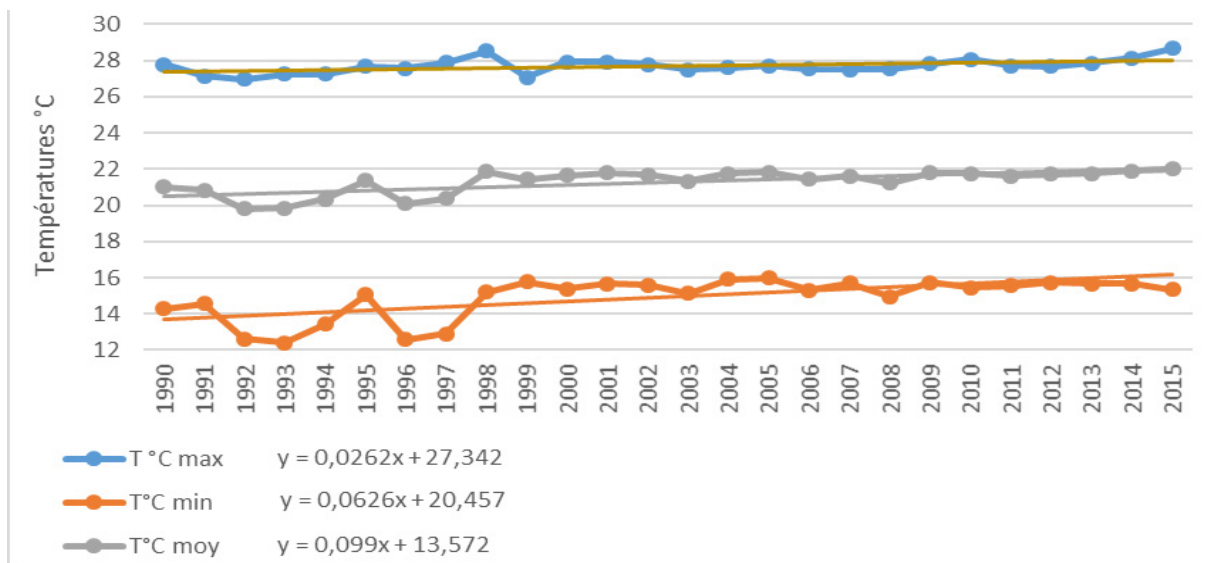


**Graphique 2 f : Températures moyennes annuelles à Maroua de 1975 à 2008.** Source : ONACC

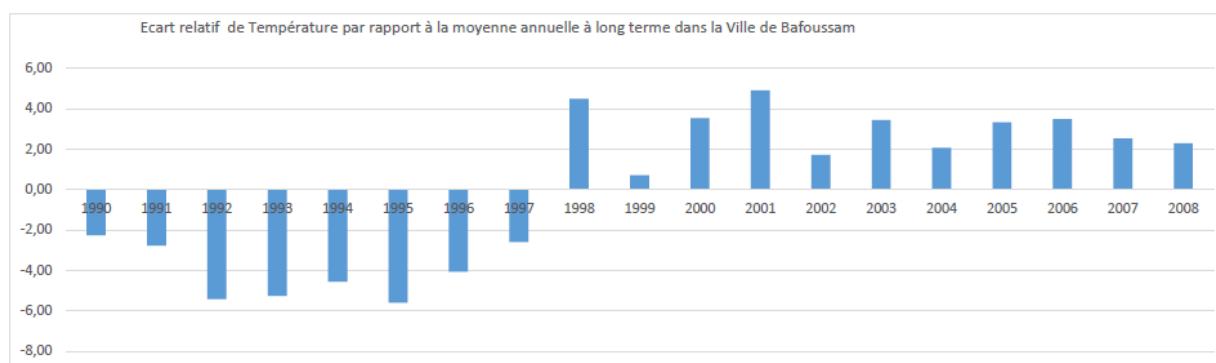


**Graphique 2 f.1 : Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville d'Ebolowa de 1971 à 2000.** Source : ONACC et MINEPDED/DCGR

## Bafoussam

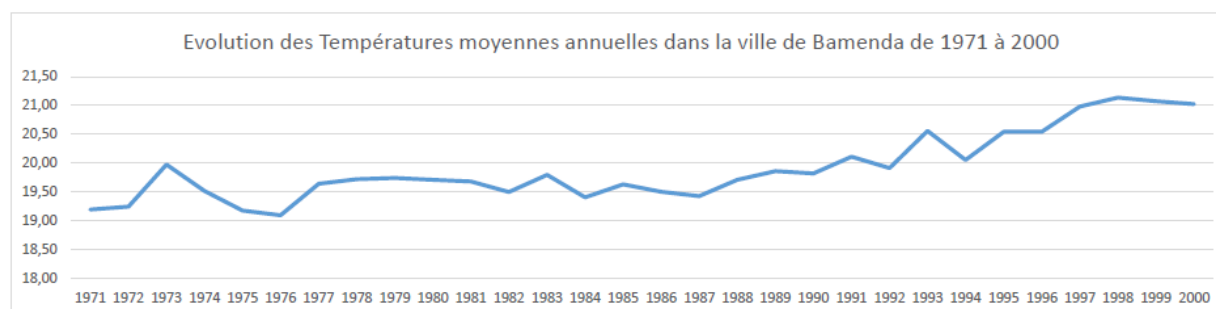


Graphique 2 g : Températures moyennes annuelles à Bafoussam de 1990 à 2015. Source : ONACC

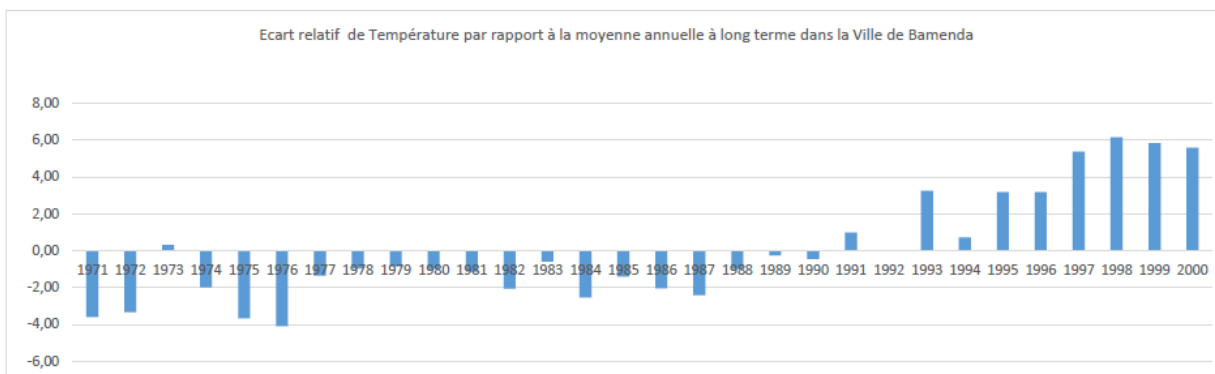


Graphique 2 g.1 : Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Bafoussam de 1990 à 2008. Source : ONACC et MINEPDED/DCGR

## Bamenda

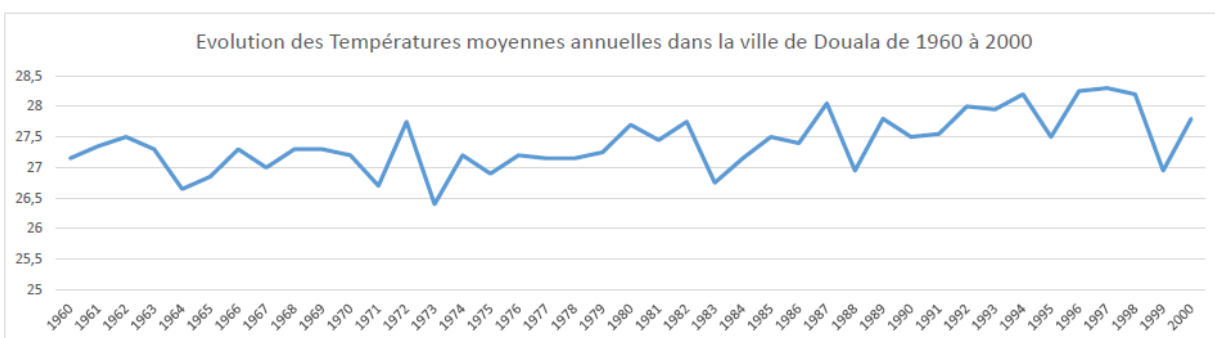


Graphique 2 h : Températures moyennes annuelles à Bamenda de 1971 à 2000. Source : ONACC

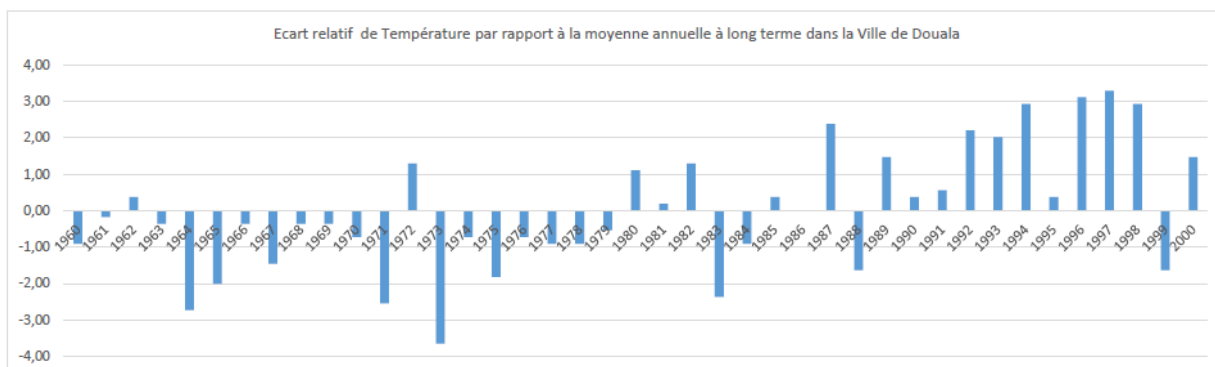


**Graphique 2 h.1 : Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Bamenda de 1971 à 2000.** Source : ONACC et MINEPDED/DCGR

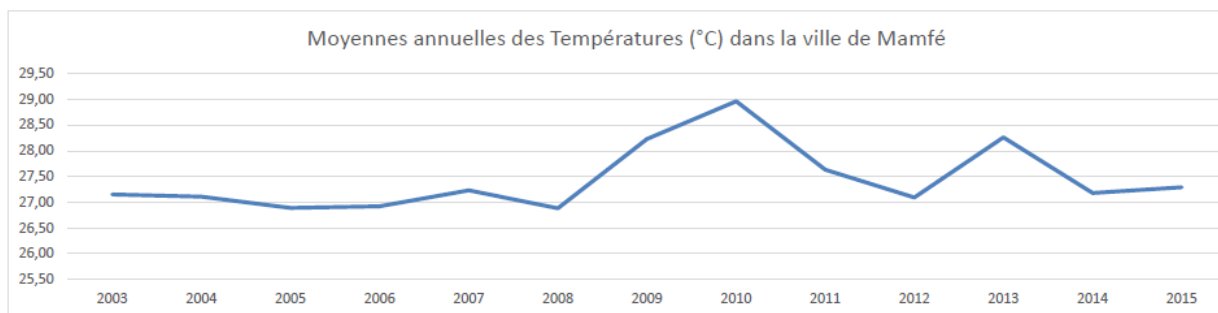
## Douala



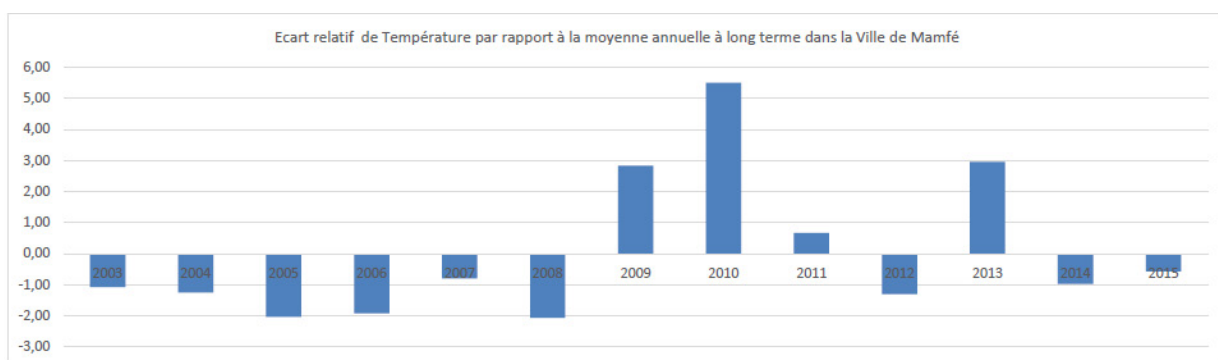
**Graphique 2 i : Températures moyennes annuelles à Douala de 1960 à 2000.** Source : ONACC et MINEPDED/DCGR



**Graphique 2 i.1 : Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Douala de 1960 à 2000.** Source : ONACC et MINEPDED/DCGR



Graphique 2 j : Températures moyennes annuelles à Douala de 2003 à 2015. Source : ONACC et MINEPDED/DCGR



Graphique 2 j.1 : Écart relatif de Température par rapport à la moyenne annuelle à long terme dans la Ville de Mamfé de 2003 à 2015. Source : ONACC et MINEPDED/DCGR



## CHAPITRE 2 :

**LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES  
ET LES SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU  
DANGEREUSES .....71**

I- Renforcement de la police environnementale .....72

II- Accompagnement du MINEPDED aux Collectivités  
Territoriales Décentralisées pour l'assainissement urbain ....74

III- Gestion écologique des déchets .....75



## CHAPITRE 2 :

# LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET LES SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES

La lutte contre les pollutions, les nuisances et les substances chimiques nocives et/ou dangereuses a pour objectif de réduire les pollutions et nuisances environnementales et se décline en trois grandes actions définies ainsi qu'il suit :

- 1- Améliorer la couverture nationale et la fréquence des inspections et contrôles environnementaux ;
- 2- Instaurer un cadre de partenariat entre le MINEPDED et les collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ainsi que les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers spéciaux ;



- 3- Diminuer les quantités de déchets de produits chimiques, toxiques et/ ou dangereux en circulation au Cameroun.

## I- RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE

La police environnementale consiste en un ensemble d'activités de surveillance des différents milieux récepteur et des activités humaines afin de veiller à la conformité mise en œuvre de la réglementation sur l'environnement. Dans ce contexte, la lutte contre les pollutions et autres nuisances passe entre autres par les inspections et contrôles de conformité environnementale des établissements classés et autres structures/ sites à l'effet de s'assurer que les déchets ainsi que les effluents liquides et gazeux sont gérés de manière écologique pour préserver la santé humaine et assurer la protection de l'environnement.

### I.1- Conduite des Inspections environnementales

Tableau 2.1 : Inspections environnementales de 2014 à 2017

Actions	2014	2015	2016	2017
Nombre d'établissements à inspecter programmés	502	3 326	4 271	4 858
Nombre d'établissements inspectés	502	1 956	3 708	4 043
Taux de réalisations des inspections (en pourcentage)	100	58,8	86,8	99,6
Nombre de PPCI dressés dans le cadre des inspections.	98	132	254	175
Nombre de Sessions du Comité National d'Inspection tenues	0	0	1	2

Source : MINEPDED /DNC

Tableau 2.2 : Photographie des inspections environnementales en 2018

DÉSIGNATION	QUANTITÉ
Nombres d'Installations de 1 <sup>ère</sup> classe programmées à inspecter	476
Nombres d'Installations de 1 <sup>ère</sup> classe inspectées	476
Nombres d'Installations de 2 <sup>e</sup> classe programmées à inspecter	4 343
Nombres d'Installations de 2 <sup>e</sup> classe inspectées	3 867
Nombres d'Installations non classés à inspecter	919
Nombres d'Installations/sites non classés inspectées	778
Nombre de PPCI dressés dans le cadre des inspections.	129
Nombre de Sessions du Comité National d'Inspection tenues	3

Source : MINEPDED /DNC

En 2018, 3867 établissements de 2<sup>e</sup> classe ont été inspectés sur les 4 343 programmés, par contre tous les 476 établissements de 1<sup>ère</sup> classe programmés ont été inspectés. Sur l'ensemble des 4 343 établissements inspectés (1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> classes), 129 Procès-verbaux de constatation d'infraction (PPCI) ont été établis.



## I.2- Contrôle de conformité des emballages plastiques

Les déchets découlant de l'utilisation des emballages plastiques non biodégradables constituent aujourd'hui une menace grave pour la santé humaine et animale ainsi que la protection de l'environnement. Aussi, le Ministère en charge de l'Environnement a placé la lutte contre les emballages plastiques non biodégradables d'épaisseur inférieure à 61 microns au cœur de sa politique de gestion rationnelle des déchets.

**Tableau 2.3 : Données sur la lutte contre les emballages plastiques**

Désignation	Année					
	Unité	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de contrôles environnementaux relatifs à la conformité des emballages plastiques programmés	Nbre	00	322	2 603	1 888	1 608
Nombre de contrôles environnementaux relatifs à la conformité des emballages plastiques réalisés	Nbre	00	322	2 603	1 888	1 608
Taux de réalisations des contrôles (en pourcentage)	%	00	100	100	100	100
Quantité d'emballages plastiques saisis, rendus inutilisables et confiés aux structures agréées pour valorisation	Kg	326000	87 000	1 164 853	52 313	110 251
Nombre de PVCI dressés dans le cadre des contrôles de conformité des emballages plastiques	Nbre	44	31	75	132	15
Nombre de gardes à vue	Nbre	0	0	193	175	58

Sources : MINEPDED/DNC/Délégations Régionales et Départementales

Au cours de la période 2014-2018, la quantité d'emballages plastiques saisis, rendus inutilisables et confiés aux structures agréées pour valorisation (recyclage pour produire les emballages de plus de 60 microns ou des pavés) a atteint son pic de 1 164 853 kg en 2016. Durant cette même année, le nombre de contrôles environnementaux relatifs à la conformité des emballages plastiques atteint son maximum.

## II- ACCOMPAGNEMENT DU MINEPDED AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES POUR L'ASSAINISSEMENT URBAIN

La loi n°96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement stipule en son article 46 (1) que les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) assurent l'élimination des déchets produits par les ménages, éventuellement en liaison avec les services compétents de l'Etat, conformément à la réglementation en vigueur. Parallèlement, plusieurs compétences ont été transférées aux communes en matière de gestion des déchets dans le cadre de la décentralisation. Dans cette perspective, le MINEPDED a alloué depuis 2015, une dotation budgétaire à certaines Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) considérées comme premier maillon de lutte contre les emballages plastiques interdits de circulation au Cameroun.

**Tableau 2.4 : Nombre de communes accompagnées et quantités de déchets d'emballages collectés de 2015 à 2018**

RÉGIONS	2015		2016		2017		2018		TOTAL	
	communes	Qté collectée (tonnes)	communes	Qté collectée	communes	Qté collectée	communes	Qté collectée (tonne)	Nbre de CTD	Qté collectée (tonne)
Extrême-nord	3	0	3	0	3	0	2	0	11	0
Nord	3	1,601	3	3,1258	5	2,1532	5	1,070	16	7,947
Adamaoua	3	0	3	0	3	0	0		09	0
Nord-ouest	3	0	3	0	4	8,641	4	1,098	14	9,739
Sud-ouest	3	0,1635	3	5,830	5	11,127	5	5,643	16	22,764
Ouest	3	0,6625	3	0,5495	2	0,9086	3	ND	11	2,1206
Centre	7	0	4	0	4	0	0	0	15	0
Littoral	6	0	4	0	4	0	3	0	17	0
Est	3	0	2	0	3	0	0	0	05	0
Sud	2	0	2	0	4	0,108	4	0,043	12	0,151
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>		<b>30</b>		<b>37</b>		<b>26</b>		<b>129</b>	

Sources : MINEPDED /DAG, DNC

### III- GESTION ÉCOLOGIQUE DES DÉCHETS

Le Cameroun est partie prenante de la gestion rationnelle des déchets et produits chimiques durant tout leur cycle de vie. Dans cette perspective, le pays a organisé du 27 au 28 avril 2016 à Yaoundé, des toutes premières Assises Nationale sur les Déchets dont le thème : « **GESTION DES DÉCHETS : VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE** » consacrant ainsi le passage d'une politique de gestion des déchets d'une logique économique linéaire à une logique économique circulaire, d'une gestion des déchets à une gestion des ressources, aussi bien chez les acteurs économiques, les collectivités territoriales décentralisées, que dans les politiques nationales, avec une promotion de la récupération, de la réutilisation et du recyclage des déchets à l'effet de créer de la valeur ajoutée et des emplois verts. L'un des outils de la mise en œuvre de cette politique est le Permis environnemental qui est une autorisation délivrée à toute personne physique ou morale de mener des activités de tri, de collecte, de transport, de stockage, de valorisation/recyclage ou de traitement/d'élimination finale des déchets. Parallèlement il a été institué un visas technique à l'effet de répondre aux obligations de contrôle, de réduction et des respects de quotas de certaines substances chimiques conformément aux Accords Multilatéraux sur l'Environnement auxquels le Cameroun est partie.

#### III.1- Permis environnemental et visas techniques

##### i. Permis environnemental

Tableau 2.5 : Permis délivrés entre 2013 et 2018 par type et par région

Régions	Permis pour déchets dangereux	Permis pour déchets non dangereux	Permis pour déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	Permis pour emballages non biodégradables	Total
Extrême-nord	0	2	0	6	8
Nord	0	1	0	4	5
Adamaoua	1	2	2	3	8
Nord-ouest	0	1	0	2	3
Sud-ouest	2	5	0	9	16
Ouest	0	4	0	9	13
Littoral	48	149	11	212	420
Centre	0	43	5	21	69
Est	0	4	0	0	4
Sud	0	1	0	2	3
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>212</b>	<b>18</b>	<b>268</b>	<b>549</b>

Source : MINEPDED /DNC

**Tableau 2.6 : Permis environnementaux délivrés par année et par type de 2013 à 2018**

Type de permis	Année				
	2013-2015	2016	2017	2018	Total
Permis pour manipulation de déchets dangereux	29	08	05	09	51
Permis pour manipulation de déchets non dangereux	119	28	39	26	212
Permis pour manipulation de déchets d'équipements électrique et électronique	10	04	02	02	18
Permis pour manipulation des emballages non biodégradables	136	52	34	46	268
<b>Total</b>	<b>294</b>	<b>92</b>	<b>80</b>	<b>83</b>	<b>549</b>

Source : MINEPDED /DNC

## ii. Visas techniques

**Tableau 2.7 : Nombre de visas techniques délivrés pour les équipements contenant les SAO de 2013 à 2018**

Année	2014	2015	2016	2017	2018	Total
<b>Nbre de visas</b>	1068	1713	972	420	282	4455

Source : MINEPDED /DNC

## III.2- Typologie des déchets

**Tableau 2.8 : Quantité de déchets gérés de manière écologique de 2013 à 2018**

Type de déchets	Unité	Année			
		2013 - 2015	2016	2017	2018
Déchets solides	Tonne	22 988	58 151	56 613	49 931
Déchets liquides	Mètre cube	13 240	6311	35 162	66 910

Source : MINEPDED /DNC

**Tableau 2.9 : Quantité de déchets solides gérés de manière écologique de 2013 à 2018 par Région (tonnes)**

Régions	Année			
	2013 - 2015	2016	2017	2018
Centre	1498,27	4426,175	4178,04	2987,752
Extrême Nord	1 903,66	989,17	1 253,02	2 564,89
Nord	2 493,28	1 340,05	1 448,68	2 234,25
Adamaoua	1 484,04	1 853,74	2 526,87	2 889,03
Centre	1 480,26	4 426,18	4 178,04	2 987,75
Littoral	7 681,18	495 186,39	31 329,96	11 660,31
Nord-ouest	1 781,61	412,58	927,75	854,70
Sud-ouest	2 461,50	1 299,87	2 048,27	1 214,04
Ouest	1 279,99	33 431,10	7 017,31	23 406,97
Sud	1 860,64	13 609,12	1 916,53	1 889,26
Est	544,04	1 538,89	4 012,91	220,74
<b>Total</b>	<b>22 988,21</b>	<b>554 087,08</b>	<b>56 659,33</b>	<b>49 921,93</b>

Source : MINEPDED /DNC

La quantité totale de déchets solides gérés de manière écologique baisse en 2018. Pour les années 2016 et 2017 la Région du littoral se démarque par les grandes quantités de déchets solides gérés de manière écologique.

**Tableau 2.10 : Quantité de déchets solides gérés de manière écologique de 2013 à 2018 par Type de déchets (tonnes)**

Type de déchets	Année			
	2013-2015	2016	2017	2018
Déchets industriels toxiques et/ou dangereux solides	1 888,04	44 632,90	2 117,00	2 676,00
Déchets médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers solides	21,26	58,80	44,50	26,30
Déchets ferreux et non ferreux	12 812,62	495,50	27 589,00	17 589,50
Pneus usagés	117,82	153,08	241,00	183,70
Batteries usagées	348,59	150,60	48,00	405,30
Déchets non dangereux solides (bio et non biodégradables)	2 050,88	12 632,80	25 725,00	28 485,20
Déchets plastiques	5 690,87	-	799,35	499,46
Déchets d'équipements électrique et électronique	58,14	26,90	48,80	65,80
<b>TOTAL</b>	<b>22 988,21</b>	<b>58 150,58</b>	<b>56 612,65</b>	<b>49 931,26</b>

Source : MINEPDED /DNC

Déchets industriels toxiques et/ou dangereux solides (chiffons, terres, sciures et contenants souillés ; filtres usés ; produits chimiques et autres périmés ; boues d'hydrocarbure/décanteur solide).

**Tableau 2.11 : Quantité de déchets liquides gérés de manière écologique de 2013 à 2018 par Régions (litre)**

Régions	Année			
	2013 - 2015	2016	2017	2018
Extrême-nord	19 711,00	84 763	668 812	1 051 172
Nord	286 300,00	643 201	774 933	195 054
Adamaoua	186 200,00	177 688	2 746 227	1 540 145
Centre	648 625,00	1 283 376	1 209 490	2 334 757
Littoral	7 853 820,54	3 517 057	27 056 522	60 329 223
Nord-ouest	97 389,00	600	14 300	49
Sud-ouest	3 535 528,68	138 123	2 103 755	404 498
Ouest	145 910,00	74 649	457 819	655 199
Sud	435 620,00	150 974	85	87
Est	30 500,00	240 719	129 960	400 206
<b>Total</b>	<b>13 239 604,22</b>	<b>6311150</b>	<b>35 161 903</b>	<b>66 910 389</b>

Source : MINEPDED /DNC

**Tableau 2.12 : Quantité de déchets liquides gérés de manière écologique de 2013 à 2018 par Type (litre)**

Type de déchets	Année			
	2013 - 2015	2016	2017	2018
Déchets industriels toxiques et/ou dangereux liquides	7 280 909	5390850	29 686 903	4 929 769
Déchets médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers liquides	1 600	0	0	0
Déchets non dangereux liquides	5 957 096	920300	5 475 000	61 980 620
<b>Total</b>	<b>13 239 604</b>	<b>6311150</b>	<b>35 161 903</b>	<b>66 910 389</b>

Source : MINEPDED /DNC

**Tableau 2.13 : Quantité (tonnes) et pourcentage des déchets recyclés au Cameroun de 2015 à 2018**

Source de production	2015	2016	2017	2018
Production totale des déchets municipaux 2	4 564 202	4 677 932	4 810 455	4 931 939
Quantité des déchets recyclés	791 862	734 394	727 664	736 727
Quantité des déchets compostés	1 525	1 750	2 660	4 019
Total recyclés et compostés	793 387	736 144	730 324	740 746
Taux de recyclage des déchets	17,4%	15,7%	15,2%	15,0%

Source : MINEPDED 2019, Rapport national des données statistiques sur les déchets et produits chimiques au Cameroun

**Tableau 2.14 : Production des déchets dangereux des entreprises au Cameroun**

Sources de production	2015	2016	2017	2018
Production savons	1 995	2 027	2 067	2 088
Fabrication de ciment	21	23	24	25
Extraction d'hydrocarbure	2 010	2 042	2 108	2 170
Fabrication de papier et article en papier	317	295	289	314
Métallurgie	10 988	11 035	11 039	11 038
Fabrication des produits minéraux non métalliques	266	269	207	290
Industries textiles et confection	176	193	203	205
Fabrication des boissons alcooliques	1 512	1 572	1 635	1 668
Industrie chimique	2 500	2 581	2 707	2 750
Raffinerie de pétrole	5 325	4 968	5 200	5 325
Assurances	350	361	367	385
Autres services	1 610	1 662	1 716	1 743
Déchets hospitaliers	1 575	1 638	1 687	1 755
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>28 645</b>	<b>28 666</b>	<b>29 249</b>	<b>29 756</b>
Incinéré	895	1 029	1 132	1 246
Traitement en CET I d'Edéa	10 998	10 998	11 000	11 000
<b>TOTAL TRAITES</b>	<b>11 893</b>	<b>12 027</b>	<b>12 132</b>	<b>12 246</b>
Taux de Traitement écologique	42%	42%	41%	41%

Source : MINEPDED 2019, Rapport national des données statistiques sur les déchets et produits chimiques au Cameroun

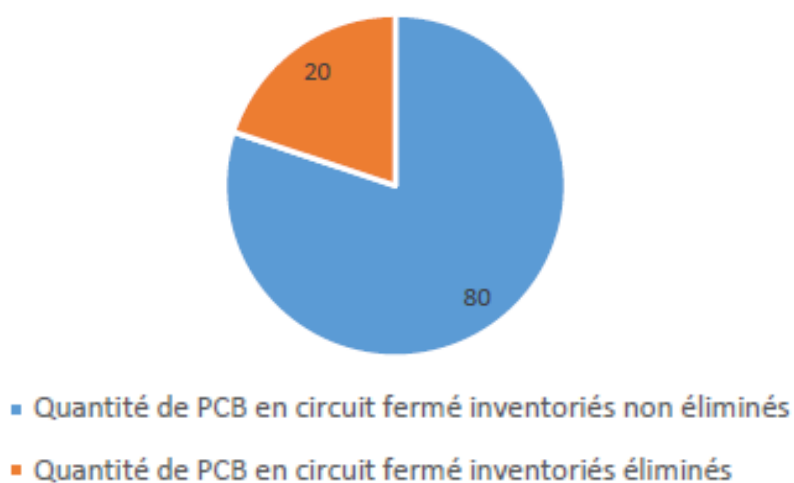
### III.3- Gestion des Polluants Organiques Persistants et Pesticides Obsolètes

**Tableau 2.15 : Gestion des PCB inventoriés au Cameroun depuis 2012**

	Unité	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Quantité de PCB en circuit fermé inventoriés	Kg	291 325	0	0	0	0	0	363 820
Quantité de PCB en circuit fermé éliminés	Kg	0	0	0	66 464	3 840	0	60 000
Nombre sites contaminés aux PCB inventoriés	nbre	7	0	0	0	0	0	7

Source : MINEPDED /DNC

**Graphique 2 k : Proportion (en %) des PCB inventoriés éliminés et non éliminés au Cameroun depuis 2012**



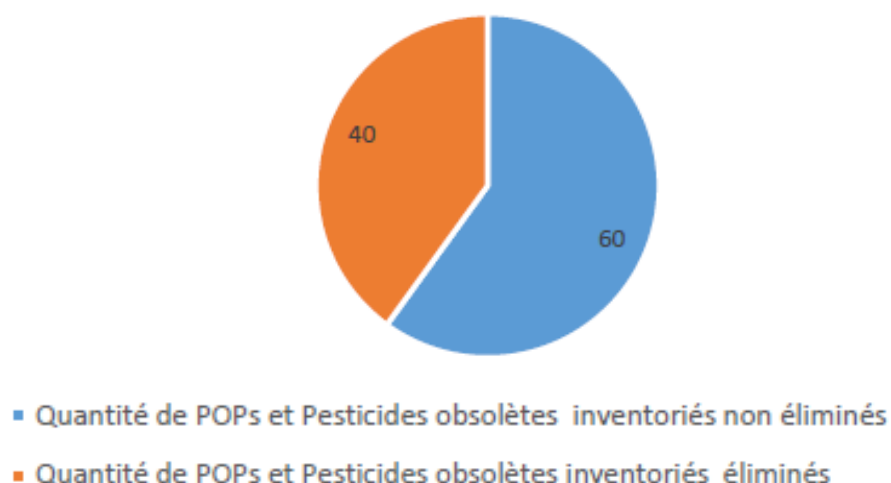
Sources : MINEPDED /DNC/Projet PCB

**Tableau 2.16 : Gestion des autres POPs et pesticides obsolètes inventoriés au Cameroun depuis 2012**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Quantité des autres POPs et Pesticides obsolètes	45 000	0	0	0	37 000	0	10 500
Quantité des autres POPs et Pesticides obsolètes éliminés	0	0	0	0	0	0	37 000
Nombre de sites contaminés aux pesticides	12	0	0	0	0	0	0

Sources : MINEPDED /DNC/Projet PCB

Graphique 2 I : Proportion (en %) des POPs inventoriés éliminés et non éliminés au Cameroun depuis 2012



Sources : MINEPDED /DNC/Projet POPs

### III.4- Gestion des produits chimiques

Tableau 2.17 : Quantité d'équipements contenant des SAO importés de 2014 à 2018

Équipements		Année (en pièces)					
		2014	2015	2016	2017	2018	
1	Frigo	500	700	700	1000	1000	
2	Climatiseurs	Single split	200	300	300	500	500
		Double split	200	300	300	500	500

Sources: MINEPDED /DNC/Projet OZONE

\* La Quantité de produits importés sur la base de visas techniques délivrés n'est pas pesée mais listée en termes de pièces. Le poids varie d'une pièce à l'autre.

Tableau 2.18 : Quotas d'importation des SAO de 2014 à 2018

Type de SAO		Quotas d'importation (en tonne) par année				
		2014	2015	2016	2017	2018
1	CFCS	0	0	0	0	0
2	Bromure de Methyl	0	0	0	0	10.5
3	Halons 1201	0	0	750 <sup>1</sup>		0
4	Carbon Tetrachloride	0	0	0	0	0
5	HCFC -22	67,24	67,24	67,24	38,8	38,05
6	HCFC -141b	1,02	0	0	0	0

Sources: MINEPDED /DNC/Projet OZONE

<sup>1</sup> Transféré à la Banque Régionale de Halon au Nigéria pour destruction.



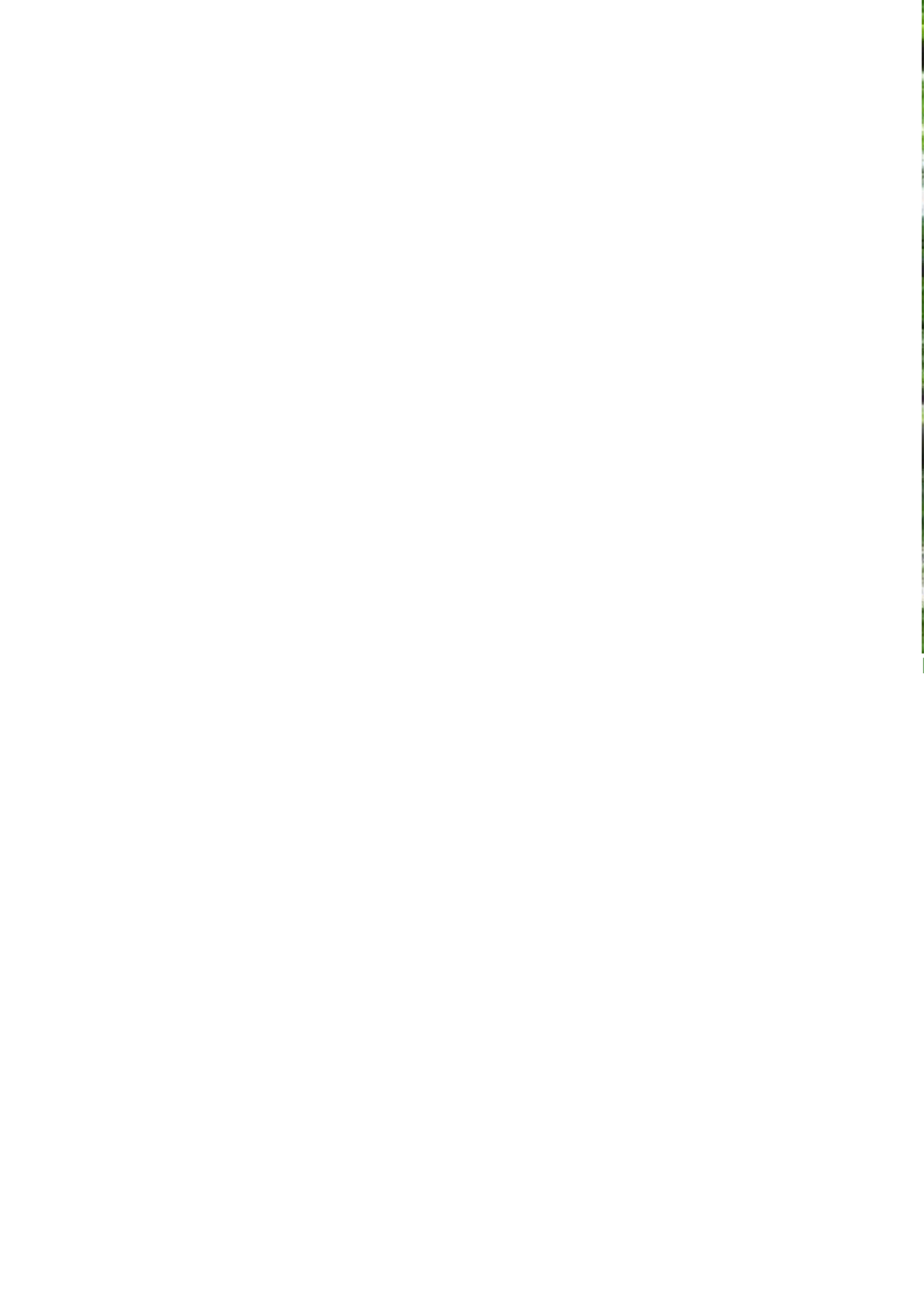
**Tableau 2.19 : Importations des produits chimiques entre 2015 et 2018**

Produits chimiques	Volume d'importation de quelques produits chimiques entre 2015 et 2018 (en tonnes)			
	2015	2016	2017	2018
Résidus et déchets des industries alimentaires; aliments d'animaux	82 243	53 299	667 94	82 305
Produits chimiques inorganiques	316 948	223 449	229 594	272 026
Produits chimiques organiques	12 799	11 343	12 366	14 317
Produits pharmaceutiques	13 460	11 305	14 431	16 152
Engrais	176 595	165 529	180 046	209 188
Peintures, vernis, mastics, encres	11 760	11 323	11 635	12 812
Parfums et produits de beauté	10 142	10 547	10 168	9 787
Savons et lessives	17 179	17 812	13 906	17 369
Matières albuminoïdes, colles	3 540	3 351	3 558	3 375
Poudres et explosifs	850	944	1 477	2 214
Produits photographiques	335	192	216	316
Produits chimiques divers	46 879	36 327	41 550	49 385
Insecticides; fongicides; herbicides etc.	16 439	13 421	19 635	20 338
Matières plastiques	97 841	100 407	100 133	107 743
Caoutchouc	27 632	27 751	27 264	29 351
Peaux et cuirs	109	155	186	364
Ouvrages en cuir, articles de voyage etc.	7 784	6 894	7 214	7 071
Pelleteries et fourrures	34	3	1	0

Source : INS/DSA, Note sur le commerce extérieur, 2017 et 2018

## CONCLUSION

La lutte contre la pollution, les nuisances et les substances chimiques ou dangereuses contribue de manière significative à la gestion durable de l'environnement. Cette efficacité est traduite par la mise en place des meilleures pratiques économiques, sociales et environnementales, ainsi que des meilleures technologies disponibles qui protègent l'environnement tout en créant des emplois. Dans cette optique, il a été institué une politique de gestion des déchets axée sur l'économie circulaire avec en perspective entre autres la mise en place d'une Bourse Nationale des Déchets et l'actualisation de la Stratégie Nationale des Déchets.





## **CHAPITRE 3 :**

**PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE .....85**

I- Evaluations environnementales .....86

II- Gestion de l'information environnementale .....92

III- Intégration du développement durable dans les secteurs .....96



# CHAPITRE 3 :

## PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce chapitre présente la mise en œuvre du développement durable à travers :

- la réalisation des évaluations environnementales ;
- la gestion de l'information environnementale ;
- l'intégration du développement durable dans les secteurs.

Il compte 22 (vingt et deux) indicateurs.

La mise en œuvre du Développement Durable (DD) au Cameroun vise l'amélioration du cadre de vie de la population par la préservation d'un environnement sain et la prise en compte des exigences de développement durable dans toutes les politiques publiques.

Ce chapitre est subdivisé en 03 (trois) sous composantes :

- les évaluations environnementales qui constituent la première sous composante portent sur les informations concernant les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), les Cahiers de Charges Environnementales et Sociales (CCES), les Attestations de Respect des Obligations Environnementales (AROE) et les sessions des Comités Interministériels de l'Environnement (CIE).
- la deuxième sous composante qui est la gestion de l'information environnementale compile la collecte, le traitement, la diffusion de l'information environnementale et la sensibilisation environnementale.
- la troisième sous composante traite de l'intégration du développement durable dans les secteurs.

## I- ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

Cette sous composante prend en compte les aspects environnementaux dans tous les domaines. Il s'agit de la réalisation des évaluations environnementales telles que les Études d'Impact Environnemental et Social (EIES), les Audits Environnementaux et sociaux (AES), les Évaluations Environnementales Stratégiques (EES), les Notices d'Impact Environnemental (NIE) et les Attestations de respect des obligations environnementales (AROE).

### I.1- Évaluations environnementales par unité administrative

#### a. Suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale par région

**Tableau 3.1: Évolution du suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale par région**

Région	2014	2015	2016	2017	2018
Adamaoua	15	24	27	25	25
Centre	12	23	20	28	21
Est	ND	18	18	26	46
Extrême-Nord	00	00	9	14	10
Littoral	ND	97	108	134	80
Nord	ND	7	13	16	11
Nord-Ouest	ND	3	4	5	3
Ouest	ND	10	16	28	20
Sud	ND	5	16	24	17
Sud-Ouest	ND	43	47	32	38
<b>Total</b>		<b>230</b>	<b>278</b>	<b>326</b>	<b>271</b>

Source : MINEPDED/DPDD/SDPGE, 2018

**Tableau 3.2 : Évolution du suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale planifiés par région (en %)**

Régions	2014	2015	2016	2017	2018
Adamaoua	53	75	108	73	62
Centre	34	51	50	70	42
Est	ND	100	72	86	102
Extrême-Nord	00	00	47	46	40
Littoral	ND	78	62	73	37
Nord	ND	53	54	47	55
Nord-Ouest	ND	18	66	14	07
Ouest	ND	41	66	116	55
Sud	ND	41	69	133	44
Sud-Ouest	ND	69	65	64	54
<b>Total</b>		<b>64</b>	<b>74</b>	<b>68</b>	<b>47</b>

Source : MINEPDED/DPDD/SDPGE, 2018

Les pourcentages excédents illustrent la réalisation d'un nombre d'évaluation environnementale supplémentaire engendrant par le fait une augmentation de la quantité prévue au cours de la planification initiale.

## b. Suivi des Cahiers de Charges Environnementales et Sociales

**Tableau 3.3: Évolution du suivi des cahiers de charges environnementales et sociales par région (en %)**

Régions	2016				2017				2018			
	Nbre CCES validé(1)	Nbre CCES actif (2)	Nbre CCES suivi (3)	Proportion	Nbre CCES validé (1)	Nbre CCES actif (2)	Nbre CCES suivi (3)	Proportion	Nbre CCES validé (1)	Nbre CCES actif (2)	Nbre CCES suivi (3)	Proportion
Adamaoua	01	01	00	00	24	24	15	62,5	32	31	20	64,51
Centre	07	07	00	00	28	28	00	00	21	49	00	00
Est	00	00	00	00	00	00	00	00	ND	19	06	31
Extrême-Nord	00	00	00	00	01	01	00	00	02	02	02	100
Littoral	ND	ND	00	ND	ND	ND	01	00	ND	ND	01	ND
Nord	ND	ND	00	ND	ND	ND	00	00	ND	ND	00	ND
Nord-Ouest	00	00	00	00	127	127	00	00	18	18	00	00
Ouest	03	03	00	00	12	12	00	00	38	38	00	00
Sud	00	00	00	00	07	07	00	00	08	08	00	00
Sud-Ouest	01	01	00	00	08	08	05	62	05	05	00	00
Total												

Source : MINEPDED/DPDD/SDPGE, 2018

La proportion de Cahiers de Charges Environnementales et Sociales suivis par région est déterminée par le nombre de cahiers de charge suivis (3) et le nombre de de cahiers de charge actifs (2) soit  $(3)/(2)*100$ .

Le nombre ACES validé(1) représente l'ensemble des NIE réalisés et approuvés.

## c. Suivi des Plans de Gestion Environnementale des projets structurants par région

**Tableau 3.4 : Évolution du suivi de Plans de Gestion Environnementale et Sociale des projets structurants suivis par région (en %)**

Régions	2014	2015	2016	2017	2018
Adamaoua	80	100	100	80	80
Centre	100	100	100	100	0
Est	75	50	100	100	0
Extrême-nord	80	75	100	80	100
Littoral	80	80	80	80	80
Nord	80	80	80	60	80
Nord-ouest	73	66	66	58	47
Ouest	100	100	80	80	80
Sud	100	100	80	60	60
Sud-ouest	100	100	100	0	0
Total	86,8	85,1	88,6	69,8	52,7

Source : MINEPDED/DPDD/SDPGE, 2018

La proportion de Plans de Gestion Environnementale et Sociale des projets structurants suivis par région est déterminée par le nombre de PGES des projets structurants suivis et le nombre de PGES planifiés.

## I.2- Évaluations environnementales par secteur d'activité

### a. Nombre de Plans de Gestion Environnementale et Sociale par secteur d'activité

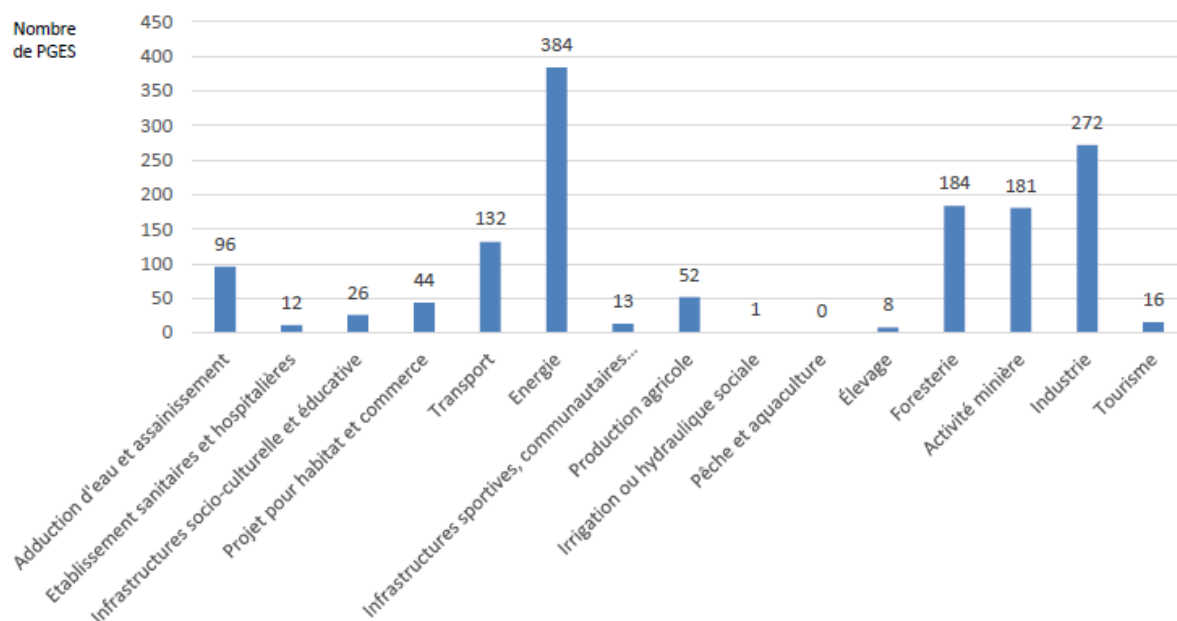
Tableau 3.5 : Évolution du nombre des Plans de Gestion Environnementale et sociale par secteur

Secteurs	Sous-Secteurs	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Infrastructures sociales	Adduction d'eau et assainissement	0	0	1	2	4	12	18	11	9	14	6	5	14	96
	Etablissement sanitaires et hospitalières	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2	8	12
	Infrastructures socio-culturelle et éducative	0	0	0	0	1	0	3	3	0	6	4	5	4	26
	Projet pour habitat et commerce	0	0	1	1	1	4	6	0	4	5	5	5	12	44
Infrastructures économiques	Transport	2	6	1	5	8	6	10	10	18	7	16	18	25	132
	Energie	2	3	2	6	13	32	39	52	55	48	48	44	40	384
Infrastructures sportives, communautaires et autres ouvrages de génie civil	Infrastructures sportives, communautaires et autres ouvrages de génie civil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	8	13
Secteur de production	Production agricole	1	2	3	4	4	6	6	6	8	4	2	3	3	52
	Irrigation ou hydraulique sociale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	01
	Pêche et aquaculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	00
	Élevage	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	1	4	08
	Foresterie	2	4	2	34	16	25	21	18	9	9	28	10	6	184
	Activité minière	1	6	5	9	17	15	25	12	14	15	25	17	20	181
	Industrie	1	2	14	28	20	18	32	18	25	30	28	30	26	272
	Tourisme	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0	1	3	7	16
<b>Ensemble</b>		<b>9</b>	<b>23</b>	<b>29</b>	<b>89</b>	<b>85</b>	<b>118</b>	<b>163</b>	<b>130</b>	<b>145</b>	<b>141</b>	<b>159</b>	<b>156</b>	<b>177</b>	

Source : MINEPDED/DPDD/SDPGE, 2018



**Graphique 2 m : Evolution du nombre des Plans de Gestion Environnementale et sociale par sous-secteur (2006-2018)**



La figure met en évidence la prépondérance du sous-secteur « Energie » dans les évaluations environnementales. Ce sous-secteur est notamment dominé par les stations-services qui ont connu un boom entre 2006 et 2018.

b. Répartition des Plans de Gestion Environnementale et sociale par secteur par année (en %)

**Tableau 3.6 : Répartition (%) des Plans de Gestion Environnementale et sociale par secteur par année**

Secteurs	Sous-Secteurs	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Infrastructures sociales	Adduction d'eau et assainissement	0	0	3,4	2,2	4,7	10,1	11	8,5	6,2	9,9	3,8	3,2	7,9
	Etablissement sanitaires et hospitalières	0	0	0	0	0	0	0,6	0	0	0,7	0	1,3	4,5
	Infrastructures socio-culturelle et éducative	0	0	0	0	1,2	0	1,8	2,3	0	4,2	2,5	3,2	2,2
	Projet pour habitat et commerce	0	0	3,4	1,1	1,2	3,4	3,7	0	2,7	3,5	3,1	3,2	6,8
Infrastructures économiques	Transport	22,2	26,1	3,4	5,6	9,4	5,1	6,1	7,7	12,4	5	10	11,5	14,1
	Energie	22,2	13	6,9	6,7	15,3	27,1	23,9	40	37,9	34	30,2	28,2	22,6
Infrastructures sportives, communicatives et autres ouvrages de génie civil	Infrastructures sportives, communicatives et autres ouvrages de génie civil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,8	1,3	4,5

Secteurs	Sous-Secteurs	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Secteur de production	Production agricole	11,1	8,7	10,3	4,5	4,7	5,1	3,7	4,6	5,5	2,8	1,2	1,9	1,7
	Irrigation ou hydraulique sociale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,6	0
	Pêche et aquaculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Élevage	0	0	0	0	0	0	1,2	0	0	0,7	0	0,6	2,2
	Foresterie	22,2	17,4	6,9	38,2	18,8	21,2	12,9	13,8	6,2	6,4	17,6	6,4	3,4
	Activité minière	11,1	26,1	17,2	10,1	20	12,7	15,3	9,2	9,6	10,6	15,7	10,9	11,3
	Industrie	11,1	8,7	48,3	31,5	23,5	15,2	19,6	13,8	17,2	21,3	17,6	19,2	14,7
Tourisme	0	0	0	0	0	0	1,2	0	2	0	0,6	1,9	3,9	
<b>Ensemble</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : MINEPDED/DPDD/SDPGE, 2018

La Répartition (%) des Plans de Gestion Environnementale et sociale par secteur par année est déterminée par le nombre de PGES du sous-secteur pour une année (1) et le nombre total de PGES pour la même année (2) soit  $(1)/(2)*100$ .

#### c. Délivrance des Attestation de Respect des Obligations Environnementales

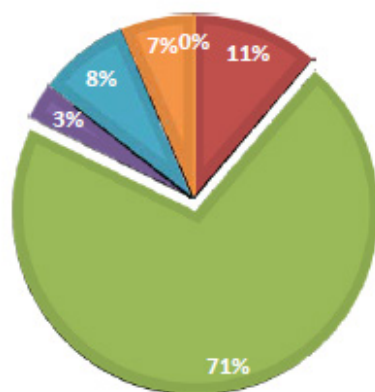
**Tableau 3.7 : Nombre AROE délivrées dans les régions des zones forestières**

Régions	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Adamaoua	0	0	0	0	0	00
Centre	1	0	1	3	2	07
Est	1	4	12	10	17	44
Littoral	0	0	0	2	0	02
Sud	2	0	0	3	0	05
Sud-ouest	0	0	0	4	0	04
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>62</b>

Source : MINEPDED/DPDD/SDPGE, 2018

**Graphique 2 n : Répartition du nombre total d'AROE délivrées (2014-2018)**

■ Adamaoua ■ Centre ■ Est ■ Littoral ■ Sud ■ Sud-ouest



L'AROE est spécifique pour la légalité dans le processus de l'APV-FLEGT. Cependant ce document peut être délivré à tout promoteur qui en exprime le besoin (Cf. Article 1 et 2 de la Décision n°00131/D/MINEPDED/CAB du 26 août 2016 fixant les modalités de délivrance de l'AROE dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT).

Au regard du nombre des AROES délivrées, il ressort clairement que la région de l'Est présente le plus grand nombre. Ce qui s'explique par le nombre élevé des entreprises d'exploitation forestière et de transformation de bois.

d. Session des Comités Interministériels de l'Environnement

**Tableau 3.8 : Nombre de sessions du Comité Interministériel de l'Environnement**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Nombre de sessions	13	15	17	20	19	22	30	36	30	29	17	18	19	297

Source : MINEPDED/DPDD/SDEE, 2018

## II- GESTION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Cette sous composante traite de l'information environnementale. Elle capitalise les données issues :

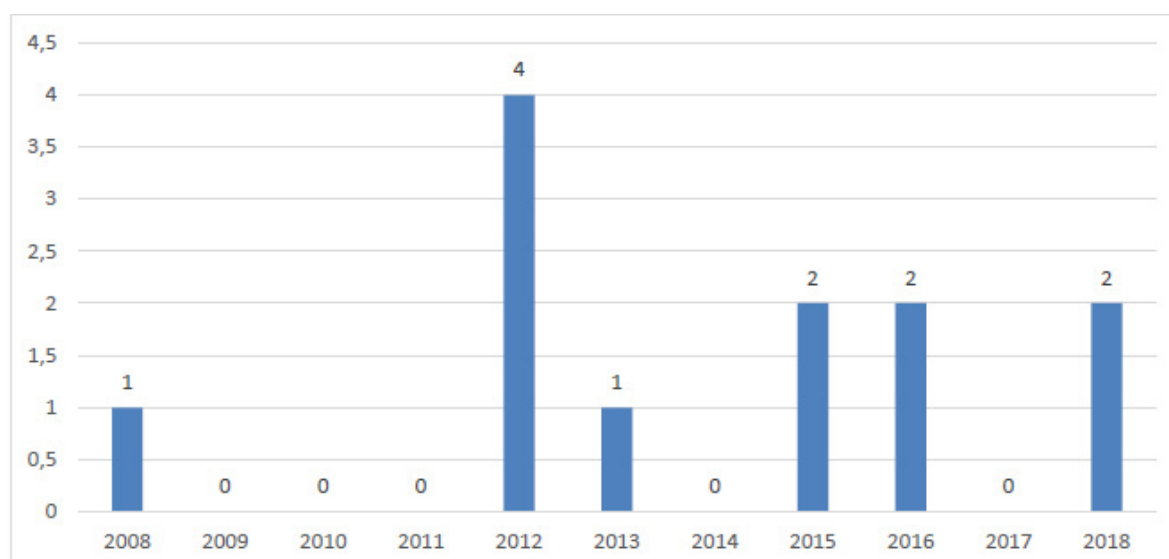
- des bases de données environnementales ;
- de la sensibilisation et de l'éducation environnementale ;
- du fond documentaire des bibliothèques du MINEPDED ;
- des documents de stratégie et/ou de politiques en matière d'Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable du Cameroun.

### II.1- Développement de l'information environnementale

**Tableau 3.9 : Nombre de documents de stratégie et/ou de politiques élaborés en matière d'Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable**

Documents de stratégie et/ou de politiques	Année
Stratégie nationale de gestion des déchets	2008
Stratégie du sous-secteur Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable	2012
Stratégie APA	
Stratégie nationale de gestion durable des mangroves	
Stratégie de communication	
Plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm	2012
Readiness Proposition Proposal (RPP)	2013
Stratégie et plan d'action national pour la Biodiversité	
Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques	2015
PAN/LCD alignée à la stratégie décennale 2008-2018	
Rapport National des Assises des Déchets	2016
Stratégie Nationale du Développement Durable	
Stratégie REDD+	2018
Manuel de procédure administrative	

Source : MINEPDED, 2018



Le pic observé dans la production des documents de stratégie en 2012 s'inscrit dans le cadre de la dynamique de consolidation du ministère de l'environnement à travers le Décret de 2012 qui densifie les missions régaliennes en explicitant les enjeux du Développement Durable.

**Tableau 3.10 : Cumul du nombre de documents centralisés et disponibles dans les bibliothèques du MINEPDED**

Région	2014	2015	2016	2017	2018
Adamaoua	2015	2015	2015	2015	2015
Est	455	455	455	455	455
Extrême-nord	0	0	0	0	0
Littoral	700	700	700	700	700
Nord	0	0	0	0	0
Nord-ouest	85	85	87	89	89
Ouest	0	0	0	0	0
Sud	0	0	0	0	0
Sud-ouest	1000	1000	1000	1000	1000
Administration Centrale y compris Centre	2780	2780	5080	5184	5334
Cameroun	7035	7035	9337	9443	9593

Source : MINEPDED/CIDE/SDE, 2018

## II.2- Diffusion de l'information environnementale

**Tableau 3.11 : Nombre de campagnes de sensibilisations organisées**

Région	2014	2015	2016	2017	2018
Adamaoua	05	03	08	08	10
Centre	21	15	14	16	18
Est	12	13	10	13	15
Extrême-nord	11	08	10	09	08
Littoral	08	14	15	15	12
Nord	08	10	05	05	06
Nord-ouest	04	02	01	05	07
Ouest	06	07	07	05	04
Sud	12	08	12	11	15
Sud-ouest	08	07	08	04	05
Administration Centrale	20	20	20	20	18
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>111</b>	<b>110</b>	<b>111</b>	<b>118</b>

Source : MINEPDED/DDPE/SDSE, 2018

**Tableau 3.12 : Nombre de personnes sensibilisées lors des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement**

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Total</b>	<b>2 504 042</b>	<b>2 109 447</b>	<b>2 960 019</b>	<b>2 882 877</b>	<b>2 946 137</b>

Source : MINEPDED/DDPE/SDPE/SSE, 2018

**Tableau 3.13 : Nombre d'interventions par thématiques abordées lors des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement**

Thématique	2014	2015	2016	2017	2018
Changement Climatique	65	61	95	83	79
Pollution	101	123	112	127	134
Développement Durable	87	92	97	117	102
Biodiversité	73	68	94	92	88
Désertification	108	102	96	104	89

Source : MINEPDED/DDPE/SDPE/SSE, 2018

**Tableau 3.14 : Nombres/ types d'évènement organisés lors des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement**

Types d'évènement organisés	2014	2015	2016	2017	2018
Marches de sensibilisation	16	18	19	12	9
Activités sportives de sensibilisation	14	15	17	14	13
Conférences	12	15	46	40	18
Tables rondes	19	33	38	41	23
Ateliers et réunions	152	189	132	153	124
Journées portes ouvertes	02	04	03	04	04
Foires et salons	6	6	7	5	9

Source : MINEPDED/DDPE/SDPE/SSE, 2018

**Tableau 3.15 : Nombre de passage par type de média lors des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement**

Catégorie		2014	2015	2016	2017	2018	
<b>Nombre de passage par type de média utilisés lors des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement</b>	Télévision	Publique	49	48	79	79	80
		Privée	55	62	46	66	69
	Radio	Publique	63	64	101	60	89
		Privée	238	241	252	198	217
	Presses	Publique	40	43	50	61	60
		Privée	123	117	142	173	135

Source : MINEPDED/DDPE/SDPE/SSE, 2018

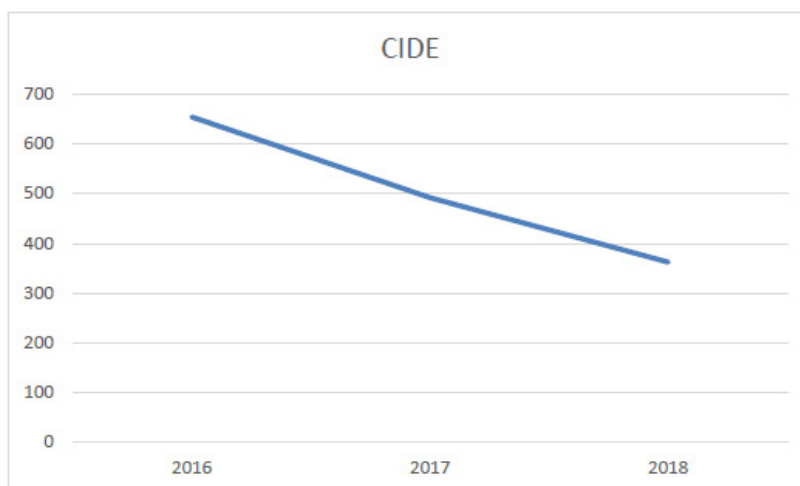
**Tableau 3.16 : Nombre de supports/publications/microprogrammes diffusés/distribués dans le cadre l'information environnementale**

Nombre et types de supports thématiques diffusés					
	2014	2015	2016	2017	2018
Articles presses	163	160	192	234	195
Communiqués radio	187	172	148	161	164
Microprogrammes y compris Spots publicitaires	46	33	137	41	29
Films/ vidéogrammes	ND	2	3	ND	8
Interviews	104	95	94	83	92
Flyers	17 655	15 151	22 251	16 106	18 712
Guides/Manuels	ND	ND	ND	6 000	8 000

Plaquettes	1 001	ND	1	8	ND
Banderoles	89	94	86	78	82
Brochures/ Magazines	1742	1508	1646	1276	1706

Sources : MINEPDED/DDPE/SDPE/SSE, 2018

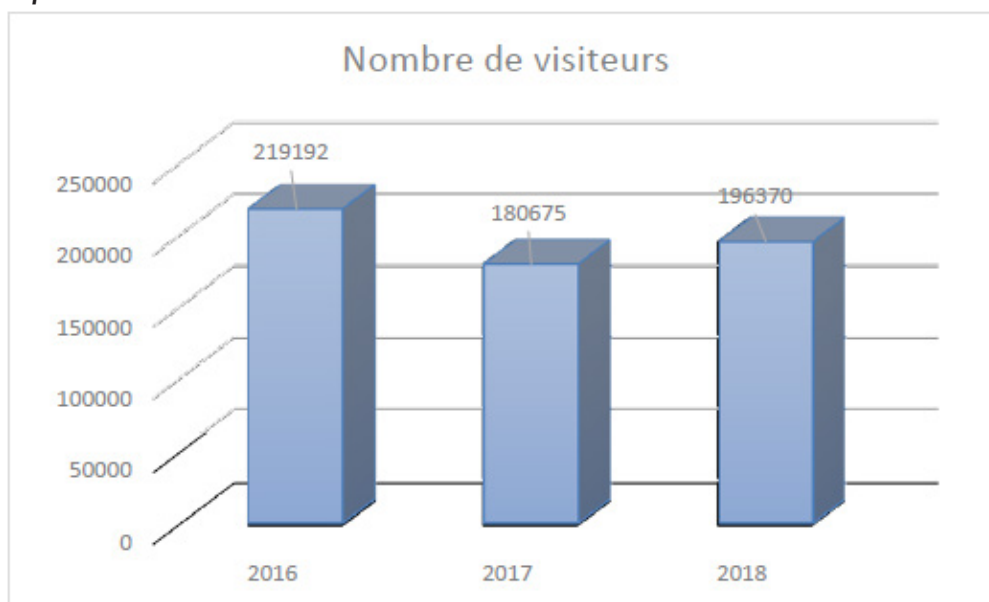
**Graphique 2 o : Évolution du Nombre de visiteurs enregistrés au Centre d'Information et de Documentation sur l'Environnement**



Source : MINEPDED/CIDE/SDE, 2018

La baisse du nombre de visiteurs enregistrés à la bibliothèque du CIDE s'explique par la réduction du nombre de jours d'accès qui est passé de 5 à 3 par semaine à partir de 2017 et les équipements de la médiathèque acquis en 2009 tombés en désuétude.

**Graphique 2 p : Évolution du Nombre de visiteurs sur le site web**



Source : MINEPDED/SG/CI, 2018

**Tableau 3.17 : Évolution du Nombre de Bases de données thématiques déployées dans le SIE**

Bases de données thématique	Année
Module Bibliothèque numérique	2011
Base de données de caractérisation de thématiques environnementales	2011
CHM Biodiversité	2013
Base de données du SIB	2015
Base de données des espèces envahissantes	2016
Base de données sur la résilience climatique	2016
Portail web des CEI	2017
PCB import-export	2018
PCB SIG	2018

### III- INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES SECTEURS

Cette sous composante est axée sur l'intégration des aspects du Développement Durable par la mise en œuvre effective de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD). Elle se focalise notamment sur :

- L'accompagnement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) en matière de transfert de compétences ;
- L'encadrement des populations et le suivi du partenariat avec les sociétés civiles œuvrant dans les domaines de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable.

#### III.1- Accompagnement des CTD

**Tableau 3.18 : Proportion de CTD ayant un responsable en charge du volet environnementale (en %)**

Départements	2018	
	Pourcentage de CTD ayant un ACD	Nombre Total de CTD
Adamaoua	100	21
Centre	93.3	70
Est	76.5	33
Ext-Nord	100	47
Littoral	51	34
Nord	100	21
Nord-Ouest	100	34
Ouest	81.5	40
Sud	87.5	29
Sud-Ouest	33	31
Cameroun	83	360

Source : MINEPDED/DDPE/SDPE/SSE, 2018



La proportion de CTD ayant un responsable en charge du volet environnemental est déterminée par le nombre de CTD ayant un responsable en charge du volet environnemental dans un département (1) et le nombre total de CTD du département (2) soit  $(1)/(2)*100$ .

### III.2- Encadrement et partenariat local

**Tableau 3.19 : Nombre des associations/ONG agréées œuvrant dans le domaine de l'environnement en partenariat avec le MINEPDED**

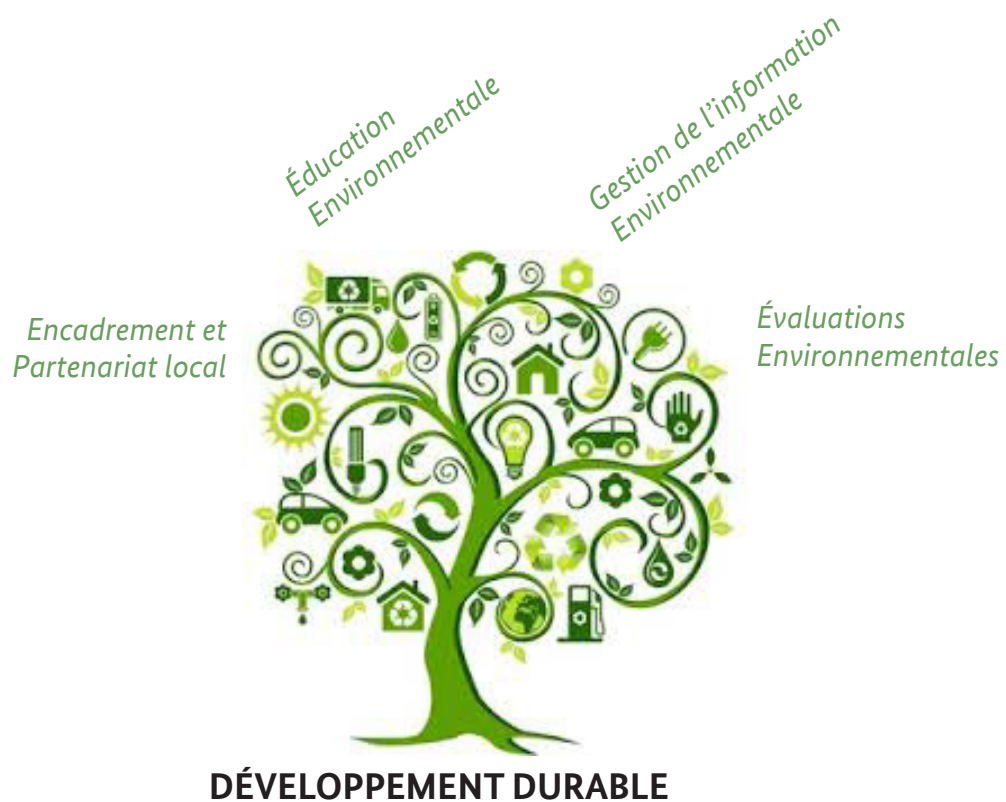
Régions	2014	2015	2016	2017	2018
Adamaoua	09	10	11	15	15
Centre	11	12	13	14	16
Est	06	06	08	11	12
Extrême-nord	17	17	19	21	23
Littoral	16	17	17	20	21
Nord	08	09	09	10	11
Nord-ouest	10	10	11	12	12
Ouest	03	04	05	06	07
Sud	07	07	09	10	10
Sud-ouest	09	09	10	11	11
Cameroun	96	101	112	130	138

Source : MINEPDED/DDPE/SDPEL/SPL, 2018

**Tableau 3.20 : Nombre de Cabinets agréés en matière de réalisation des études d'impact environnemental et social et audit**

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
Nombre de Cabinets/Bureaux d'études	18	22	17	26	20	21	124

Source : MINEPDED/DPDD/SDEE, 2018



## CONCLUSION

Les statistiques sur le développement durable en 2018 examinent les résultats obtenus par le Cameroun au regard de certains indicateurs retenus dans ce chapitre. Les principaux messages qui s'en dégagent sont :

- L'évolution des indicateurs traduit la dynamique institutionnelle en matière de protection environnementale.
- de nouveaux défis à l'instar de l'opérationnalisation des comités départementaux faciliteront les renseignements des indicateurs sur les évaluations environnementales .
- la nécessité d'optimiser les mécanismes de collecte, de traitement et de diffusion des données environnementales.



## **CHAPITRE IV :**

### **GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL .....101**

I- Renforcement du cadre juridique et normatif .....101

II- Gestion des ressources .....103

III- La coopération au MINEPDED .....113



# CHAPITRE 4 :

## GOVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

### INTRODUCTION

La gouvernance environnementale renvoie à l'ensemble des règles, des pratiques et des institutions qui entourent la gestion de l'environnement dans ses différentes modalités (conservation, protection, exploitation des ressources naturelles, etc.). En effet, le déploiement multiforme des acteurs sur la scène internationale en général et nationale en particulier requiert une coordination aussi bien technique qu'institutionnelle. Ce chapitre s'attellera à présenter les informations sur les quatre piliers de la gouvernance environnementale à savoir le cadre juridique, le financement durable de l'environnement, la planification environnementale ainsi que l'information, éducation et la communication environnementale.

### I- RENFORCEMENT DU CADRE JURIDIQUE ET NORMATIF

Le cadre juridique du MINEPDED est gouverné par :

- les textes et cadre organiques (organigramme) qui organisent les services centraux et déconcentrés ;
- les textes législatifs et réglementaires qui prescrivent des règles et les modalités de gestion des différentes composantes de l'environnement y compris la collaboration avec les autres administrations ;
- les accords et conventions signées avec les partenaires techniques et financiers (associations et ONG, bailleurs de fonds, etc.) ;
- le suivi du respect de la cohérence des textes sectoriels avec les prescriptions en matière d'environnement ;
- les mécanismes du suivi de l'application effective des textes qui est à l'origine du contentieux environnemental ou administratif selon le cas.

#### I.1- Évolution du cadre juridique et normatif

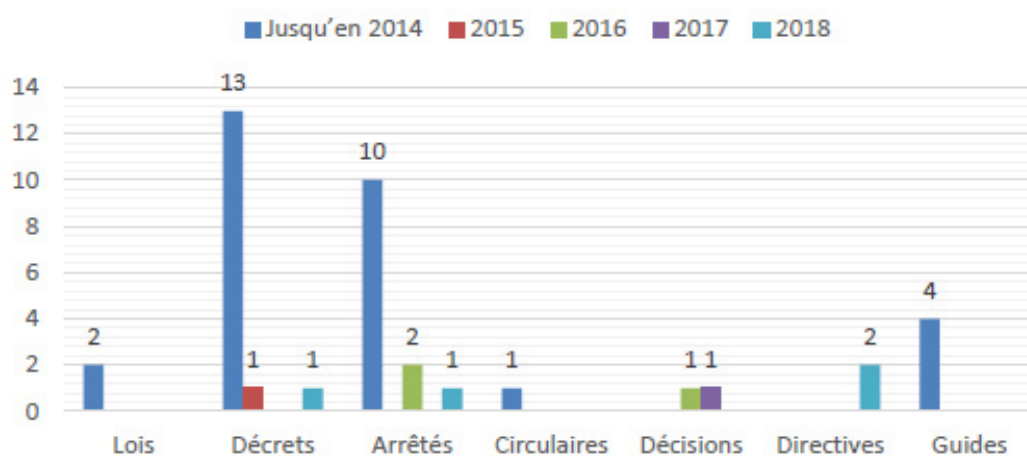
Les textes juridiques notamment les lois et règlements ainsi que les accords et conventions sont préparés par les directions techniques concernées sous la supervision de la Division des Affaires Juridiques qui se charge de la mise en forme et du suivi du processus de validation par les différentes instances.

**Tableau 4.1 : Textes réglementaires du MINEPDED**

	Jusqu'en 2014	2015	2016	2017	2018
Loi	02	0	0	0	0
Décret	13	01	0	0	01
Arrêtés	10	0	02	0	01
Décisions	0	0	01	01	
Circulaires	01	0	0	0	0
Directive	0	0	0	0	02
Guide	04	0	0	0	0

Source : Division des Affaires Juridiques/MINEPDED

**Graphique 2 q : Textes réglementaires du MINEPDED**



## I.2- Gestion du contentieux environnemental

Le Traitement des Procès-verbaux de constatation d'infraction (PVC) établis lors des contrôles et inspections environnementaux donne lieu à des notifications d'amendes conformément aux dispositions de la loi n°96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement.

Faisant suite à ces notifications d'amendes : (1) certains contrevenants introduisent des requêtes qui, traitées au cas par cas, donnent lieu à des confirmations d'amendes, des réductions d'amende ou des annulations d'amendes.

(2) Certains recours sont introduits par les contrevenants auprès du tribunal administratif compétent pour statuer sur les décisions (notification d'amende) du Ministre de l'environnement en tant qu'autorité administrative.

Face au caractère récalcitrant de certains contrevenants ou du défaut de paiement de leurs amendes, des PVC sont transmis au Procureur de la République de la juridiction compétente pour entamer la procédure judiciaire.

Le traitement des plaintes et dénonciations individuelles ou collectives des citoyens relatives aux pollutions et nuisances diverses permettent de saisir la question de droit posée pour orienter l'autorité dans la prise de décision.

Le tableau suivant donne quelques chiffres sur les contentieux au MINEPDED.

**Tableau 4.2 : Données sur la gestion des contentieux au MINEPDED**

	2014	2015	2016	2017	2018
Notifications d'amendes	264	105	172	86	91
Amendes Confirmées <sup>2</sup>	18	52	69	42	24
Amendes Annulées	19	11	08	04	09
Amendes réduites	22	35	15	05	07
Plaintes (violations foncières, pollutions diverses)	--	4	68	03	--
Contentieux devant les juridictions judiciaires	65	49	10	05	57
Contentieux devant les juridictions administratives	6	28	31	18	21

Source : Division des Affaires Juridiques/MINEPDED

## II- GESTION DES RESSOURCES

La gestion des ressources au MINEPDED porte sur le personnel qualifié, l'allocation budgétaire et le patrimoine matériel en adéquation avec les besoins.

### II.1- Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines au MINEPDED est un aspect majeur dans le management du personnel. Elle prend en compte plusieurs paramètres : l'aspect genre, la qualification, le grade et bien d'autres compétences.

Le tableau ci-dessous donne la répartition du personnel par sexe au MINEPDED selon les grandes catégories de la fonction publique Camerounaise.

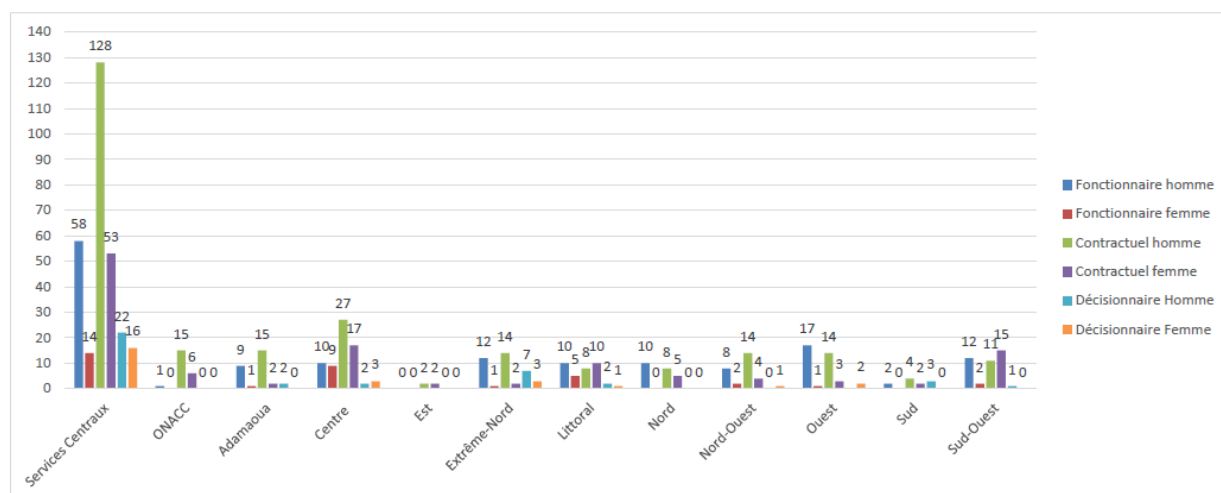
**Tableau 4.3 : Personnel par sexe du MINEPDED**

Année : 2018	Fonctionnaire		Contractuel		Décisionnaire		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Services Centraux	58	14	128	53	22	16	
ONACC	1		15	6			22
<b>Régions</b>							
Adamaoua	09	01	15	02	02	00	29
Centre	10	09	27	17	02	03	68
Est	11	00	2	2	00	00	15
Extrême-Nord	12	01	14	02	07	03	39
Littoral	10	05	08	10	02	01	36
Nord	10	00	08	05	00	00	23
Nord-Ouest	8	2	14	4	00	01	29
Ouest	17	1	14	3		2	
Sud	02	00	04	02	03	00	11
Sud-Ouest	12	2	11	15	1	00	31
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>21</b>	<b>117</b>	<b>62</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	

Source : Rapport d'activité des régions et collecte de données /MINEPDED

<sup>2</sup> Amendes plastiques et autres amendes environnementales

**Graphique 2 r : Répartition du personnel par sexe du MINEPDED**



Répartition du personnel par sexe du MINEPDED

Le tableau ci-dessous présente la répartition du personnel selon les postes de responsabilité. Il met en lumière la prise en compte de l'aspect genre.

**Tableau 4.4 : Affectation du personnel selon le poste de responsabilité**

Année:	SG et assimilé		Directeurs et assimilés		Directeurs Adjoint		Sous-directeurs et assimilés		Chef de Services et assimilés		Chef de Service Adjoint		Chef de Bureau	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Services Centraux	01	01	09	02	00	00	23	06	36	26	07	12	00	00
<b>Régions</b>														
Adamaoua	00	00	00	00	01	00	05	00	5	01	00	00	12	01
Centre	00	00	00	00	00	01	09	01	03	03	00	00	25	16
Est	00	00	00	00	01	00	04	00	05	01	00	00	17	04
Extrême-Nord	00	00	00	00	01	00	05	01	05	01	00	00	08	01
Littoral	00	00	00	00	01	00	04	00	03	03	00	00	11	10
Nord	00	00	00	00	01	00	04	00	05	00	00	00	05	04
Nord-Ouest	00	00	00	00	01	00	06	01	02	01	00	00	11	02
Ouest	00	00	00	00	01	00	07	00	05	00	00	00	14	03
Sud	00	00	00	00	01	00	04	00	05	01	00	00	18	03
Sud-Ouest	00	00	00	00	01	00	03	03	03	03	00	00	06	08
<b>Total</b>	<b>01</b>	<b>01</b>	<b>09</b>	<b>02</b>	<b>09</b>	<b>01</b>	<b>74</b>	<b>12</b>	<b>76</b>	<b>40</b>	<b>07</b>	<b>12</b>	<b>127</b>	<b>52</b>

Source : Rapport d'activité des régions et collecte de données /MINEPDED

Ce tableau permet de voir qu'au MINEPDED, nous avons 28% de femmes et 72% d'hommes occupant un poste de responsabilité.

## II.2- Gestion des ressources matérielles

La gestion des ressources matérielles au MINEPDED prend en compte le bâtiment, le mobilier, le matériel roulant, les équipements informatiques et bien d'autres aspects. Dans cet annuaire nous présenterons juste les données sur la situation du bâtiment et du matériel mobilier.



a. Données sur les bâtiments en construction et déjà construit

Le MINEPDED a adopté un plan de construction qui s'applique à toutes les nouvelles constructions depuis 2009. Les tableaux qui suivent donnent l'état de construction dans les différents départements par région. Il présente le type de bâtiment construit (R+1 lorsqu'il est construit), l'état de construction ('Pas construit', 'Construit' ou 'En cours' de construction), le propriétaire du site et la disponibilité du site. La disponibilité du site par le MINEPDED présuppose l'existence d'un document foncier qui l'atteste.

Région de l'ADAMAOUA				
Localisation	Type de bâtiment	Etat de construction	Propriétaire du site	Disponibilité du Site appartenant au MINEPDED
Région	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/VINA (Ngaoundéré)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/DJEREM (TIBATI)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/Mayo-Banyo (Banyo)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/Faro et Deo (Tignère)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/MBERE (Meiganga)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible

Région du CENTRE				
Localisation	Type de bâtiment	Etat de construction	Propriétaire du site	Disponibilité du Site appartenant au MINEPDED
Région	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/ MFOUNDI (Yaoundé)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/ LEKIE (Monatele)	-	NON Construit	MINEPDED	Disponible
DD/ NYONG ET KELLE (Eséka)	-	NON Construit	MINEPDED	Disponible
DD/ NYONG ET MFOUMOU (Akonolinga)	-	NON Construit	MINEPDED	Disponible
DD/HAUTE SANAGA (Nanga - Eboko)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/NYONG ET SO'O (Mbalmayo)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/MEFOU ET AFAMBA (Mfou)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/MEFOU-AKONO (Ngoumou)	-	NON Construit	MINEPDED	Disponible
DD/MBAM ET INOUBOU (Bafia)	-	NON Construit	MINEPDED	Disponible
DD/MBAM ET KIM	-	NON Construit	MINEPDED	Disponible

Région de l'EST				
Localisation	Type de bâtiment	Etat de construction	Propriétaire du site	Disponibilité du Site appartenant au MINEPDED
<b>Région</b>	-	<b>NON Construit</b>	<b>MINEPDED</b>	<b>Disponible</b>
DD/ LOM ET DJEREM (Bertoua)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/ HAUT-NYONG (Abong Mbang)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/ Boumba et Ngoko (Yokadouma)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/ KADEY (Batouri)	-	-	Conventionné	NON Disponible

Région de l'EXTREME - NORD				
Localisation	Type de bâtiment	Etat de construction	Propriétaire du site	Disponibilité du Site appartenant au MINEPDED
<b>Région</b>	<b>R+1</b>	<b>Construit</b>	<b>MINEPDED</b>	<b>Disponible</b>
DD/DIAMARE (Maroua)	-			
DD/MAYO-KANI (Kaélé)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/LOGONE ET CHARI (Kousseri)	-	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/MAYO-SAVA (Mora)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/MAYO-DANAY (Yagoua)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/MAYO - TSANAGA (Mokolo)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible

Région du LITTORAL				
Localisation	Type de bâtiment	Etat de construction	Propriétaire du site	Disponibilité du Site appartenant au MINEPDED
<b>Région</b>	<b>R+1</b>	<b>En cours de construction</b>	<b>MINEPDED</b>	<b>Disponible</b>
DD/ WOURI (Douala)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/NKAM (Yabassi)	Plein pied	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/SANAGA MARITIME (Edea)	-	NON Construit	MINEPDED	Disponible
DD/MOUNGO (Nkongsamba)	Plein pied	Construit	MINEPDED	Disponible

Région du NORD				
Localisation	Type de bâtiment	Etat de construction	Propriétaire du site	Disponibilité du Site appartenant au MINEPDED
<b>Région</b>	<b>R+1</b>	<b>Construit</b>	<b>MINEPDED</b>	<b>Disponible</b>
DD/ BENOUE (Garoua)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/MAYO-LOUTI (Guider)	-	NON Construit	MINEPDED	Disponible
DD/MAYO-REY (Tcholiré)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/FARO (Poli)	-	NON Construit	MINEPDED	Disponible

Région du NORD - OUEST				
Localisation	Type de bâtiment	Etat de construction	Propriétaire du site	Disponibilité du Site appartenant au MINEPDED
<b>Région</b>	<b>R+1</b>	<b>Construit</b>	<b>MINEPDED</b>	<b>Disponible</b>
DD/ MEZAM (Bamenda)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/MENCHUM (Wum)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/BUI (Kumbo)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/MOMO (Mbengwi)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/NGOKETUNDJA (NDOP)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/DONGA-MANTUNG	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/BOYO (Fundong)	-	-	Conventionné	NON Disponible

Région du l'OUEST				
Localisation	Type de bâtiment	Etat de construction	Propriétaire du site	Disponibilité du Site appartenant au MINEPDED
<b>Région</b>	<b>-</b>	<b>NON Construit</b>	<b>MINEPDED</b>	<b>Disponible</b>
DD/ MIFI (Bafoussam)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/NDE (Bangangté)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/NOUN (Foumban)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/MENOUA (Dschang)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/BAMBOUTOS (Mbouda)	-	NON Construit	MINEPDED	Disponible
DD/HAUTS-PLATEAUX (Baham)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/HAUT- NKAM (Bafang)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/KOUNG-KHI (Bandjoun)	-	-	Conventionné	NON Disponible

Région du SUD				
Localisation	Type de bâtiment	Etat de construction	Propriétaire du site	Disponibilité du Site appartenant au MINEPDED
<b>Région</b>	<b>R+1</b>	<b>EN COURS</b>	<b>MINEPDED</b>	<b>Disponible</b>
DD/ MVILA (Ebolowa)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/DJA-ET-LOBO (Sangmélima)	R+1	EN COURS	MINEPDED	Disponible
DD/VALLÉE DU NTEM (Ambam)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/Océan (Kribi)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible

Région du SUD - OUEST				
Localisation	Type de bâtiment	Etat de construction	Propriétaire du site	Disponibilité du Site appartenant au MINEPDED
<b>Région</b>	-	<b>NON Construit</b>	<b>MINEPDED</b>	<b>Disponible</b>
DD/ FAKO (Limbé)	R+1	Construit	MINEPDED	Disponible
DD/MANYU (Mamfé)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/NDIAN (Mundemba)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/MEME (Kumba)	-	-	Conventionné	NON Disponible
DD/KOUBE-MANENGOUBA (Bangem)	R+1	EN COURS	MINEPDED	Disponible
DD/LEBIALEM (Fontem)	-	-	Conventionné	NON Disponible

### II.3- Gestion des allocations budgétaires (ressources nationales, ressources extérieures, volets dépenses et recettes environnementales)

Dans cette partie, nous présentons la répartition des ressources financières allouées au MINEPDED par programme de 2014 à 2018.

**Tableau 4.5 : Budget du MINEPDED par programme (En milliers de FCFA)**

	2014	2015	2016	2017	2018
Programme 361	2 543 700	348 700	2 779 500	3 546 786	2 273 855
Programme 362	1 220 875	642 875	1 710 875	2 257 375	1 918 792
Programme 363	1505 750	794 875	1 081 875	1 310 089	1 647 735
Programme 364	2 228 550	2 242 550	1 940 250	2 056 750	2 201 683
<b>TOTAL</b>	<b>6 461 000</b>	<b>7 151 000</b>	<b>7 512 500</b>	<b>9 171 000</b>	<b>8 042 065</b>

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.6 : Budget d'Investissement Public du MINEPDED (En milliers de FCFA)**

	2014	2015	2016	2017	2018
Programme 361	323 700	3 157 000	2 470 000	2 937 286	1 379 355
Programme 362	502 875	140 000	1 221 500	1 468 000	1 047 750
Programme 363	194 000	194 000	520 000	448 214	832 960
Programme 364	434 000	434 000	220 000	237 500	272 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 500 000</b>	<b>3 925 000</b>	<b>4 431 500</b>	<b>5 091 000</b>	<b>3 532 065</b>

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.7 : Budget de Fonctionnement Public du MINEPDED (En milliers de FCFA)**

	2014	2015	2016	2017	2018
Programme 361	3 157 000	323 700	309 500	609 500	894 500
Programme 362	190 000	502 875	489 375	789 375	871 042
Programme 363	600 875	600 875	561 875	861 875	814 775
Programme 364	1 808 550	1 808 550	1 720 250	1 819 250	1 929 683
<b>TOTAL</b>	<b>2 961 000</b>	<b>3 236 000</b>	<b>3 081 000</b>	<b>4 080 000</b>	<b>4 510 000</b>

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.8 : Évolution du taux de consommation du budget de 2014 à 2018**

Année	Dotation	Engagement	Taux de consommation du budget
2014	6 461 000 000	5 042 227 379	78,04%
2015	7 161 000 000	5 230 638 507	73,04%
2016	7 513 000 000	4 074 384 023	54,23%
2017	9 171 000 000	6 727 655 989	73,35%
2018	8 042 065 000	4 715 997 000	58,64%

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.9 : Évolution de la dotation budgétaire révisée et quotas Annuel du MINEPDED de 2014 à 2018 (en milliers)**

Année	Dotation révisée	Engagement	Taux de consommation du budget (engagement/ dotation révisée)
2014	5 042 227 379	5 042 227 379	90,12%
2015	5 230 638 507	5 230 638 507	73,04%
2016	4 074 384 023	4 074 384 023	54,23%
2017	6 727 655 989	6 727 655 989	92,10%
2018	4 715 997 000	4 715 997 000	96,88%

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.10 : Ratio du BIP et du BF par rapport au budget global**

	2014	2015	2016	2017	2018
BIP	3 500 000	3 925 000	4 431 500	5 091 000	3 532 065
BF	2 961 000	3 236 000	3 081 000	4 080 000	4 510 000
Budget MINEPDED	6 461 000	7 151 000	7 512 500	9 171 000	8 042 065
Ratio BIP (%)	<b>54,17</b>	<b>54,88</b>	<b>58,98</b>	<b>55,51</b>	<b>43,91</b>
Ratio BF (%)	<b>45,82</b>	<b>45,25</b>	<b>41,01</b>	<b>44,48</b>	<b>56,08</b>

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.11 : Ratio du Budget du MINEPDED par rapport au budget du Cameroun**

	2014	2015	2016	2017	2018
Budget du MINEPDED (milliers)	6 461 000	7 151 000	7 512 500	9 171 000	8 042 065
Part du FINEX dans le budget du MINEPDED	1 000 000	1 500 000	2 300 000	2 914 000	1 581 750
Ratio de la part du FINEX dans le Budget du MINEPDED (%)	<b>15,48</b>	<b>20,98</b>	<b>30,62</b>	<b>31,77</b>	<b>19,67</b>
Budget du Cameroun (milliers)	3 312 000 000	3 476 600 000	4 234 700 000	4 373 100 000	4 689 500 000
Ratio du budget du MINEPDED sur le budget du Cameroun(%)	<b>0,19</b>	<b>0,2</b>	<b>0,17</b>	<b>0,2</b>	<b>0,17</b>

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

Chaque année le MINEPDED alloue un budget pour la réhabilitation du bâtiment des services centraux et déconcentrés. Le tableau suivant donne cette allocation budgétaire de 2014 à 2018.

**Tableau 4.12 : Part du budget du MINPEDD consacré à la construction/réhabilitation des services centraux et déconcentrés (en milliers de FCFA)**

	2014	2015	2016	2017	2018
Budget du MINPEDD consacré à la construction/réhabilitation des services centraux et déconcentrés	500 000	294 500	158 000	197 000	172 400
BIP (en milliers de FCFA)	<b>2 961 000</b>	<b>3 236 000</b>	<b>3 081 000</b>	<b>4 080 000</b>	<b>4 510 000</b>
Part du budget alloué à la construction/réhabilitation (%)	<b>16,88</b>	<b>9,1</b>	<b>5,12</b>	<b>4,82</b>	<b>3,82</b>

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

Dans le cadre des transferts des compétences et les ressources aux communes, le MINEPDED alloue une part de son budget aux communes pour la gestion des aspects environnementaux.

**Tableau 4.13 : Ressources transférées aux Communes dans le cadre de la Décentralisation (en milliers de FCFA)**

	2014	2015	2016	2017	2018
EXTREME NORD	322 000	232 000	222 000	174 000	171 000
NORD	44 000	54 000	58 000	70 000	68 000
ADAMAOUA	10 000	32 000	22 000	47 000	38,500
CENTRE	10 000	53 000	74 000	56 000	62,500
OUEST	10 000	52 000	22 000	38 000	32 000
NORD - OUEST	10 000	22 000	12 000	36 000	26 000
SUD - OUEST	10 000	12 000	12 000	20 000	40 000
LITTORAL	10 000	89 000	106 000	91 000	94 000
EST	20 000	12 000	8 000	22 000	12 000
SUD	10 000	28 000	18 000	26 000	26 000
<b>TOTAL</b>	<b>426 000</b>	<b>522 000</b>	<b>542 000</b>	<b>580 000</b>	<b>457 101</b>

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.14 : Ressources transférées aux Communes dans le cadre du Projet Sahel vert (en milliers de FCFA)**

	2014	2015	2016	2017	2018
EXTREME NORD	312 000	220 000	139 028	120 000	117 000

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.15 : Ressources transférées aux Communes dans le cadre de l'Aménagement des Bassins versant de la Bénoué (en milliers de FCFA)**

	2014	2015	2016	2017	2018
NORD	34 000	17 000	15 000	15 000	26 000

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.16 : Ressources transférées aux Communes dans le cadre de l'Opération Villes vertes (en milliers de FCFA)**

	2014	2015	2016	2017	2018
EXTREME NORD	10 000	0	30 000	40 000	40 000
NORD	10 000	0	10 000	10 000	0
ADAMAOUA	10 000	20 000	20 000	20 000	20 000
CENTRE	10 000	10 000	20 000	10 000	30 000
OUEST	10 000	40 000	10 000	30 000	20 000
NORD - OUEST	10 000	10 000	0	20 000	10 000
SUD - OUEST	10 000	0	0		20 000
LITTORAL	10 000	0	0	10 000	10 000
EST	10 000	0	0	10 000	0
SUD	10 000	20 000	10 000	10 000	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>160 000</b>	<b>160 000</b>

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.17 : Ressources transférées aux Communes dans le cadre de la lutte contre les emballages (en milliers)**

	2014	2015	2016	2017	2018
EXTREME - NORD	0	12 000	12 000	14 000	18 000
NORD	0	12 000	12 000	20 000	20 000
ADAMAOUA	0	12 000	12 000	12 000	12 000
CENTRE	0	28 000	16 000	16 000	20 000
OUEST	0	12 000	12 000	8 000	16 000
NORD - OUEST	0	12 000	12 000	16 000	8 000
SUD - OUEST	0	12 000	12 000	20 000	16 000
LITTORAL	0	24 000	16 000	16 000	8 000
EST	0	12 000	8 000	12 000	12 000
SUD	0	8 000	8 000	16 000	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>144 000</b>	<b>120 000</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>

Source : DAG & CelSuivi/MINEPDED

**Tableau 4.18 : Ressources transférées aux Communes dans le cadre de la lutte contre la jacinthe d'eaux (en milliers)**

Régions	Communes concernées	2014	2015	2016	2017	2018
Services Centraux MINEPDED	Direction de la Conservation et de la Gestion des Ressources Naturelles (DCGR)	116 000	15 000	40 000	0	0
ADAMAOUA	Commune de Ngaoundéré III <sup>ème</sup>	0	0	0	15 000	16 500
CENTRE	Commune d'Akono	0	0	0	0	16 500
	Commune de Mbalmayo	0	15 000	19 000	15 000	0
LITTORAL	Commune de Dizangué	0	0	0	0	20 000
	Commune de Douala IV <sup>ème</sup>	17 000	15 000	19 000	15 000	15 000
	Commune de Douala V <sup>ème</sup>	17 000	15 000	19 000	15 000	15 000
	Commune de Bonaléa	0	15 000	22 000	15 000	0
NORD	Commune de LAGDO	0	25 000	21 000	25 000	22 000
<b>TOTAL</b>	<b>/</b>	<b>150 000</b>	<b>100 000</b>	<b>140 000</b>	<b>100 000</b>	<b>105 000</b>

**Tableau 4.19 : Ressources transférées aux Communes dans le cadre de la Restauration des Mangroves dans le département de la Sanaga Maritime (en milliers)**

Régions	Département	Arrondissement	Localités	2014	2015	2016	2017	2018
LITTORAL	Sanaga - Maritime	Mouanko	Mouanko (Yoyo II)	20 000	20 000	20 000	20 000	37 000
			Mbongo	0	0	0	0	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>47 000</b>



### III- LA COOPÉRATION AU MINEPDED

Dans le de la gestion efficace de l'environnement, l'état du Cameroun à travers sa structure technique qui est le MINEPDED, a entrepris plusieurs actions notamment : la ratification des conversions, le financement et le co-financement des projets et programmes ayant un impact majeur sur la protection de l'environnement.

**Tableau 4.20 : conventions ratifiées par le Cameroun (AME)**

N°	Conventions/Organismes	Date d'adoption	Date de ratification par le Cameroun
1	Convention Africaine sur la Conservation de la Nature et les Ressources Naturelles	15 Septembre 1968	29 Septembre 1978
2	Convention d'Abidjan sur la Protection de l'Ecosystème Marin et Côtier (région Afrique de l'ouest et du centre)	23 Mars 1981	01 Mars 1983
3	Convention Internationale pour la création d'un Fonds d'Indemnisation des dommages causés par la Pollution de la mer par Produits des Hydrocarbures	19 Novembre 1976	14 Mai 1984
4	Convention de Vienne sur les Substances Appauvrissant la couche d'Ozone	16 Septembre 1985	30 Août 1989
5	Convention de Montréal sur les substances appauvrissant la Couche d'Ozone	24 Juin 1986	30 Août 1989
6	Convention Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CNUCC)	14 Juin 1986	19 Octobre 1994
7	Convention sur la Diversité Biologique	14 Juin 1992	19 Octobre 1994
8	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification	17 Juin 1994	14 Octobre 1994
9	Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique les Déchets dangereux et sur le sur le contrôle des mouvements transfrontaliers et la gestion des Déchets Dangereux Produits en Afrique	09 Mai 1992	21 Décembre 1995
10	Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)	1948	1982
11	Convention de Bales sur le Mouvements Transfrontaliers des Déchets dangereux et leur Élimination	25 Juin 1990	11 Février 2001
12	Protocole de Cartagena sur la Prévention des Risques Biotechnologiques	29 Janvier 2000	18 Février 2003
13	Convention de Stockholm sur les polluants organiques	22 Mai 2001	26 Mai 2005
14	Protocole de Kyoto sur la Réduction de l'Emission de gaz a effet de serre	11 Décembre 1997	23 Juillet 2002
15	Convention de Rotterdam sur l'Accord Préalable pour certains produits chimiques et pesticides	10 Septembre 1998	20 Mai 2002
16	Conférence Ministérielle Africaine sur l'Environnement(CMAE)	Octobre 2001	Octobre 2001
17	Convention de Ramsar sur les Zones Humides	1971	16 Janvier 2006
18	Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)	1991	31 Octobre 1994
19	Réseau International pour la promotion de bambou et du rotin		Juin 2002
20	Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)	1992	2001

Source : DEPC/MINEPDED

**Tableau 4.21 : Contribution financière des projets pilotés par le MINEPDED**

Nom du projet	Année	MONTANT FINEX (en milliers)	MONTANT BIP (en milliers)
Projet de réduction des émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation, la dégradation des forêts et l'augmentation des stocks de carbone (REDD+)	2015	1 500 000	115 000
	2016	1 100 000	30 000
	2017	1 500 000	20 000
	2018	100 000	19 000
Développement des cAPAcités de base pour la mise en œuvre des accords multilatéraux de l'environnement au Cameroun (cAPAcity building - second phase)	2018	150 000	55 000
Participative integrated ecosystem services management plans for bakassi post conflict ecosystems (PINESMAP-BPCE)	2018	100 000	30 000
Sustainable farming and critical habitat conservation to achieve biodiversity mainstreaming and protected areas management effectiveness in western cameroon - SUFACHAC	2017	250 000	30 000
	2018	324 750	35 000
Projet APA intitulé a bottom up approach to abs: Community level capacity developpment for succcessful engagement in ABSE value chains Magua-Bamouro, Cameroun	2017	0	20 000
	2018	100 000	16 000
Élimination des POP, des pesticides obsolètes et de renforcement de la gestion rationnelle des pesticides au Cameroun	2016	350 000	35 000
	2018	200 000	30 000
PLAN D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN	2018	100 000	24 200
Projet de mise en place du Système National d'Inventaire de gaz à Effet de Serre - SNIGES	2018	50 000	60 000
Réduction des PCB au Cameroun à travers l'utilisation de l'expertise locale et le renforcement de cAPAcité nationale	2017	124 000	40 000
	2018	157 000	21 000
Amélioration de la Résilience des Populations aux Effets des Changements Climatiques - REPECC	2016	200 000	120 000
	2017	360 000	50 000
	2018	300 000	80 000
TROISIEME COMMUNICATION	2017	55 000	37 000
Developpement et institution d'un systeme national de monitoring et de controle des ovm et especes exotiques envahissantes	2014	500 000	60 000
	2015	0	20 000
	2016	500 000	176 500
	2017	530 000	50 000
Conservation et gestion participative des ecosystemes de mangrove au Cameroun	2014	500 000	20 000
	2015		
	2016	150 000	85 000
	2017	206 000	30 000
Projet OZONE	2017	7 000	20 000
	2018	00	20 000
Projet Opération Sahel Vert	2015	00	1 160 000
	2016	00	865 000
	2017	00	665 286
	2018	00	556 355

Nom du projet	Année	MONTANT FINEX (en milliers)	MONTANT BIP (en milliers)
Projet Bassin Versant de la Bénoué	2015	00	87 000
	2016	00	55 000
	2017	00	50 000
	2018	00	74 000
Projet de lutte contre la jacinthe d'eau	2015	00	100 000
	2016	00	140 000
	2017	00	100 000
	2018	00	100 000
Projet Ville Verte	2015	00	100 000
	2016	00	100 000
	2017	00	160 000
	2018	00	160 000

Source : DEPC/MINEPDED

Tableau 4.22 : Nombre de Projets pilotés par le MINEPDED

Année	Projets uniquement BIP	Projets à FINEX et BIP
2014	02	02
2015	03	01
2016	02	05
2017	03	08
2018	03	10

Source : DEPC/MINEPDED

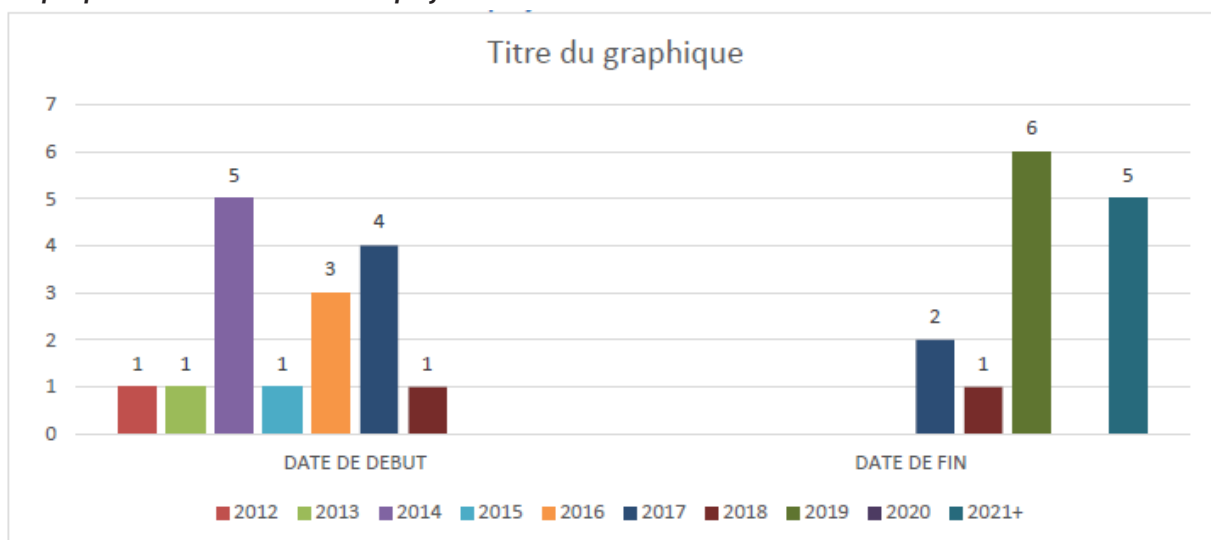
**Tableau 4.23 : Etat d'exécution des projets au MINEPDED**

Nom du projet	Bailleur	Etat d'exécution	Date de début	Date de fin	Observations
Projet REDD+	Banque mondiale	En cours	31/12/2014	31/12/2019	
Projet Opération Sahel Vert	Gouvernement du cameroun	En cours	2008	-	
Projet bassin versant de la Bénoué	Gouvernement du cameroun	En cours	2008	-	
Projet de Lutte contre la Jacinthe d'eau	Gouvernement du cameroun	Terminee			Transféré aux communes
CB2	Gef/pnue	Termine	1/09/2014	31/12/2018	
PINESMAP-BPCE	Gef	En cours	12/2017	12/2021	
SUFACHAC	Gef/pnue	En cours	1/01/2017	31/12/2021	
APA	Gef/pnud	En cours	2014	31/12/2019	
Pop's	Fem/fao	En cours	2014	31/12/2019	
Plan d'investissement du cameroun	Banque mondiale	Termine	2016	2017	
Cafi	Banque mondiale/afd	En cours	2018	--	
Sniges	Royaume de belgique/dg env	Termine	12/2017	07/2019	
Pcb		En cours	2014	31/12/2019	
Repecc	Pnud	En cours	23/08/2013	31/12/2021	
Troisième communication	Gef/pnue	En cours	12/2017	06/2022	
Développement et institution d'un système national de monitoring et de contrôle des ovm et espèces exotiques envahissantes					
Conservation et gestion participative des écosystèmes de mangrove au cameroun					
Ozone	Fond multilateral/onudi	En cours	2012	-----	
Conservation et gestion participative des écosystèmes de mangroves au cameroun		En cours	01/01/2015	31/12/2019	
Banbou		En cours	01/01/2018	31/12/2021	

Source : DEPC/MINEPDED

Parmi tous ces projets, il en a cinq (5) qui sont permanent depuis le début.

**Graphique 2 s : Etat d'exécution des projets au MINEPDED**



## ADMINISTRATION ET CONTACTS

### MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Yaoundé - Cameroun

#### Cabinet du Ministre

**BP :** 320 Yaoundé- Cameroun

**Tél. :** (237) 222.23.34.23

**Fax :** (237) 222.23.34.23

**Site web :** [www.minep.gov.cm](http://www.minep.gov.cm) ; [www.sie-cameroun.org](http://www.sie-cameroun.org)

**Email :** [minep@minep.cm](mailto:minep@minep.cm)

#### Secrétariat Général

**Tél. :** (237) 222.23.60.32

**Fax :** (237) 222.23.60.16

- Direction de la Conservation et de la Gestion des Ressources Naturelles ;
- Direction du Développement des Politiques Environnementales ;
- Direction de la Promotion du Développement Durable ;
- Direction des Normes et du Contrôle ;
- Direction des Affaires Générales ;
- Centre d'Informations et de Documentation sur l'Environnement ;
- Division des Affaires Juridiques ;
- Division des Etudes, des Projets et de la Coopération ;
- 10 Délégations Régionales et 58 Délégations Départementales.

Délégation Régionale MINEPDED pour l'Adamaoua à Ngaoundéré	Tel : 222 25 25 02
Délégation Régionale MINEPDED pour le Centre à Yaoundé	Tel : 222 20 93 60
Délégation Régionale MINEPDED pour l'Est à Bertoua	Tel : 222 24 23 32
Délégation Régionale MINEPDED pour l'Extrême - Nord à Maroua	Tel : 222 29 30 26
Délégation Régionale MINEPDED pour le Littoral à Douala	Tel : 233 43 13 35
Délégation Régionale MINEPDED pour le Nord à Garoua	Tel : 222 27 20 22
Délégation Régionale MINEPDED pour le Nord-Ouest à Bamenda	Tel : 233 36 14 23
Délégation Régionale MINEPDED pour l'Ouest à Bafoussam	Tel : 233 44 41 14
Délégation Régionale MINEPDED pour le Sud à Ebolowa	Tel : 222 28 30 06
Délégation Régionale MINEPDED pour le Sud-Ouest à Buéa	Tel : 233 32 35 27

#### STRUCTURES SOUS – TUTELLE DU MINEPDED

Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)	Tel : 222 20 95 00
Comité Inter-régional de Lutte contre la Sécheresse dans la Région du Nord	Tel : 222 29 ....

**La reproduction des informations contenues dans ce document est autorisée à condition d'en indiquer la source.**





BP : 320 Yaoundé- Cameroun  
Tél. : (237) 222.23.34.23  
Fax : (237) 222.23.34.23  
Site web : [www.minep.gov.cm](http://www.minep.gov.cm) ; [www.sie-cameroun.org](http://www.sie-cameroun.org)  
Email : [minep@minep.cm](mailto:minep@minep.cm)

